

I – RESULTATS DES EPREUVES ECRITES

Moyennes par matière des candidats intégrés

Filières	NB de copies	Moyenne générale	0 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 à 11	12 à 13	14 à 15	16 à 20
ECE		ANALYSE ECONOMIQUE ET HISTORIQUE								
ECE	1313	9.54	1.98	6.47	19.12	25.06	21.10	15.38	7.69	3.20
ECE	198	12.56	0.00	0.00	3.03	10.61	21.21	28.79	21.72	14.65
ECE	84	12.77	0.00	0.00	2.38	9.52	21.43	26.19	23.81	16.67
AVL		CONTRACTION								
AVL	99	11.58	1.01	4.04	6.06	27.27	10.10	19.19	16.16	16.16
AVL	21	12.86	0.00	4.76	4.76	4.76	19.05	19.05	19.05	28.57
AVL	11	12.00	0.00	9.09	9.09	9.09	18.18	9.09	18.18	27.27
B/L		CONTRACTION								
B/L	188	11.34	0.00	2.13	12.23	19.15	17.55	23.94	11.70	13.30
B/L	22	13.64	0.00	0.00	0.00	4.55	22.73	27.27	18.18	27.27
B/L	8	13.88	0.00	0.00	0.00	12.50	12.50	25.00	12.50	37.50
ECE		CONTRACTION								
ECE	1327	10.60	1.36	4.45	15.98	18.24	19.52	18.69	13.34	8.44
ECE	198	13.19	0.00	1.01	5.56	8.59	13.13	22.73	22.22	26.77
ECE	84	12.42	0.00	1.19	4.76	14.29	17.86	23.81	20.24	17.86
LSH		CONTRACTION								
LSH	358	10.33	3.07	6.42	13.41	23.74	15.92	14.53	11.73	11.17
LSH	34	13.19	0.00	0.00	8.82	2.94	20.59	17.65	17.65	32.35
LSH	17	13.38	0.00	0.00	11.76	0.00	29.41	5.88	11.76	41.18
ECS		CONTRACTION								
ECS	2271	10.75	0.97	3.96	12.81	21.62	18.76	19.64	13.61	8.63
ECS	550	12.46	0.00	1.82	4.36	14.18	18.00	22.73	21.64	17.27
ECS	242	12.34	0.00	1.65	4.13	14.88	18.60	23.97	22.31	14.46
ECT		CONTRACTION								
ECT	123	8.15	3.25	16.26	27.64	21.14	16.26	9.76	4.88	0.81
ECT	16	10.56	0.00	6.25	6.25	12.50	43.75	25.00	0.00	6.25
ECT	3	10.00	0.00	0.00	33.33	0.00	33.33	33.33	0.00	0.00
ECE		DISSERTATION DE CULTURE GENERALE								
ECE	1327	10.15	0.45	2.79	13.64	30.75	21.55	17.33	9.04	4.45
ECE	198	12.97	0.00	0.00	2.53	11.11	15.15	26.77	26.26	18.18
ECE	84	12.91	0.00	0.00	1.19	15.48	11.90	27.38	26.19	17.86

Filières		NB de copies	Moyenne générale	0 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 à 11	12 à 13	14 à 15	16 à 20
DISSERTATION DE CULTURE GENERALE											
ECS	Présents	2272	10.14	0.26	2.29	15.89	30.85	21.04	15.71	8.58	5.37
ECS	Admissibles	550	11.91	0.00	0.73	4.55	17.82	24.00	22.73	18.18	12.00
ECS	Intégrés	242	11.93	0.00	1.24	4.55	16.94	22.31	22.31	22.31	10.33
DISSERTATION DE CULTURE GENERALE											
ECT	Présents	120	7.24	7.50	18.33	31.67	23.33	10.00	6.67	2.50	0.00
ECT	Admissibles	16	9.69	0.00	0.00	25.00	18.75	31.25	18.75	6.25	0.00
ECT	Intégrés	3	8.00	0.00	0.00	66.67	0.00	33.33	0.00	0.00	0.00
DISSERTATION LITTERAIRE A/L											
AVL	Présents	98	11.45	0.00	0.00	12.24	24.49	15.31	17.35	16.33	14.29
AVL	Admissibles	21	14.67	0.00	0.00	0.00	0.00	14.29	23.81	23.81	38.10
AVL	Intégrés	11	14.45	0.00	0.00	0.00	0.00	18.18	27.27	18.18	36.36
DISSERTATION LITTERAIRE B/L											
B/L	Présents	185	10.66	0.54	1.62	14.59	25.95	20.54	11.89	15.14	9.73
B/L	Admissibles	22	14.27	0.00	0.00	4.55	4.55	0.00	22.73	27.27	40.91
B/L	Intégrés	8	14.88	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	37.50	25.00	37.50
DISSERTATION LITTERAIRE LSH											
LSH	Présents	353	10.26	3.12	4.25	17.56	21.81	16.71	15.58	11.33	9.63
LSH	Admissibles	34	15.97	0.00	0.00	0.00	0.00	2.94	20.59	14.71	61.76
LSH	Intégrés	17	16.35	0.00	0.00	0.00	0.00	5.88	17.65	5.88	70.59
DISSERTATION PHILOSOPHIQUE A/L											
AVL	Présents	99	9.88	0.00	5.05	12.12	37.37	18.18	10.10	11.11	6.06
AVL	Admissibles	21	11.81	0.00	0.00	9.52	23.81	14.29	14.29	23.81	14.29
AVL	Intégrés	11	11.82	0.00	0.00	9.09	27.27	9.09	9.09	36.36	9.09
DISSERTATION PHILOSOPHIQUE B/L											
B/L	Présents	187	9.51	0.00	1.07	26.20	32.62	17.11	11.76	6.95	4.28
B/L	Admissibles	22	12.91	0.00	0.00	0.00	9.09	22.73	31.82	18.18	18.18
B/L	Intégrés	8	12.50	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00	12.50	25.00	12.50
DISSERTATION PHILOSOPHIQUE LSH											
LSH	Présents	364	9.37	1.10	1.92	29.12	25.55	20.60	10.16	6.04	5.49
LSH	Admissibles	34	13.06	0.00	0.00	2.94	11.76	17.65	17.65	23.53	26.47
LSH	Intégrés	17	13.59	0.00	0.00	0.00	11.76	17.65	11.76	23.53	35.29

Filières		NB de copies	Moyenne générale	Moyenne																
				0 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 à 11	12 à 13	14 à 15	16 à 20									
ECT	ECONOMIE																			
ECT	Présents	120	9.42	7.50	7.50	8.33	29.17	20.83	19.17	5.83	1.67									
ECT	Admissibles	16	11.94	0.00	0.00	0.00	12.50	31.25	37.50	18.75	0.00									
ECT	Intégrés	3	12.17	0.00	0.00	0.00	33.33	0.00	33.33	33.33	0.00									
AVL	HISTOIRE AVL																			
AVL	Présents	98	9.08	8.16	14.29	16.33	19.39	12.24	10.20	11.22	8.16									
AVL	Admissibles	21	13.76	0.00	0.00	0.00	4.76	14.29	19.05	38.10	23.81									
AVL	Intégrés	11	14.64	0.00	0.00	0.00	0.00	9.09	18.18	36.36	36.36									
B/L	HISTOIRE B/L																			
B/L	Présents	185	9.42	2.16	14.05	22.16	17.84	12.97	14.59	8.65	7.57									
B/L	Admissibles	22	13.18	0.00	4.55	0.00	9.09	18.18	13.64	27.27	27.27									
B/L	Intégrés	8	14.38	0.00	12.50	0.00	0.00	0.00	25.00	12.50	50.00									
LSH	HISTOIRE LSH																			
LSH	Présents	351	9.28	0.28	3.70	16.81	32.48	31.91	12.54	1.99	0.28									
LSH	Admissibles	34	11.06	0.00	0.00	0.00	17.65	44.12	35.29	0.00	2.94									
LSH	Intégrés	17	11.29	0.00	0.00	0.00	17.65	35.29	41.18	0.00	5.88									
ECS	HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE																			
ECS	Présents	2262	10.02	0.35	2.52	16.62	29.31	20.51	17.33	9.64	3.71									
ECS	Admissibles	550	12.14	0.00	0.36	4.55	13.64	20.73	28.36	20.36	12.00									
ECS	Intégrés	242	12.22	0.00	0.00	4.96	14.05	19.83	25.21	23.97	11.98									
ECS	MATHEMATIQUES 1ERE EPREUVE																			
ECS	Présents	2255	9.57	7.89	15.21	17.87	14.55	13.26	10.86	8.60	11.75									
ECS	Admissibles	550	15.00	0.00	0.73	1.64	4.36	10.91	18.55	21.27	42.55									
ECS	Intégrés	242	14.48	0.00	0.41	2.07	5.37	10.74	22.73	23.55	35.12									
ECE	MATHEMATIQUES 2 ECO.																			
ECE	Présents	1324	11.50	4.08	6.04	8.08	11.63	22.43	20.69	14.43	12.61									
ECE	Admissibles	198	15.73	0.00	0.00	0.00	0.51	9.09	19.19	25.25	45.96									
ECE	Intégrés	84	15.01	0.00	0.00	0.00	1.19	14.29	17.86	32.14	34.52									
ECS	MATHEMATIQUES 2EME EPREUVE OPT S																			
ECS	Présents	2268	11.55	9.57	8.16	9.48	11.29	10.58	12.43	11.99	26.50									
ECS	Admissibles	550	16.59	0.00	0.18	0.36	2.36	2.55	9.82	15.27	69.45									
ECS	Intégrés	242	15.92	0.00	0.41	0.41	3.72	3.31	14.05	18.18	59.92									

Filières		NB de copies	Moyenne générale	0 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 à 11	12 à 13	14 à 15	16 à 20
ECT	MATHEMATIQUES 2EME EPREUVE TECHNO.										
ECT	Présents	124	12.45	8.87	8.87	8.87	8.06	9.68	8.06	12.90	34.68
ECT	Admissibles	16	18.64	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6.25	93.75
ECT	Intégrés	3	18.67	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
ECE	MATHEMATIQUES 3 ECO										
ECE	Présents	1307	9.67	5.13	7.04	17.83	20.20	21.88	15.68	7.80	4.44
ECE	Admissibles	198	13.59	0.00	0.00	1.52	5.56	17.68	30.81	21.72	22.73
ECE	Intégrés	84	13.08	0.00	0.00	3.57	5.95	25.00	29.76	14.29	21.43
ECT	TECHNIQUES DE GESTION ET DROIT										
ECT	Présents	124	10.87	3.23	4.84	12.90	15.32	21.77	20.16	15.32	6.45
ECT	Admissibles	16	14.41	0.00	0.00	0.00	6.25	12.50	12.50	43.75	25.00
ECT	Intégrés	3	13.67	0.00	0.00	0.00	0.00	33.33	0.00	66.67	0.00

1 ère langue (écrit)	NB de copies	Moyenne générale	0 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 à 11	12 à 13	14 à 15	16 à 20
ALLEMAND										
Présents	516	11.22	0.58	3.49	11.24	21.32	23.45	18.80	12.98	8.14
Admissibles	120	13.36	0.00	1.67	0.83	10.83	17.50	25.00	25.00	19.17
Intégrés	53	12.75	0.00	3.77	0.00	16.98	18.87	18.87	26.42	15.09
ANGLAIS										
Présents	3310	10.57	2.21	4.89	12.57	21.36	25.56	19.58	10.09	3.75
Admissibles	625	13.00	0.00	0.00	1.92	8.96	24.00	29.44	22.72	12.96
Intégrés	273	12.83	0.00	0.00	1.47	9.52	26.01	30.77	22.71	9.52
ARABE LITTERAL										
Présents	183	13.60	0.00	1.09	2.19	11.48	12.02	18.58	33.88	20.77
Admissibles	32	15.56	0.00	0.00	0.00	0.00	6.25	9.38	43.75	40.63
Intégrés	16	14.96	0.00	0.00	0.00	0.00	6.25	18.75	50.00	25.00
ESPAGNOL										
Présents	254	11.13	1.18	1.57	10.24	14.96	33.86	25.59	10.63	1.97
Admissibles	39	13.09	0.00	0.00	2.56	2.56	25.64	41.03	20.51	7.69
Intégrés	13	13.02	0.00	0.00	0.00	7.69	30.77	23.08	30.77	7.69
ITALIEN										
Présents	58	13.13	0.00	1.72	3.45	10.34	20.69	22.41	24.14	17.24
Admissibles	10	15.67	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10.00	50.00	40.00
Intégrés	3	15.33	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	33.33	33.33	33.33
LATIN										
Présents	32	11.50	3.13	0.00	3.13	28.13	25.00	6.25	25.00	9.38
Admissibles	10	13.35	0.00	0.00	0.00	20.00	10.00	10.00	40.00	20.00
Intégrés	6	13.67	0.00	0.00	0.00	16.67	0.00	16.67	50.00	16.67
PORTUGAIS										
Présents	7	17.33	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	14.29	14.29	71.43
Admissibles	2	19.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RUSSE										
Présents	17	15.44	0.00	0.00	0.00	0.00	11.76	23.53	11.76	52.94
Admissibles	3	14.40	0.00	0.00	0.00	0.00	33.33	33.33	0.00	33.33
Intégrés	1	13.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00

2 ème langue (écrit)		NB copies	Moy. gale	0 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 à 11	12 à 13	14 à 15	16 à 20
ALLEMAND											
Présents	961	10.17	4.89	6.45	13.11	20.40	23.93	18.42	9.68	3.12	
Admissibles	197	12.74	0.00	0.00	3.55	8.63	24.87	31.47	21.83	9.64	
Intégrés	97	12.49	0.00	0.00	3.09	7.22	30.93	32.99	18.56	7.22	
ANGLAIS											
Présents	1067	10.18	2.62	5.72	12.93	24.84	25.40	17.71	8.62	2.16	
Admissibles	216	12.20	0.46	0.00	5.56	10.65	28.24	27.78	21.30	6.02	
Intégrés	92	12.04	0.00	0.00	6.52	10.87	30.43	29.35	19.57	3.26	
ARABE LITTERAL											
Présents	36	10.23	5.56	11.11	11.11	19.44	16.67	19.44	8.33	8.33	
Admissibles	6	13.32	0.00	0.00	16.67	0.00	0.00	50.00	16.67	16.67	
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
ESPAGNOL											
Présents	2023	10.59	1.88	4.45	12.01	21.26	26.10	21.11	11.07	2.13	
Admissibles	376	12.54	0.00	0.80	2.39	13.56	20.74	30.59	25.27	6.65	
Intégrés	158	12.47	0.00	0.00	2.53	15.19	20.89	32.91	22.78	5.70	
ITALIEN											
Présents	144	11.29	0.69	0.69	9.72	20.83	29.17	21.53	14.58	2.78	
Admissibles	22	13.34	0.00	0.00	0.00	0.00	36.36	22.73	27.27	13.64	
Intégrés	11	12.76	0.00	0.00	0.00	0.00	54.55	9.09	18.18	18.18	
LATIN											
Présents	45	9.52	13.33	13.33	15.56	6.67	15.56	13.33	13.33	8.89	
Admissibles	8	13.56	0.00	0.00	12.50	0.00	25.00	12.50	25.00	25.00	
Intégrés	2	10.00	0.00	0.00	50.00	0.00	0.00	50.00	0.00	0.00	
PORTUGAIS											
Présents	3	15.17	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	33.33	33.33	33.33	
Admissibles	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
RUSSE											
Présents	32	11.03	12.50	0.00	6.25	9.38	21.88	25.00	18.75	6.25	
Admissibles	8	12.79	0.00	0.00	0.00	0.00	37.50	37.50	25.00	0.00	
Intégrés	2	10.15	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00	
CHINOIS											
Présents	33	12.73	0.00	9.09	6.06	6.06	18.18	15.15	18.18	27.27	
Admissibles	4	16.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	25.00	75.00	
Intégrés	1	14.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00	

2 ème langue (écrit)		Moy. gale		0 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 à 11	12 à 13	14 à 15	16 à 20
NB copies											
HEBREU											
Présents	7	11.11	14.29	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	85.71	0.00	0.00
Admissibles	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
JAPONAIS											
Présents	5	14.12	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	60.00	40.00	0.00
Admissibles	2	14.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00	50.00	0.00
Intégrés	2	14.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00	50.00	0.00
NEERLANDAIS											
Présents	1	6.80	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Admissibles	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
POLONAIS											
Présents	4	12.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	50.00	50.00	0.00	0.00
Admissibles	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SUEDOIS											
Présents	1	15.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00
Admissibles	1	15.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
VIETNAMIEN											
Présents	4	15.88	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	25.00	25.00	50.00
Admissibles	1	18.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TURC											
Présents	2	8.90	0.00	0.00	50.00	0.00	0.00	50.00	0.00	0.00	0.00
Admissibles	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intégrés	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

II – COMPTES RENDUS DES EPREUVES

CULTURE GENERALE

DISSERTATION

Options scientifique, économique et technologique

ESSEC : Robert LEVY
EDHEC : Maël RENOUARD

Sujet : L'action est-elle une nécessité ?

Commençons comme l'an dernier et quasiment dans les mêmes termes par énoncer quelques sujets de satisfaction soulignés par la plupart des correcteurs : globalement, les candidats maîtrisent l'expression écrite (syntaxe, propriété des termes et orthographe - même si sur ce dernier point quelques correcteurs font état cette année encore d'une relative dégradation) ; pour la plupart d'entre eux, les candidats connaissent les schémas de base de la dissertation ; quasiment tous les candidats ont, dans certaines limites, traité du sujet (la question de l'action et de sa nécessité était abordée dans chaque phase du développement, même lorsque le candidat se contentait de réciter des fragments de cours plus ou moins bien digérés). Cette qualité, dans l'ensemble, du niveau rhétorique et dialectique, a donné, cette année encore, l'impression que l'épreuve est prise au sérieux et qu'elle est bien préparée. Il n'y a que très peu de copies ineptes et la forme littéraire "dissertation" est assez bien dominée. Toutes ces remarques doivent être complétées par une information concernant la moyenne de l'épreuve de la session 2008 : elle est de 9,55 et donc très légèrement supérieure à celle de 2007 (9,46) ; rappelons qu'en l'an 2000 elle était de 7,7. Cette moyenne confirme une tendance continue, ancienne déjà, et engagée dès 1994.

Reste, pour répéter le rapport de l'an dernier, que tout n'est pas encore parfait, et qu'il faut redire aux candidats qu'ils passent un concours : autrement dit, ils doivent, d'une part, exposer leurs qualités, se distinguer en évitant en particulier de voir en quelques lieux communs l'alpha et l'oméga de la pensée, affronter le sujet dans sa particularité ; et d'autre part, se plier aux exigences propres à l'épreuve de dissertation, exigences qui découlent de sa définition, que nous nous permettons de rappeler une fois de plus : "La dissertation de culture générale est un exercice, écrit dans une langue maîtrisée et choisie, au cours duquel, à propos d'un sujet faisant explicitement référence au thème de l'année, le candidat manifeste une aptitude tout d'abord à effectuer l'analyse et la problématisation du libellé proposé, ensuite à organiser et mener une discussion construite, sans préjugé, ouverte, conséquente et cultivée ; il y mobilise librement ce qu'il connaît des littératures française et étrangère, des différents arts (cinéma, peinture, photographie, théâtre...), de la tradition philosophique, des sciences exactes et des sciences de l'homme, des grandes religions et des principaux courants idéologiques contemporains ; il y démontre enfin en quoi cet enrichissement culturel permet de mieux comprendre le monde dans lequel il vit".

Que les candidats examinent avec soin cette définition et ils verront :

- Tout d'abord, qu'elle préside à l'élaboration et à l'élection du sujet qui leur sera proposé : il se doit d'être ouvert, formulé simplement, lié mais non limité au thème de l'année; une fois encore il faut réaffirmer qu'il est nécessaire de mobiliser les acquis de la première année (enseignement de culture générale) pour traiter effectivement le sujet du concours et que le thème de la seconde année est l'occasion d'une réflexion conduisant à la confection d'une dissertation de culture générale, susceptible de prendre en compte la diversité des directions et des domaines qui font d'un terme («l'action») un programme; le traitement du sujet exige de mener des analyses portant sur la réalité sous tous ses aspects.

- Ensuite, qu'elle organise le travail des correcteurs en ce qu'elle fixe les principes généraux de l'évaluation des copies : importance primordiale de la problématisation (il nous faut donc sanctionner toute copie dont l'introduction n'est qu'une formalité, qui évite ou dénature le sujet et se contente d'annoncer un programme là où on attend l'énoncé d'un problème) ; importance de l'aptitude à approfondir avec soin et minutie une perspective, pertinente évidemment (il nous faut donc sanctionner toute copie qui se contente d'évoquer allusivement un grand nombre de directions possibles de réflexion et au contraire valoriser toute copie qui pense longuement et précisément en compagnie et à l'aide d'une référence, quelle qu'elle soit) ; importance des exemples que, là encore, on doit choisir et exposer avec attention et scrupule (il nous faut donc sanctionner et les copies sans exemple et celles qui, pratiquant la livraison en vrac d'exemples à peine évoqués, la plupart du temps confondent d'une part références et exemples et d'autre part exemples littéraires, philosophiques et historiques). On redira enfin que «citation n'est pas raison» ; cela est encore plus vrai pour les textes dits «littéraires» ; il faut ainsi garder en mémoire le point suivant : la valeur d'une citation n'est que la valeur du commentaire qui l'explique.

Plusieurs défauts demeurent, largement répandus :

- Une trame de réflexion simpliste, reposant sur des balancements exagérés et des oppositions traitées sans nuance. Les candidats ont certainement lu qu'il faut faire l'introduction une fois le devoir terminé, ce qui fait que les introductions sont le plus souvent composées de trois phrases qui résument le contenu des trois parties sans lien logique, sans unité problématique, sans qu'un enjeu clair apparaisse. Elles sont souvent très fermement structurées et en même temps incompréhensibles (par absence de liens) et donc inutiles. Trop de copies, au motif d'annoncer le plan du devoir, proposent un résumé des analyses à suivre pour se contenter ensuite de délayer plus ou moins poussivement ce qui apparaît acquis.

- Si l'expression est en général correcte, on peut regretter une certaine approximation dans le vocabulaire, même courant, une absence de souci du mot juste et, plus largement, la méconnaissance du fait que la réflexion progresse, se nuance et se construit par un effort permanent de précision et de rigueur. Les candidats ont donné trop souvent encore l'impression d'être peu intéressés par ce dont ils traitent et de se limiter à régurgiter quelques citations apprises par cœur mais souvent hors de propos ou de se borner tout simplement à aligner quelques remarques trop générales, quand il ne s'agit pas de produire un nouveau catalogue des idées chic ou reçues.

- Concernant les références, on peut noter, comme les années précédentes, qu'elles ne sont la plupart du temps ni maîtrisées (elles sont de seconde main, approximatives, identiques d'une copie à l'autre), ni exploitées. Elles servent le plus souvent de simple caution au propos et en quelque sorte implicitement d'argument d'autorité. C'est vrai des références littéraires, utilisées à des fins purement ornementales (Bartleby ou Oblomov comme illustrations d'absence d'action et donc de preuve qu'elle n'est pas nécessaire). Mais c'est également le cas pour la philosophie : la référence, ni commentée ni expliquée ne sert qu'à obliger le correcteur à considérer que le propos du candidat fait le poids. Les candidats confondent donc trop souvent culture générale et culture en général. Les copies valorisées sont ainsi celles où il y a une forme d'installation dans les références et non une juxtaposition de doctrines sans analyses ni transitions. L'effort d'apprentissage, s'il se ressent dans de nombreuses copies, reste souvent trop superficiel. A force de se répéter, certaines références ne discriminent plus les devoirs à elles seules : il ne

suffit pas de faire allusion au non-agir dans la pensée chinoise, il faut encore, pour témoigner d'un réel effort de compréhension et de connaissance, ne pas confondre taoïsme et bouddhisme, ni Lao-Tseu et Sun-Tzu.

*

Le sujet de cette année (« L'action est-elle une nécessité ? ») était ouvert à une multiplicité de lectures, de développements et de références, mais il fallait s'interroger précisément sur sa signification. Il est trop souvent devenu : « Faut-il agir ? », « L'action est-elle nécessaire ? », « A quoi l'action sert-elle ? », « Est-il nécessaire d'agir ? », etc. Une lecture précise de ce sujet – comme de tout sujet – impliquait un travail de variation conceptuelle : sans que le devoir ne tourne en une série de distinctions scolastiques, les candidats auraient gagné à creuser la différence qui singularisait ce sujet parmi d'autres qui, tout en étant évidemment proches, ne signifiaient sans doute pas exactement la même chose. Les correcteurs sont unanimes à regretter l'absence, sauf dans certaines copies excellentes, d'une véritable précision dans la lecture de la question, s'attachant à *tous* les termes de celle-ci (même en s'attardant sur l'article indéfini, *une* nécessité, on pouvait nettement approfondir la problématique, comme on le verra plus bas).

L'une des principales difficultés du sujet provenait du fait que le champ lexical du nom *nécessité* ne recouvre pas exactement celui de l'adjectif *nécessaire*. Dans le langage courant *nécessaire* a connu un affaiblissement de sens que n'a pas toujours subi *nécessité* - dans les copies qui ont glissé sans réflexion de la nécessité au nécessaire, cet adjectif a été très vite assimilé à *utile*, *efficace*, *justifié*. On attendait de l'acuité des candidats qu'elle les conduise à remarquer que « une nécessité » fait entendre le sujet dans une dimension plus large, ouverte jusqu'à un questionnement métaphysique : par cette formulation, l'action apparaît comme un secteur de l'existence, une « entité » qui s'impose en général à cette existence, alors que « l'action est-elle nécessaire ? » conduit à se concentrer prématurément et exclusivement sur les modalités de l'accomplissement pratique ; lequel n'était bien sûr en aucun cas à exclure, mais il devait prendre place dans une interrogation sur les liens entre existence et action qui donnait toute sa portée au sujet. Différentes formes de nécessité (de fait ou morale, conditionnelle ou inconditionnelle) ne sont que rarement prises en compte. Quant à sa définition, on trouve des copies pour identifier la nécessité à l'utilité ; on ne distingue pas assez entre nécessité, besoin, obligation, devoir. Le nécessaire a également été compris par certains candidats d'une manière très subjective : ce qui est nécessaire pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre, cela dépend des individus ("le caractère nécessaire ou non d'une action dépend de chacun"). Rares sont les copies où l'on s'interroge sur la nature de la nécessité, sur la distinction entre une nécessité métaphysique, une nécessité physique, une nécessité rationnelle, une nécessité morale, une nécessité intérieure, etc. Les candidats ne manquent donc pas d'un certain savoir scolaire ; ce qui leur fait défaut c'est la maîtrise du sens des mots.

A cela il faut ajouter que, le sujet portant sur "l'action" en général, très peu de candidats prennent le temps de définir (ou de rappeler la définition de) ce terme, de dire quelles en sont les caractéristiques propres (par exemple viser une fin, délibérer, choisir, etc.), ce qui permettrait de le rapprocher ou de le distinguer de termes proches (comme agir, effectuer, produire, penser, etc.) ; certaines distinctions conceptuelles majeures (comme la distinction qu'Aristote fait entre *poiesis* et *praxis*, entre contemplation et action, etc.) ne sont pas suffisamment mobilisées par les candidats pour pouvoir donner des sens précis à la question posée et dégager des axes de réflexion possibles. Ainsi, beaucoup de candidats se contentent d'opposer action/pensée, oubliant de voir que la pensée ou l'activité intellectuelle est encore et toujours une forme d'action. Par voie de conséquence, un candidat peut écrire que "les philosophes sont l'exemple même d'une inaction inutile".

Les meilleures copies parviennent à éviter ces défauts: en construisant la réflexion autour des sens possibles de la nécessité, des rapports entre nécessité et contingence, nécessité et liberté, en posant à partir de là la question de la valeur de l'action; en dégageant la portée paradoxale du sujet, qui n'a que trop rarement suscité l'étonnement, alors qu'il appelait, non sans une certaine provocation que les candidats auraient pu relever, à remettre en question un présupposé plutôt bien établi (comment l'action pourrait-elle ne pas être une nécessité?); en s'interrogeant sur les implications d'une remise en question de l'action en général; en dépassant le sens courant de la question, pour lui donner, comme on l'a évoqué, une dimension métaphysique (la faculté d'agir en général) ou existentielle (l'action est-elle une contrainte ou une valeur?). Certains candidats, plus avisés, s'étonnent de voir que l'action, qu'on tendrait à associer à la liberté du sujet et à la contingence de l'univers, est reliée dans le sujet proposé à l'idée de *nécessité*, même précédée de l'article indéfini; et *nécessité* une fois distinguée de *déterminisme* ou d'*obligation* ils se demandent parfois *pour qui* l'action pourrait être ou n'être pas une nécessité, sans s'en tenir à des considérations sur *l'Homme* en général; on observe parfois encore que même si l'on tient *l'agir* pour une nécessité, il ne s'ensuit pas que telle action singulière soit nécessaire et qu'on peut bel et bien soutenir que nous sommes « condamnés à être libres »; la pensée existentialiste, rarement évoquée avec pertinence, pouvait ainsi être mise à profit dans le traitement de ce sujet.

En affrontant le sujet et ses exigences propres, on pouvait voir par exemple que :

- L'action peut être une nécessité d'essence, au sens où l'on ne saurait concevoir une vie humaine sans action; Montaigne (« Nous sommes nés pour agir »), Leibniz (« L'homme doit agir le plus possible car il doit exister le plus possible et l'existence est essentiellement action »), Maurice Blondel, Bergson (« La spéculation est un luxe, mais l'action est une nécessité »), et beaucoup d'autres permettaient d'argumenter en ce sens. Cela veut dire (et c'est ce qu'impliquera la théorie sartrienne de l'engagement) que même si l'on ne fait rien, on agit quand même, négativement. Nous ne pouvons concevoir une vie qui échappe, d'une manière ou d'une autre, à l'action, nous sommes jetés dans l'action, condamnés même à l'action, dès lors que nous sommes. L'action n'est pas un attribut contingent de la vie.

- L'action peut devenir un impératif, peut-être au nom d'une conformation à cette nécessité d'essence que « l'action inactive » ne saurait satisfaire. Nous vivons avec l'idée qu'il nous faut agir, sinon nous craignons, pour ainsi dire, de sortir de l'être. L'inaction est redoutée comme un mal-être. C'est cette angoisse ontologique de l'inaction qui fait peut-être la grandeur des représentations littéraires de la paresse d'Oblomov, de l'indécision de Frédéric Moreau, ou encore, du geste de ceux qui, dans *Le Rivage des Syrtes*, préfèrent le sursaut d'une apocalypse mortelle à l'inactivité crépusculaire de leur vieux pays. Si « être c'est agir », si l'action est essentielle au fait d'être, alors, par contrecoup, l'inaction devient, pour ainsi dire à nouveau, capable du néant. Aristote par exemple semble avoir éprouvé une répugnance proprement ontologique pour le sommeil; et il disait qu'une vertu qui ne s'actualise pas, qui, si l'on peut dire, n'est pas « agie », n'a aucune valeur: comment peut-on se dire virtuellement courageux? Cela vaut aussi bien, remarquons-le, pour la vertu intellectuelle de *sophia*: même la pure contemplation réclame de l'activité, et le Dieu d'Aristote, qui est pure contemplation de lui-même, est aussi pure activité, *actus purus*, diront les scolastiques.

- L'action peut également être l'objet d'un goût (paradoxalement, une passion de l'action?). On pouvait interroger le goût esthétique pour les films d'action, par exemple – même si on le tient pour vulgaire, il a sans doute de profondes racines. C'est l'ennui qui serait alors, peut-être, la confrontation au néant dont on voudrait se détourner, en réclamant l'action comme une forme du divertissement.

De là on pouvait se demander si le sens commun, notre sens commun, qui veut de toutes parts tant d'action, n'est pas précisément informé, malgré ce qu'il peut croire, par une tradition philosophique

particulière. C'est, en tout cas, ce qu'on peut envisager en lisant les ouvrages de François Jullien consacrés à la pensée chinoise : dans *L'Art de la guerre*, de Sun-Tzu, stratégie plutôt qu'héroïsme ; dans Lao-Tseu, célébration du non-agir par lequel on obtient bien plus que par l'activisme, célébration de la dépense minimale d'énergie plus digne d'éloge que l'agitation. Alors que (en suivant F. Jullien) l'agir à l'occidentale serait imposition à la réalité d'un modèle qui lui est extérieur, transcendant, et vaudrait pour sa norme, son devoir-être (telle serait, par excellence, l'idée), le non-agir à la chinoise exploiterait des processus immanents à la réalité - mais ne devait-on pas aussi parler de la Chine du XXI^e siècle ?

- Une telle remise en cause culturelle de la nécessité de l'action devait donc toutefois être elle-même interrogée. Tout ce qui n'agit pas, et fait de cette inaction une efficacité supérieure, n'est pas chinois pour autant. Disons pour le moins que cette insistance du non-agir dans la tradition chinoise peut nous inciter à retrouver dans la nôtre ce que nous avons pu oublier d'y voir : Koutouzov, dans *Guerre et paix* de Tolstoï, ressemble beaucoup au parfait stratège de Sun-Tzu ; il laisse fuir les troupes de Napoléon sans risquer un assaut décisif, contre l'avis de tous les princes de l'état-major. « Wait and see », « Il est urgent d'attendre » ou « Hâtons-nous de ne rien faire » sont des maximes qui recèlent sans doute autant de sagesse que d'humour. Il y a aussi, en définitive, des vices de l'action (l'agitation) et des vertus de l'inaction (la patience). L'exemple de Fabius Quintus dit Cunctator – le temporisateur – n'a que trop rarement été convoqué...

- On pouvait de là aussi se demander, par exemple, si la déconstruction des enchaînements narratifs, dans le roman ou le cinéma du vingtième siècle, souvent perçue comme une offense par le goût spontané pour l'action et la répugnance immédiate pour les spectacles où « il ne se passe rien », ne s'est pas imposé, comme un signe d'éclat intellectuel, parce qu'il semblait être le prolongement d'un effort très ancien de l'humain pour se défaire de l'action précisément parce qu'elle était ressentie comme une nécessité.

En définitive, on pouvait en quelque sorte retourner la question. Si l'action apparaît souvent comme une nécessité, c'est parce qu'elle est tenue pour une valeur. Bergson dit, pour reprendre une formule déjà citée : « la spéculation est un luxe, mais l'action est une nécessité. » Cela pourrait facilement passer pour le slogan d'un anti-intellectualisme qui n'est bien sûr pas le fait de Bergson. L'homme d'action peut tenir pour futiles les occupations qui ne lui apparaissent pas directement productives. Il a beau jeu de plaider la situation matérielle de l'homme, la nécessité vitale d'agir : ramener le pain est nécessaire avant tout, pour la métaphysique, on verra plus tard. Et il n'a pas tort. Mais ce qu'on peut dire aussi bien, c'est que tout l'effort de l'humain a précisément été de s'affranchir de nécessités telles que cela, et de se conquérir des domaines de liberté, ou de « luxe », pour reprendre le terme même de Bergson, sans lesquels la vie ne serait qu'une répétition monotone, asservie aux cycles de la nature, et ne serait peut-être pas une vie pleinement humaine. En bref, c'est précisément parce que l'action est une nécessité qu'elle ne serait pas – autant qu'on pouvait le croire au début – une valeur. Que l'action soit une nécessité, c'est cela qui en fait, étrangement, une passion ; qui fait que, même si nous croyons être libres dans nos actions, nous sommes contraints dans le fait même d'agir. En affirmant que l'action est une nécessité, en la reconnaissant pour telle, on trouverait donc une raison de chercher à s'en affranchir – de chercher ailleurs que dans l'action la liberté et la dignité. La notion antique de *skholè*, de loisir, témoigne d'un tel enjeu. Mais si radicalement qu'elle impliquait de mépriser les activités manuelles et de confier aux esclaves l'accomplissement des menues tâches qui eussent ramené un homme libre à l'état d'être purement et simplement vivant, et contraint d'agir pour survivre, se nourrir, etc.

- Il était donc sans doute difficile de s'en tenir là – si rabaisser l'action à une nécessité signifie la réserver à des hommes à qui l'on doit alors ôter leur dignité. Du reste, comme on le sait, les rapports de domination entre le maître oisif et le serf agissant peuvent assez facilement se renverser : on ne gagne pas grand-chose à ne rien faire. Vouloir s'affranchir de l'action est sans doute aussi stérile que vouloir s'y livrer

à tout prix au nom de « nécessités de la vie » auxquelles on devrait abandonner le luxe de la contemplation. On pouvait, en suivant Hannah Arendt, souligner l'existence d'un concept grec d'action glorieuse qu'elle oppose, dans le champ de la *vita activa* en général, au travail/labeur (*labor*) et à l'œuvre/ouvrage (*work*). Action qui est autant l'apanage des hommes libres que la contemplation ; qui leur est aussi nécessaire ; après tout, au sein du repos nous éprouvons souvent, assez vite, une nostalgie de l'action – que nous comblons par des jeux, des exercices corporels, etc. L'action est une nécessité, comme la pensée en est une, comme le repos en est une. Elle est une dimension de l'existence. C'est sans doute ainsi qu'il faut entendre la question – alors qu'initialement, on ressent quelque chose d'hégémonique dans la nécessité, on s'inquiète de ce que reconnaître à l'action le statut de nécessité impliquera de lui donner une primauté. Ce n'est pas parce que l'action est une nécessité qu'elle s'impose à toute l'existence. Du coup, il n'est pas besoin de « sauver » l'existence en l'affranchissant de cette nécessité en général. Il faut la réduire au fait de n'être qu'une nécessité. Telle est peut-être le véritable sens de l'effort humain : faire que l'action ne soit plus la seule nécessité, la nécessité impérieuse, celle après quoi le reste doit passer, mais une nécessité parmi d'autres, se créer, donc, d'autres nécessités, faire que la spéculation devienne elle aussi une nécessité, comme tous les « luxes » humains, comme la musique, dont Jankélévitch disait qu'on pouvait tout à fait vivre sans, mais moins bien ; c'est-à-dire, faire que ce ne soit plus seulement la vie nue qui soit la norme du nécessaire, mais la vie bonne.

Correcteurs : Alexandre ABENSOUR, Sophie AUDIDIÈRE, Thierry BAUDAT, Jean-Paul BERLIOZ, Frédéric BERLAND, Jean-François BOSSY, Françoise BOULAY, Jean BOURGAULT, Maryvonne BRASME, Florence BRAUNSTEIN, Emmanuel CAQUET, François CHARRAS, Julie CHEMINAUD, Martine DELRUE, Marcel DTCHE, Christian DUBOIS, Pascal DUMONT, Martine GASPAROV, Didier GUIMBAIL, Gilbert GUISLAIN, Michel ISLER, Julien JIMENEZ, Frédéric LAUPIES, Robert LÉVY, Michel LIEVRE, Florent LILLO, Luce MONDOR, Franck NOULIN, Jean-François PEPIN, Agnès PIGLER, Frédéric POSTEL, Maël RENOARD, Luc REVILLON, Antoine ROULLÉ, Dominique SAATDJIAN, Sylvain SAINT-PIERRE, Jacques SCHNÄBELE, Alexandre TOMADAKIS.

**Epreuve écrite de contraction de texte
Epreuve ouverte sous la responsabilité de HEC**

**Moyenne par école
Options scientifique, économique et littéraire**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	10,64	4366
AUDENCIA Nantes	10,20	6325
CERAM	9,09	3518
EDHEC	10,21	6458
E.M. Lyon	10,31	6030
ESC Amiens	8,16	920
ESC Brest	8,29	567
ESC Clermont-Ferrand	8,99	3615
ESC Dijon	8,99	3615
ESC Grenoble	9,98	5680
ESC Pau	8,46	1365
ESC Rennes	8,99	3615
HEC	10,68	3979
IECS Strasbourg	8,93	1821

Moyenne générale : 9,86

Nombre de candidats : 8721

ENAss (opt. Histoire-géographie)	9,35	71
ENAss (opt. Math)	9,88	34
E.S.M. de Saint-Cyr	9,37	247
INSEEC (Paris-Bordeaux)	8,44	1597
I.S.C.	8,73	1871
I.S.C.I.D.	7,34	32

CONTRACTION DE TEXTE

Options scientifique, économique, technologique, lettres et sciences humaines

(épreuve conçue et réalisée par HEC)

- **Le texte 2008 :**

Pour la session 2008, le texte proposé aux candidats était extrait d'un ouvrage de Paul Ricoeur, publié en 1955 sous le titre *Histoire et vérité*. Le sujet renouait avec un thème souvent abordé dans le cadre de la contraction, celui, en l'occurrence, de l'histoire, que Paul Ricoeur plaçait au centre de sa réflexion.

Il offrait en outre l'avantage d'évoquer nombre de notions étudiées durant la première année de classe préparatoire, rappelant de la sorte, s'il en était besoin, que la contraction n'évalue pas seulement des compétences techniques : cet exercice exigeant, qui impose de savoir lire autant que de savoir écrire, suppose aussi une solide culture générale, dont les correcteurs ont constaté qu'elle avait cruellement manqué aux travaux les plus faibles.

De nombreuses impropriétés dans le vocabulaire usuel de la religion ont ainsi été déplorées, à l'image de celles qui voyaient les étudiants substituer « Bible » à « chrétienté », « foi » à « salut » ou « catholique » à « chrétien ». Si le désenchantement du monde décrit par Marcel Gauchet caractérise notre époque, il ne saurait légitimer ces approximations.

- **L'esprit et le format de l'épreuve :**

Dans leur majorité, les correcteurs ont salué le respect des règles formelles d'un exercice bien connu des étudiants. Cependant, quelques copies résiduelles nous obligent à en rappeler certains principes élémentaires.

Aucun titre n'est ainsi requis pour cette épreuve, durant laquelle les candidats doivent restituer la pensée d'un auteur, sans en trahir la progression. À cet égard, la mise en page mérite un soin particulier, chacune des grandes parties du texte devant donner lieu à un saut de ligne. En outre, dès lors que certaines parties sont très longues, ce qui était le cas de la troisième, il est souhaitable d'en distinguer les différents mouvements en allant à la ligne.

Appropriation d'une pensée que l'étudiant se doit de rendre fidèlement, la contraction exige d'une part un effort de reformulation, et d'autre part le choix d'un système énonciatif neutre. A ce titre, on ne saurait citer Paul Ricoeur sans trahir l'esprit même de l'épreuve, ce que quelques-uns – rares il est vrai – ont pourtant fait. Précisons encore que si l'impératif de reformulation interdit ces collages de citations auxquels trop de travaux recourent, certains termes essentiels peuvent difficilement se trouver remplacés. Ainsi en était-il des vocables « progrès » ou « histoire », voire de « destination ». C'est également à la pertinence de ses choix lexicaux que l'on distingue un excellent candidat.

L'une des difficultés majeures de l'exercice tient évidemment au nombre limité de mots dont les étudiants disposent. Les correcteurs en ont conscience, mais il sont sans clémence pour les copies – encore nombreuses – dont les décomptes sont inexacts. Par ailleurs, dans la majorité des cas, les dépassements auxquels se livrent les candidats pourraient être facilement évités : était-il par exemple judicieux, lorsqu'on se référait aux crises que traversent les civilisations, de citer non seulement Toynbee, mais également son maître ouvrage, *A study of History* ? Nous voulons croire que non.

Rappelons par ailleurs que le résumé est compris entre 380 et 420 mots qui doivent être comptés, chaque cinquantième mot étant matérialisé avec indication dans la marge et le compte total indiqué à la fin. En-

deçà et au-delà du format, une pénalité d'un point par 10 mots est appliquée. Est considéré comme mot tout terme séparé d'un autre par un blanc ou par un signe typographique quelconque, à l'exception du « t » euphonique. « C'est-à-dire » compte donc pour quatre mots, tandis que « Léonard de Vinci » compte pour trois. En revanche, les millésimes ne comptent que pour un mot.

Enfin, pour ce qui concerne la langue, le jury a reconduit le barème adopté l'an passé : trois fautes vénielles sont admises en franchise. Elles n'entrent pas dans le décompte qui prend effet à partir de la quatrième faute, comptée comme première faute. De la quatrième à la sixième faute caractérisée (soit de la première à la troisième faute comptée), on peut enlever 1 point (globalement) et 2 si ces trois fautes sont vraiment graves ; de la septième à la huitième faute, deux points sont en tout enlevés ; de la neuvième à la dixième faute, trois points sont ôtés au candidat. Au-delà, celui-ci perd un point par faute.

- **Les candidats et le texte 2008 :**

Bien que l'extrait retenu respectât l'esprit de l'épreuve, il n'en présentait pas moins quelques difficultés. La première était sans doute son format, puisqu'il se composait de 3757 mots, ce qui explique sans doute l'inachèvement de certaines copies. La seconde tenait pour sa part à la structure de l'argumentation, dans la mesure où Paul Ricoeur – après avoir évoqué dans le premier paragraphe la question du progrès – menait ensuite une réflexion sur ce qui le constituait, à savoir l'outillage. Cette notion revêtait sous sa plume une acception très large, puisqu'elle incluait la connaissance et la conscience. Si cette première partie s'est dans l'ensemble révélée bien comprise, plusieurs candidats s'y sont illustrés par des maladresses surprenantes. Ainsi de ces copies qui reprenaient la citation de Pascal au cinquième paragraphe, ou de ces autres qui mentionnaient Socrate, Descartes et Vinci... Faut-il rappeler que lorsqu'on ne dispose que de 400 mots, les informations que l'on retient doivent être essentielles à l'intelligence du propos de l'auteur ?

L'autre problème auquel certains furent confrontés fut la gestion des équilibres : en choisissant de se montrer trop diserts sur les huit premiers paragraphes, qui ne contenaient pas de manière explicite la thèse de l'auteur, ceux-ci ont perdu un nombre de mots précieux pour les deux autres parties.

Beaucoup enfin n'ont pas accordé au septième paragraphe toute l'importance qu'il méritait : Paul Ricoeur y établissait un bilan, qui annonçait en creux le passage à un autre plan. Les lecteurs les moins avertis auraient alors pu comprendre, avec un minimum d'attention, que sa réflexion ne portait pas tant sur le progrès que sur l'histoire, dont il venait d'envisager une conception fondée sur la notion de progrès, qui avait pour limite principale l'anonymat auquel elle condamnait les hommes. À l'inverse, le « sens chrétien de l'histoire » leur rendait toute leur place, sans pour autant s'opposer de manière radicale à cette histoire fondée sur l'idée de progrès, comme trop de candidats l'ont cru.

La deuxième partie du texte – qui comprenait les paragraphes neuf à quinze – était sans conteste la plus difficile. Après avoir évoqué l'absence de confrontation décisive entre le sens chrétien de l'histoire et une histoire fondée sur le progrès, Paul Ricoeur expliquait en effet qu'une confrontation était finalement possible. Bien des préparateurs ont alors caricaturé son propos, en lui prêtant des contradictions qui lui étaient étrangères. Les correcteurs ont bien conscience que le temps est compté dans cette épreuve, mais les candidats doivent comprendre qu'on ne peut sacrifier les nuances d'une pensée sur l'autel de l'efficacité. Les meilleures copies sont ainsi celles qui ont perçu que l'absence de confrontation décisive ne signifiait pas absence absolue de confrontation, et que – tout au contraire – dans la mesure où l'histoire fondée sur la notion de progrès supposait une destination à laquelle le christianisme n'était pas insensible, chacune de ces conceptions historiques pouvait, sur ce terrain du moins, se trouver confrontée. Cependant, Paul Ricoeur observait aussi que la destination de l'homme importait moins au christianisme que le salut des hommes, qu'il privilégiait.

Pareille affirmation permettait de saisir l'objet de la troisième partie, inaugurée par le paragraphe seize. L'auteur y réhabilitait une histoire concrète, soucieuse de rendre aux individus autant qu'aux peuples leurs spécificités, loin de cet anonymat auquel l'idée de progrès les condamnait. Encore fallait-il comprendre que cette histoire concrète n'était pas l'histoire chrétienne, mais qu'il s'agissait d'une histoire « en prise » avec

le christianisme, pour reprendre une expression employée dans le texte. Encore fallait-il également comprendre que Paul Ricoeur n'entendait pas renoncer à l'idée de progrès au profit de cette histoire concrète, mais qu'il plaidait pour leur superposition, ce dont le dix-huitième paragraphe témoignait de manière explicite.

Ce troisième mouvement ne présentait pas de difficultés majeures. Certes long et composé d'exemples copieux, il obéissait toutefois à une ligne argumentative claire. L'histoire concrète y était présentée comme authentiquement historique, fondée qu'elle était sur les catégories de déclin, d'époque ou de crise. S'y révélait dès lors la pluralité des civilisations, quand l'idée de progrès privilégiait une vision unitaire de l'humanité. Ces civilisations se trouvant définies par des valeurs aussi communes que concrètes, il convenait de revoir l'importance accordée à l'outil dans ce cadre : celui n'était qu'un moyen, que l'histoire concrète insérait dans une histoire des fins. Bien des copies ont totalement occulté cette observation pourtant importante.

L'auteur montrait ensuite que l'histoire concrète mettait également en relief la précarité des civilisations, ce que les candidats ont cette fois mieux compris, beaucoup ayant d'ailleurs repris de façon pertinente la réflexion que Paul Ricoeur empruntait à Toynbee.

Le passage suivant, consacré à l'existence de lignes parallèles au sein de chaque civilisation, n'a guère posé problème en lui-même, mais les candidats pressés par le temps et qui avaient dès la deuxième partie perdu le fil directeur du texte se sont souvent livrés à un collage de citations des plus indigestes.

Plus difficile fut en revanche le traitement du paragraphe vingt-sept et des paragraphes vingt-huit à trente : nombre de préparateurs ont visiblement jugé le premier aussi confus et massif que la conscience d'époque qui en était au cœur, tandis que le second a donné lieu à d'étonnants contresens. Pour n'avoir pas saisi le sens de l'expression « en procès », certains ont ainsi expliqué que le mérite premier de cette histoire concrète était qu'elle permettait le jugement des hommes ; d'autres, obnubilés par le fascisme, ont cru bon d'observer que cette histoire était fasciste... Lire est une pratique exigeante : nul besoin de convoquer Mallarmé pour s'en convaincre. Mais il s'agit d'une pratique essentielle à nos futures élites, dont nous ne pouvons que regretter l'insuffisante maîtrise.

- **La rédaction :**

La contraction de texte, parce qu'elle est une épreuve de concision, réclame une rédaction adaptée, qui fasse preuve de précision autant que d'élégance.

L'impression générale des correcteurs pour la présente session est celle d'une langue un peu plus malmenée que les années précédentes. Les fautes d'orthographe n'épargnent en effet qu'un petit nombre de travaux, ce qui est d'autant moins admissible que beaucoup portent sur des termes qu'utilise Paul Ricoeur, quand d'autres constituent des classiques du genre, contre lesquels les étudiants ont nécessairement été mis en garde. Un lecteur un peu attentif devait ainsi se rendre compte que « christianisme » ne prend qu'un «-n-», quand l'adjectif « concrète » exige un accent grave. Un candidat un peu sérieux devait de son côté savoir que « chacun » ne varie pas en nombre, que « malgré » ne présente pas de « -s- » et que des règles simples permettent de savoir orthographier de manière convenable « différemment » ou « indépendamment ».

La grammaire n'est pas mieux traitée : l'accord du participe passé avec « avoir » pose régulièrement problème aux étudiants, tandis que se développent des accords de voisinage que le recours à l'analyse logique permettrait d'éviter. La syntaxe de l'interrogative indirecte est elle aussi mal maîtrisée, puisque bien des copies recourent à cette inversion du sujet que seule l'interrogative directe autorise. Nombre de candidats n'ont en outre pas compris qu'une subordonnée – comme son nom l'indique pourtant de façon claire – dépend d'une principale, quand d'autres ignorent visiblement que la négation comporte, en français, deux éléments. Plusieurs fautes de construction sont enfin à déplorer, parmi lesquelles dominant l'emploi des pronoms « en » et « dont » repris par un possessif (« elle en voit ses limites »), ainsi que l'emploi malheureux du démonstratif avec un participe passé (« la conception linéaire de l'histoire s'oppose à celle discontinue »).

Notons, pour finir, que la qualité de la rédaction dépend aussi du respect de la ponctuation, constitutive de la signification même du texte que l'on donne à lire, ainsi que d'une sobriété lexicale soucieuse d'éviter des modes contestables. Sans doute est-il plus simple de conjuguer « solutionner » que résoudre, mais ce néologisme est pour le moins inélégant. De manière analogue, si « challenge » s'est imposé dans le langage courant, nous sommes en droit d'attendre d'un étudiant de classe préparatoire qu'il lui préfère « défi ». Que dire enfin de cette tendance à substantiver n'importe quel adjectif (« le collectif », « le global ») ou de ce recours à un jargon inutile et abscons que l'on retrouve parfois dans les meilleures copies ? Le propos gagne-t-il en clarté si l'on évoque « la téléologie véritable du progrès » ou « l'idiosyncrasie du scientifique ? »

Bilan :

Les fautes relevées dans ce rapport ne le sont que dans l'intérêt des candidats, qui doivent comprendre qu'une préparation rigoureuse porte toujours ses fruits. Certes, plusieurs copies ont obtenu un résultat compris entre 01 et 05, mais d'autres prestations – qui brillaient par leur finesse autant que par leur rigueur – ont pu atteindre une note comprise en 16 et 20. De ce point de vue, le texte de 2008 a joué son rôle, en permettant de classer les travaux sur des critères légitimes au regard du concours.

Annexe Proposition de plan

I) Aire et nature du progrès (p. 1 – p. 2, § 1-3)

- progrès humain = fruit du travail, des outils // œuvres
- outils accumulables et réutilisables // temps continu des œuvres
- outillage = sens plus vaste = tout ce que l'homme sait, dit, sent = aventure technique irréversible. Stratification, sédimentation.
- Mais : effacement des inventeurs, et les traces de crise sont d'ordre méthodologique et non existentiel.
- Même l'expérience morale se capitalise

Conclusion partielle : Ainsi

- Progrès = aire immense
- Mais limite = progrès anonyme, abstrait, ignorant des individus souffrants, des civilisations qui naissent, croissent, dépérissent ;

Transition p. 2, § 4 :

- A ce plan, pas de confrontation avec le sens chrétien de l'histoire où le temps est un temps d'événements, de crises, de décisions ;
- Temps des événements sacrés // temps de l'homme

II) Progrès et destination de l'homme (p. 2, § 5 – p. 3, § 1-4)

- Certes, le progrès suppose déjà une valeur du fait que l'homme accomplit sa destination = dominer la nature ;

- Le christianisme ne condamne pas le progrès à l'opposé des Anciens // Prométhée. Caïn // faute contre l'amour du prochain
- Véritable intérêt du progrès : pour le christianisme = rapport au salut des hommes.

Or, épopée collective = ambiguë (effets nocifs pour les individus)

- d'où nécessité de réfléchir au plan de l'homme concret.

Conclusion : le christianisme est en prise avec le sens de l'homme.

III) Histoire concrète humaine / Histoire (p.3, § 5) :

Or, l'histoire concrète humaine n'exclut pas une vision proprement historique :

- preuve : les civilisations (p.4 – 5, § 1-2)
- Définition des conditions d'apparition des civilisations : issues de valeurs concrètes et non pas abstraites (l'outillage ne définit pas une civilisation)
- Histoire du progrès = histoire des moyens quand histoire concrète = moyens et fins
- Civilisations // cycles = naissance, stagnation, dépérissement.
- Histoire concrète // toutes les catégories historiques sont pertinentes (réveil, renaissance, décadence, résistance)

Conclusion (p. 4, § 5) :

Une telle histoire multiple et concrète = très proche du sens chrétien de l'histoire.

- En outre, à l'intérieur d'une même civilisation, lignes de progrès ou d'arrêt.
- La résultante est impossible à appréhender clairement : on ne peut dire « où va » une civilisation

De plus : caractère irréductible des événements et personnalités :

- Certes, il faut enraciner l'histoire dans la géographie, les techniques, les forces sociales (Braudel), mais à un moment il faut tenir compte des causes et des intentions.
- Histoire = « dramatique », histoire de « l'homme en procès » ;
- Destinée = histoire concrète des hommes.

Annexe Récapitulation des fautes de langue

Il faut éviter que l'épreuve en mots limités où l'intelligence du texte ne peut se dissocier de la concision, de la clarté et de la pertinence de la langue ne se défigure du fait de la hâte et de bases linguistiques mal assurées.

Ce « miroir » proposé aux candidats est composé de fautes récurrentes relevées par tous les correcteurs. Il est un outil de travail qui permettra – on l'espère – une mise au point méthodique.

N.B. Les termes fautifs apparaissent en italique et les fautes les plus fréquentes et les plus graves apparaissent, en outre, en caractères gras.

° Certaines fautes sont récurrentes depuis des années quels que soient la nature du texte proposé et le champ lexical mobilisé : ces fautes « dinosaures » exigent un effort particulièrement lucide car elles remontent généralement loin dans la scolarité.

De part (par) ; *le champs* ; ***parmis*** ; ***aller de paire*** ; *bouleverser* ; *malgrès* ; ***l'histoire se résume-t'elle*** (résume-t-elle) ; *courrir*.

° Ponctuation : les correcteurs constatent la disparition de la virgule, du point entre des phrases indépendantes, l'ignorance complète de l'usage – pourtant précieux – du point virgule.

La langue risque de devenir invertébrée et la communication écrite devient impossible.

Absence de virgule : lui aussi elle aussi (*l'homme qui lui est important*)

Simple virgule devant : toutefois or c'est pourquoi ainsi

° La disparition ou l'usage inconsidéré des accents prend des proportions nouvelles :

° l'accent circonflexe disparaît et apparaît de façon incontrôlée : ***concrêt*** ;

grace à ; ***coûtume*** ; ***bien sur*** ; ***le pêché*** ; ***elle est faite*** ; ***événement***.

° accents aigus, graves, trémas : *cela* ; ***ambiguë*** (comme forme masculine et féminine)

° les règles d'usage des majuscules (et des minuscules) sont largement ignorées : *les grecs* ; *les chrétiens* ; *les français* ;

° Nouvelle faute : la pluralisation des indéfinis et distributifs : ***aucunes*** ; ***chaques*** ; ***chacunes*** (« *des visions chacunes marquées...* »)

° Graves ignorances d'orthographe d'usage : certains termes semblent n'avoir jamais été vus écrits : *péreniser* ; *perenité* ; *essort* ; ***une emprunte*** (empreinte) : *carismatique* ; *obsculter* ; ***on aurait tord*** ; ***inutil*** ; ***difficile*** ; *des points d'appuis* ; *des jugements de valeurs* ; *ustancile*.

Et le clou de cette année : le *christianisme* (plus de 2 tiers des copies)

° Ignorance très générale de la 2° et 3° conjugaison, en particulier exclure, inclure, conclure, résoudre. On trouve ainsi : *il inclue* ; *il vie* (il vit) ; *l'histoire rétablie* ; *un savoir acqui* ; ***il résoud***.

° syntaxe : les ignorances sont d'autant plus ancrées qu'elles semblent faire l'économie d'un mot.. au prix d'une faute :

- **CAR** : invasion pour remplacer « parce que » et en emploi coordonné :

Car... et car mais aussi : « *cette vision a des limites car ne concerne* »

- **ainsi / aussi** : l'emploi exact et la syntaxe de chacun de ces termes sont de plus en plus confondus et ignorés.

- ***Participiales construites en indépendantes***

- ***Celui / celle construits avec un participe ou un adjectif*** : « *cette conceptio est distincte de celle chrétienne* » ; « *cette vision s'oppose à celle discontinue* »

- Syntaxe des interrogatives indirectes : *savoir qu'est-ce qui peut progresser* ; « *le problème est de savoir avec quel critère peut-on...* »

° La « novlangue » : La contraction de texte reste une épreuve de culture où le jargon technique, en particulier, n'a pas sa place. La négligence et le désir d'aller vite n'autorisent pas certaines tournures : *le trend* ; *le synopsis* ; ***via*** ; ***i.e.*** ; ***et/ou*** ; *réinitialiser* ; *une fenêtre* ; *le panel*.

« apparaît alors une nouvelle conception » ; « cela permet de pouvoir laisser une trace »

° Les fautes suivantes, davantage liées à la nature du texte, traduisent une intellectualisation jargonante qui provoque des barbarismes : ***cyclicité ; multifactuel ; événementialiser ; en événementialisant ; socialisateur ; une aventure autoréflexive ; « le temps chrétien est destinal » ; les contenus civilisationnels ; le recentrement ; se conscientiser.***

° Amalgames et confusions lexicales : ils traduisent une grande incertitude sur le sens exact des termes. Participer à / participer de ; influencer / influencer ; humain / humanitaire ; saisissement / saisie ; temporel / temporaire ; longiligne / linéaire ; progressiste / progressif ; éluder / élucider.

Certaines de ces confusions trahissent , en outre, un manque inadmissible de culture : chrétienté / christianisme (toujours écrit *christiannisme*) ; foi / salut ; destin / destinée ; helléniste / grec ; chrétien / catholique.

Bilan :

L'expression française, depuis les signes de ponctuation jusqu'au choix judicieux des termes pertinents, est une nécessité incontournable : se préparer à l'épreuve de contraction de texte en 400 mots exige un travail spécifique sur la langue française.

Il convient cependant de rappeler que cette « récapitulation » « récapitule » toutes les fautes. Or un certain nombre de copies en sont quasi-exemptes et sont rédigées dans une langue qui domine bien l'exigence de concision et de clarté.

Les correcteurs reconnaissent un effort notoire dans ce sens depuis quelques années, mais il convient que tous les candidats atteignent ce résultat, et ce n'est pas le cas.

MATHEMATIQUES I

Option scientifique

Yves Monlibert

Description du problème

Le sujet de cette année était consacré à l'étude des polynômes de Newton. Il se composait de deux parties presque indépendantes, l'une portant sur l'algèbre linéaire, l'autre sur l'analyse, ceci afin de balayer largement le programme.

Pour introduire ces polynômes, on recherchait dans la première partie une base adaptée à l'opérateur différence finie et la décomposition des polynômes relativement à cette base. Ces notions, même si elles ne sont pas explicitement dans le programme, ont été généralement abordées durant les deux années de classes préparatoires et ne devaient pas perturber les candidats. L'énoncé invitait les candidats à prendre quelques initiatives personnelles ; ainsi il fallait voir l'effet de Δ sur le polynôme N_n , voire l'effet de Δ^k sur ce même polynôme : ce qui n'était pas annoncé dans le problème.

Dans la deuxième partie, on s'intéressait aux séries de Newton. Dans un premier temps, x étant fixé, on cherchait un équivalent de $|N_n(x)|$ lorsque n tend vers l'infini, puis, par différentes méthodes recouvrant le programme d'analyse, on travaillait sur les fonctions pouvant se décomposer en séries de Newton.

Même si l'énoncé, quelquefois peu directif, laissait beaucoup d'initiatives sur les méthodes à utiliser, de nombreux résultats intermédiaires étaient proposés aux candidats afin de ne pas pénaliser ceux qui, pour des raisons diverses, auraient pu être bloqués dans le problème.

Dans l'ensemble, les correcteurs ont trouvé le sujet consensuel, intéressant, bien construit, progressif, mais trop long. Il était conforme au programme et à son esprit. Néanmoins, certains ont relevé que la notion de base en dimension infinie n'était pas dans le programme. À chacun son interprétation car cette question s'est effectivement posée dans l'élaboration du sujet. La lecture des copies a montré que le point de vue du concepteur n'a guère été pénalisant et n'a pas eu d'incidence.

57% et 43% des points ont été affectés aux deux parties décrites ci-dessus.

Commentaires sur la correction

Sur la forme, la plupart des copies sont bien écrites, bien présentées et rédigées convenablement. Cependant, il reste un petit nombre de copies très mal écrites : les indices ne sont pas des indices ; quand une formule contient des « n » et des « r », il est important de pouvoir distinguer facilement ces deux lettres.

Sur le fond, les candidats devraient être plus attentifs à la qualité et la précision de leur rédaction. Voici deux exemples qui illustrent cela :

Dans la question I 1°) c) « $d^\circ \Delta(P) = -\infty$ revient à dire que P est constant » : ce n'est pas faux, encore faudrait-il faire référence à la question précédente !

À la question I 6°) a) iii, l'affirmation « $g(N_r) = \sum_{k=0}^r a_k (\Delta_r)^{r-k} (N_r)$ implique que la famille $\left((\Delta_r)^k \right)_{k \in \llbracket 0, r \rrbracket}$ est génératrice du commutant de Δ_r », s'il n'est pas fait référence aux résultats démontrés précédemment, fait sérieusement douter de la sincérité du candidat. Les correcteurs ne demandent qu'à être convaincus, mais de telles affirmations ne peuvent être prises en compte positivement.

Peu de candidats ont abordé sereinement la partie II et c'est la partie I qui a été discriminante. Les fautes habituelles et attendues ont été rencontrées. Deux constats peuvent être faits. Dans la plupart des copies, à la question I 3°), les correcteurs ont pu lire que la restriction d'une application surjective était surjective ! Faut-il imaginer que les candidats croient qu'en restreignant les moyens affectés à un processus, on obtient toujours les mêmes résultats à l'arrivée ? Dans l'ensemble, le programme est bien assimilé : l'élégance avec laquelle a souvent été traitée la question relative à la nilpotence et la non diagonalisation de l'endomorphisme Δ_r permet de le penser.

Dans la partie II, quelques points évidents ont été traités çà et là. La formule de Taylor a eu du succès, mais elle était donnée par l'énoncé. En revanche, tout le reste, à quelques exceptions près, fut très peu entrevu. Il est curieux de constater que le développement limité de v_n en $\frac{1}{n}$ n'a pratiquement jamais été fait, ce qui a rendu la discussion suivante illusoire. Quelques candidats ont tenté d'appliquer le théorème de Rolle, mais le nombre de zéros était erroné au départ.

Enfin, en suggérant que $|N_n(x)|$ était équivalent à $\frac{|x|^n}{n!}$ (sic), peu de candidats ont fait référence à l'équivalent de $|N_n(x)|$ donné par l'énoncé pour étudier les séries de la fin du problème.

Conclusion

Même si le bilan de la correction des copies semble décevant, l'épreuve a permis de départager largement les candidats : l'écart-type établi à 4,66 en est la preuve. Par ailleurs, un nombre non négligeable d'entre eux a obtenu la note maximale grâce à la qualité de leurs connaissances et de leurs raisonnements. La moyenne générale de l'épreuve établie à 9,57 révèle bien que le niveau est globalement satisfaisant.

MATHÉMATIQUES III

Option économique

Alexandre Reissman

Le sujet

L'épreuve était, cette année encore, constituée de deux exercices indépendants.

Le premier consistait en l'étude d'une chaîne de Markov à trois états, qui apparaît lors de la modélisation d'une situation simple : deux personnes se cherchent dans un immeuble en forme de pentagone.

Le second problème exposait les travaux de J. L. Kelly (1956) portant sur les stratégies à adopter lors de paris répétés. Le critère de Kelly est encore utilisé de nos jours pour optimiser les investissements (portefeuilles d'actions) ou lors des paris sportifs. La mise en place du problème est de nature probabiliste, et donne lieu par la suite à des développements analytiques qui occupent l'essentiel du sujet. On proposait également en fin de problème des exemples de simulations informatiques permettant de valider expérimentalement les résultats établis.

Commentaires généraux sur les copies

Le jury a dans l'ensemble été satisfait du niveau des copies.

Le sujet comportait un nombre important de questions, mais les candidats n'en n'ont pas été décontenancés pour autant. À quelques rares exceptions près, les deux problèmes ont été abordés. Les diverses questions de cours disséminées dans l'énoncé (étude des suites récurrentes linéaires, somme de variables de Bernoulli indépendantes, formulaire classique de probabilités, sommes de séries usuelles) sont globalement bien traitées, et les élèves sérieux ont pu ainsi valoriser leur travail de préparation.

Les meilleurs candidats ont su se distinguer par leurs qualités de rapidité dans les calculs et de concision dans les argumentations. Ce sont également ceux capables de prendre du recul vis-à-vis de leurs résultats et qui en perçoivent les conséquences. À cet égard, les questions demandant des interprétations probabilistes se sont révélées être les plus discriminantes.

Moyenne générale : 9,7

Écart-type : 3,5

Médiane : 9,5

Remarques sur quelques points de correction

Exercice 1

- A.1 La notion de système complet d'événements est bien souvent non comprise, beaucoup de candidats pensent qu'il s'agit de montrer que la somme des probabilités des événements vaut un.
- A.3.a L'hypothèse d'indépendance des déplacements est essentielle et doit être mentionnée.
- A.3.c Beaucoup de temps et de pages perdues dans cette question. On pouvait se contenter de détailler le calcul d'une ou deux probabilités (les plus délicates à obtenir).
- A.4 Ne pas oublier de citer la formule des probabilités totales, en rappelant le système complet d'événements utilisé.

- A.5.c On déplore plusieurs tentatives de «bluff» : des calculs faux dès la première ligne, qui aboutissent miraculeusement au résultat donné dans l'énoncé. Est-il nécessaire de préciser l'impression qu'elles laissent sur le correcteur ?
- A.6.b Le fait que $|\alpha| < 1$ et $|\beta| < 1$ mérite une justification.
- A.6.c Le résultat est généralement donné sans justification, et quelques fois très approximativement (on a pu lire «la probabilité est quasi-nulle»). Très rares sont ceux qui pensent à utiliser les suites croissantes d'événements.
- B.1 La réponse souvent proposée est $X(\Omega) = \mathbb{N}^*$, voire $X(\Omega) = \mathbb{N}$, alors que l'on remarque facilement que la rencontre ne peut pas avoir lieu avant deux déplacements.
- B.2 Certains confondent les événements $(X = n)$ et A_n .
- B.3&4 Peu de candidats se soucient de la convergence de la série. Les calculs sont très rarement menés correctement à leur terme. Les résultats sont étonnamment simples, puisqu'en fait l'espérance vaut 12 et l'écart-type 10.

Exercice 2

- I.2 Si la linéarité de l'espérance est souvent invoquée, à juste titre, il faut penser à mentionner l'indépendance des variables afin de pouvoir écrire que l'espérance d'un produit est le produit des espérances.
- I.3 Avec une stratégie de «quitte ou double», le premier échec rencontré conduit à la ruine. Certains candidats l'ont saisi, mais peinent à le formuler mathématiquement. En faisant intervenir la variable aléatoire géométrique donnant le temps d'attente du premier échec, on obtenait sans effort le résultat ainsi que le temps moyen demandé.
- II.2 C'est une question de cours, qui a été bien rédigée. La plupart des candidats pensent à rappeler les hypothèses (notamment l'indépendance des variables) avant de conclure.
- III.1.b Interprétation la plus souvent lue : la courbe admet une asymptote. Le jury attendait une interprétation probabiliste, qui mette en rapport cette question avec le résultat de la première partie.
- III.1.d L'allure d'une courbe représentative doit mettre en évidence l'ensemble des résultats trouvés : variations, limites, concavité...
- III.2. Cette question a donné lieu à des réponses souvent confuses, voire complètement fantaisistes.
- IV.1.a Beaucoup d'erreurs sur la détermination des limites. L'équivalent $\ln(1+x) \sim x$ en 0 est mal utilisé. Certains ne remarquent même pas la forme indéterminée, et peuvent écrire des énormités comme : la limite vaut $\frac{\ln 1}{\ln 1} = 0$.
- IV.1.b Des erreurs dans le calcul de la dérivée de $x \mapsto \ln(1-x)$ sont dommageables pour la suite.
- IV.2 Le développement limité de la fonction logarithme en 1 est souvent non connu.
- IV.3.b Question très peu traitée, les connaissances sur la dérivabilité des bijections réciproques et la formule de dérivée associée n'étant pas maîtrisées.
- V La partie informatique a été peu abordée, mais est généralement bien réussie.

Correcteurs :

Guy BROUARD, Michel DENGREVILLE, Eric GUICHET, Françoise MICHEL, Alexandre REISSMAN, Geneviève ROCHE, Jean-Yves ROUSSEL

Epreuve écrite de maths 2 option scientifique

Epreuve CCIP

Moyenne par école

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Ecart-type	Candidats
ESSEC	11,55	5,17	2268
E.M. LYON	10,00	5,54	3032
ESCP-EAP	10,94	5,31	2571
HEC	11,67	5,15	2154

Moyenne générale : 9,88
Ecart-type : 5,57
Nombre de candidats : 3114

MATHEMATIQUES II

Option scientifique

EPREUVE CCIP

Le sujet

Le problème de cette année avait pour objet la démonstration de « l'inadmissibilité » (risque quadratique non minimal), lorsque $p \geq 3$, de l'estimateur $\bar{\theta}$ du maximum de vraisemblance de l'espérance θ d'une loi normale à p dimensions, en mettant en évidence un estimateur $\bar{\theta}$ biaisé mais de risque quadratique inférieur à celui de $\hat{\theta}$ (estimateur de James-Stein).

Les principaux outils mathématiques utilisés étaient la transformation de Laplace, le théorème de transfert, la loi normale et ses dérivées (loi γ , loi du χ^2), les lois conditionnelles, les notions d'estimateur et d'espérance conditionnelle.

Le *préliminaire*, faisant essentiellement appel à des techniques de calcul, se proposait de déterminer la transformée de Laplace de différentes lois de variables aléatoires. Les réponses à toutes les questions de ce préliminaire étaient données dans l'énoncé : on attendait donc des candidats une rédaction très précise et argumentée.

Dans la *partie I*, relativement classique, on étudiait quelques propriétés de la loi du χ^2 centré, et on établissait la formule d'un intervalle de confiance au risque α pour la variance σ^2 d'une variable aléatoire suivant une loi normale centrée réduite.

La *partie II* généralisait la partie précédente en introduisant la loi du χ^2 décentré à n degrés de liberté et en calculant la transformée de Laplace d'une telle loi.

La *partie III*, en étendant la formule de l'espérance totale au cas des variables aléatoires à densité, permettait de mettre en évidence la loi d'une somme de variables aléatoires

Enfin dans la *partie IV*, on comparait les risques quadratiques des deux estimateurs $\bar{\theta}$ et $\hat{\theta}$, ce qui permettait d'obtenir l'expression de l'estimateur de James-Stein.

Les résultats statistiques

Sur l'ensemble des 3114 candidats ayant composé dans cette épreuve, la note moyenne est de 9,88 avec un écart-type particulièrement élevé de 5,57 : il est vraisemblable que ce sujet a joué son rôle en classant les candidats tout en distinguant les meilleurs d'entre eux.

Les résultats par école sont :

- HEC (2.154 candidats) – moyenne : 11,67 ; écart-type : 5,15.
- ESCP- EAP (2.571 candidats) – moyenne : 10,94 ; écart-type : 5,31.

Erreurs les plus fréquentes

Les candidats, dans leur majorité, entreprennent beaucoup de calculs : ils n'utilisent pas les résultats des questions précédentes et font rarement appel au théorème du transfert. De plus, ils confondent souvent « équivalence » et « implication ».

Preliminaire (22% de la note finale).

On y relève de nombreuses erreurs liées à une maîtrise insuffisante du cours d'analyse, notamment des questions relatives à la convergence des intégrales impropres. Ainsi :

- Certains candidats exhibent une primitive de $\exp(-x^2)$.
- On voit très souvent le « théorème » suivant : une fonction f est intégrable sur $[0, +\infty[$ si et seulement si $\lim_{x \rightarrow \infty} x^2 f(x) = 0$.
- $\int_{-X}^{+X} f(x) dx$ tend vers 0 lorsque X tend vers $+\infty$, donc $\int_{-\infty}^{+\infty} f(x) dx$ existe et vaut 0.
- $\int_0^{+\infty} f(x) dx$ existe si et seulement si $f(x)$ tend vers 0 lorsque x tend vers $+\infty$.
- Au voisinage de $+\infty$, on a $ax^2 + bx \sim ax^2$, donc $\exp(ax^2 + bx) \sim \exp(ax^2)$.
- Puisque $\int_{-\infty}^{+\infty} \exp\left(-\frac{x^2}{2}\right) dx = \sqrt{2\pi}$, on remplace $1/2$ par a et on a :
$$\int_{-\infty}^{+\infty} \exp(-ax^2) dx = \sqrt{\frac{\pi}{a}}.$$
- Si $a \geq 0$, alors $\exp(-ax^2) \leq \exp(-x^2)$.

Partie I (21% de la note finale)

Dans la question 1, l'étude d'une fonction du niveau de classe Terminale et sa représentation graphique semblent relever de la haute virtuosité. Ainsi a-t-on vu des densités négatives, des confusions entre f' et f'' , des points anguleux au sommet de la courbe. Une très faible proportion de candidats fait apparaître les tangentes à l'origine et la limite en $+\infty$ dans l'étude des variations et le tracé.

La question 4 relative à la détermination d'un intervalle de confiance, n'a été traitée que dans quelques copies ; la représentation graphique de la question 1 aurait dû permettre aux candidats de visualiser la non-symétrie de cet intervalle.

Partie II (20% de la note finale)

- $E(U^3) = 0$ car $E(U^3) = E(U^2)E(U)$, puisque U et U^2 sont indépendantes, et également, $E(U^4) = (E(U^2))^2$.
- L'indépendance des variables aléatoires n'est pas invoquée dans la stabilité de la loi gamma.
- Des variables aléatoires de même loi sont égales, donc $W_n = nX_1$ car les X_i suivent la même loi.

Partie III (28% de la note finale)

Cette partie fait largement appel à la notion d'espérance conditionnelle et généralise la formule de l'espérance totale à une variable aléatoire à densité. La question 1 permet de

vérifier cette formule sur un exemple, et la question 2, qui n'a pas été souvent abordée (en particulier la question 2c), avait pour finalité l'expression de l'espérance de l'inverse d'une variable aléatoire qui suit une loi du χ^2 décentré à l'aide de l'espérance d'une fonction d'une variable aléatoire de Poisson.

Hormis les questions non traitées par les candidats, les principales erreurs proviennent des confusions entre variable aléatoire et loi de probabilité : on note toujours dans les copies, des « variables conditionnelles » ou des « événements conditionnels », et il est rare de rencontrer la définition d'une loi conditionnelle ou de la probabilité conditionnelle de A sachant B (pourtant au programme de la première année).

Partie IV (9% de la note finale)

De nombreux candidats ont entrepris directement la résolution de cette courte partie. Les calculs étaient élémentaires, mais même les dernières questions (calcul de c et écriture de \bar{e}) ont réservé bien des surprises...

Enfin pour terminer, signalons l'apparition dans certaines copies (heureusement peu nombreuses) d'expressions pour le moins obscures : « on procède par pilotage riemannien », « facettes de la fonction gamma » ou « d'après le CCIIFP ».

Recommandations aux futurs candidats

Le jury demande aux candidats une lecture attentive du texte qui précède toute épreuve de mathématiques, dans lequel il est précisé que *la lisibilité et la qualité de la rédaction entrent pour une part non négligeable dans l'appréciation des copies.*

Il est également conseillé de numéroter ses questions et d'encadrer ses résultats. Les raisonnements doivent être clairs et précis et les affirmations argumentées. Un apprentissage sérieux et une connaissance approfondie du cours sont donc indispensables.

**Epreuve écrite de maths 2
option économique**

Epreuve ESSEC

Moyenne par école

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Ecart-type	Candidats
ESSEC	11,50	4,07	1324
E.M. LYON	9,25	4,69	2269
ESCP-EAP	10,46	4,42	1700
HEC	11,60	4,24	1171

Moyenne générale	9,23
Ecart- type	4,70
Nombre de candidats	2355

MATHEMATIQUES 2

Option Economique

Elodie Massart

DESCRIPTION DU SUJET

Le sujet proposait une modélisation de la navigation d'un internaute sur le web via Google. Le but était de lever un coin du mystère entourant la notion de PageRank d'une page web, indice de fréquentation censé croître avec la probabilité pour qu'un surfeur se retrouve effectivement sur cette page.

Il était constitué d'un problème composé de quatre parties. Deux d'entre elles abordaient le domaine des probabilités discrètes. Les deux autres permettaient par ailleurs de tester les compétences des candidats sur une large part du programme d'algèbre linéaire via une étude abstraite des propriétés spectrales des matrices stochastiques.

Remarques générales

Le problème contenait des questions très détaillées et progressives pour permettre au plus grand nombre des candidats de s'exprimer aisément. Cependant les candidats n'ont en général pas su utiliser les indications données, probablement parce qu'ils ont éprouvé de grandes difficultés à s'adapter aux notations.

Maîtrisant mal le produit matriciel pour une large majorité d'entre eux, ils n'ont pu traiter qu'un petit nombre de questions signifiantes allant même jusqu'à délaissier les questions les plus élémentaires concernant des matrices d'ordre 2.

D'un point de vue quantitatif, si un quart des candidats semblent ne pas vraiment concourir, il y a aussi un quart des candidats avec une très bonne ou même parfois excellente copie. Ce sujet a donc permis d'étaler fortement les performances des candidats.

Bilan détaillé de la correction

Preliminaires :

P1. Beaucoup de candidats pensent que $|-x| = x$ pour tout x réel.

P2 a. Assez bien traitée.

P2 a et b . Questions non comprises.

Partie I

A.1 Correct dans l'ensemble

A.2 Erreur dans la manipulation des sommes avec en particulier $\sum_{i=1}^N \frac{1-\rho}{N} = \frac{1-\rho}{N}$.

A.3 Peu abordée.

A.4 Bien traitée.

A.5 Mauvaise maîtrise du produit matriciel.

B.1 Souvent incomplète. Il manque parfois la positivité du vecteur V_n .

B.2 Problème dans l'utilisation des notations, on lit souvent

$$P(\{X_n = i\} \cap \{X_n = j\}) = G(i, j)V_{n-1}.$$

B.3 On retrouve les problèmes liés au produit matriciel.

B.4 On lit parfois (V_k) géométrique.

Partie II

A.1 On note un manque de rigueur dans la rédaction de la résolution du système linéaire
L'utilité de $q \neq 0$ et $q' \neq 0$ est souvent omise.

On cherche même dans certaines copies V sous la forme d'une matrice 2×2 .

A.2 Question rarement traitée. La positivité des coordonnées est souvent oubliée.

A.3 La récurrence est souvent proposée, mais les calculs (assez longs) sont parfois escamotés.

A.4 Moyen dans l'ensemble. On lit parfois que $0 < 1 - q - q' < 1$.

Certains continuent à utiliser la matrice 2×2 proposée en A. pour traiter la partie B !

B.1 Beaucoup se contentent d'écrire que la somme des termes d'une ligne de ${}^t Q$ vaut 1.

B.2 Des difficultés : certains utilisent ${}^t((Q - I)A) = {}^t(Q - I)A$.

B.3 Beaucoup de confusions. On peut lire par exemple :

« 1 est valeur propre de Q (sans rappeler l'utilité de $U \neq 0$) donc ${}^t Q - I$ est inversible, donc $Q - I$ inversible et 1 est valeur propre de Q . »

B.4, B.5 et B.6 Questions non comprises. Beaucoup de candidats utilisent les propriétés classiques sur la valeur absolue d'un réel dans le cadre de la valeur absolue d'un vecteur sans justification.

C.1 Non traitée.

C.2 Bien traitée dans quelques très bonne copie.

C.3 Question souvent bien faite, même par ceux qui semblaient déroutés par les notations.

C.4 Question non comprise.

C.5 Bien fait.

C.6 et C.7 Questions très peu abordées.

C.8 Question parfois bien traitée.

C.9 Non vu.

Partie III

- Dans cette dernière partie, seule la question B.1 est été souvent abordée et bien faite.
- La notion de norme 1 n'est pas maîtrisée, on lit souvent $\|QV\|_1 = \sum_{i=1}^N |Q(i, j)v_j|$.
- De grandes difficultés à faire le bilan des résultats prouvés pour une matrice stochastique et strictement positive.

MATHEMATIQUES 2

Option B/L

Elodie Massart

DESCRIPTION DU SUJET

Le sujet était composé d'un exercice et d'un problème :

- L'exercice portait sur l'étude d'une suite implicite avec recherche d'un équivalent.
- Le problème proposait une modélisation de la navigation d'un internaute sur le web via Google. Le but était de lever un coin du mystère entourant la notion de PageRank d'une page web, indice de fréquentation censé croître avec la probabilité pour qu'un surfeur se retrouve effectivement sur cette page. Il contenait quatre parties. Deux d'entre elles abordaient le domaine des probabilités discrètes. Les deux autres permettaient par ailleurs de tester les compétences des candidats sur une large part du programme d'algèbre linéaire via une étude abstraite des propriétés spectrales des matrices stochastiques.

Remarques générales

Le début de l'exercice a été bien traité dans l'ensemble, les méthodes sont connues. On peut cependant regretter un manque de rigueur dans le libellé des théorèmes, comme la confusion entre le théorème des valeurs intermédiaires et théorème de la bijection pour assurer l'unicité de la solution dans la question 1. Les ennuis commencent à la question 4 pour la recherche d'un équivalent de u_n : les croissances comparées ne sont pas justifiées.

Beaucoup de candidats affirment sans le démontrer que u_n tend vers l'infini. On retrouve bien sûr des compositions d'équivalents par le logarithme sans justifications.

Le problème contenait des questions très détaillées et progressives permettant au plus grand nombre des candidats de s'exprimer aisément. Les candidats de la voie B/L n'ont pas éprouvé de difficultés à s'adapter aux notations données au début du problème, contrairement à ceux de la voie économique. La manipulation des notions d'algèbre linéaire est très satisfaisante.

Le sujet était donc très bien adapté à la filière B/L.

Bilan détaillé de la correction

Preliminaires :

La question **P1** est bien traitée. La notion de valeur absolue est bien comprise.

En **P2 a.**, les calculs sont corrects, en **P2 b.** les candidats savent utiliser la question **P1**, mais pour **P2 c.** la rigueur n'est pas toujours au rendez-vous.

La question **P3** a été peu abordée.

Partie I

A. Le calcul matriciel est maîtrisé par l'ensemble des candidats. Les réponses aux questions de cette partie sont satisfaisantes.

B. Questions bien traitées en utilisant la définition de la variable X_n , la formule des probabilités totales et le calcul matriciel.

En **B.4** un grand nombre d'élèves parlent de suite matricielle géométrique.

Partie II

A. Assez bien traité.

B. Les candidats connaissent le résultat sur le rang d'une matrice et de sa transposée. Les questions **2** et **3** n'ont donc pas posé de grandes difficultés.

Les questions **3** et **4** n'ont été traitées correctement que dans les très bonnes copies.

Beaucoup d'étudiants étendent les propriétés des valeurs absolues dans \mathbb{R} aux matrices !

C. On commence à perdre quelques candidats en **C1**, **C4**. Les élèves récupèrent quelques points en **C2**, **C3** et **C5**. La question **C6** n'est que peu abordée.

Les explications ne sont pas toujours satisfaisantes en **C8** et les réponses fantaisistes en **C9**.

Partie III

A. Partie abordée par 20% des candidats.

Une petite dizaine de bonnes copies ont traité la question 1 correctement à l'aide d'une récurrence ainsi que la question 2 par passage à la limite dans le terme général de la matrice.

B. Les réponses données sont le plus souvent assez fantaisistes.

Epreuve écrite de MATHS 2 Option technologique

Epreuve CCIP

Moyenne par école

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyenne	Ecart-type	Candidats
ESSEC	12,45	5,59	124
AUDENCIA Nantes	10,95	5,53	195
CERAM	7,74	5,17	317
EDHEC	12,46	5,39	165
E.M. LYON	11,51	5,59	168
ESC Grenoble	11,43	5,47	235
ESC Lille	8,42	5,34	243
ESC Rennes	7,54	5,00	421
ESCP-EAP	12,55	5,63	125
HEC	12,70	5,73	102

Moyenne générale : 8,39

Ecart-type : 5,46

Nombre de candidats : 511

INT Management	9,01	5,64	179
----------------	------	------	-----

MATHEMATIQUES 2

Option Technologique

Epreuve CCIP

Le sujet

Le sujet comprenait quatre exercices indépendants couvrant une assez large partie du programme de cette option

L'exercice 1 portait sur l'analyse et étudiait les propriétés d'une suite réelle définie par une intégrale en utilisant toutes les techniques liées à ce thème. L'exercice 2 de calcul matriciel proposait des calculs de puissances de matrices et la mise en application des propriétés de l'inverse d'une matrice. Dans l'exercice 3, on balayait toutes les questions concernant l'étude d'une variable aléatoire à densité (fonction de répartition, espérance, variance, loi du carré, densité du sup). Enfin, l'exercice 4 proposait de déterminer par deux méthodes différentes, l'espérance et la variance d'une variable aléatoire discrète définie à partir d'un schéma d'urne.

Les pondérations respectives des quatre exercices dans le barème de notation étaient de 30%, 20%, 25% et 25%.

Résultats statistiques

Sur l'ensemble des 511 candidats à cette épreuve, la note moyenne s'établit à 8,39 ; l'écart-type très élevé de 5,46 témoigne d'une forte disparité du niveau mathématique des candidats : à cet égard, l'épreuve se révèle très sélective et les quartiles confirment ces différences. Ainsi :

- 25% des candidats obtiennent une note inférieure à 3,5 ;
- 25% des candidats obtiennent une note comprise entre 3,5 et 7,3 ;
- 25% des candidats obtiennent une note comprise entre 7,3 et 12,5 ;
- 25% des candidats obtiennent une note supérieure à 12,5.

Une soixantaine de candidats, soit 12% de l'ensemble, se voient attribuer une note supérieure à 17,5. Les résultats par école sont les suivants :

- HEC (102 candidats) - moyenne : 12,70 ; écart-type : 5,73.
- ESCP-EAP (125 candidats) – moyenne : 12,55 ; écart-type : 5,63.

Erreurs les plus fréquentes

On peut établir une typologie des principales erreurs rencontrées dans les copies par grand thème du programme.

Analyse

- $\ln(ab) = \ln a \times \ln b$!
- La dérivée de $\ln(1+x)$ est égale à $1/x$!
- $1+x+x^2+\dots+x^n = 1+x^n/1+x$ ou encore $1-x/1-x^n$!
- $\int_0^1 f(x)g(x) dx = \int_0^1 f(x) dx \times \int_0^1 g(x) dx$!

- $u_n + u_{n+2} \geq 0 \Rightarrow (u_n)$ est décroissante !

- confusion entre « positif » et « croissant » !
- fautes de calculs fréquentes dans les dérivées ;
- la locution « pour tout x réel » n'est pas comprise : certains candidats prennent quelques valeurs particulières pour vérifier une équation ou une inéquation.

Algèbre

- la matrice A est inversible car il n'y a pas de 0 sur sa diagonale !
- on trouve des expressions telles que \sqrt{A} où A désigne une matrice !
- on voit assez fréquemment apparaître la locution « matrice échelonnée supérieurement » ; il faut certainement comprendre « matrice triangulaire supérieure », qui est une expression figurant dans le programme.

Probabilités

- la détermination de la fonction de répartition du carré d'une variable aléatoire pose de sérieux problèmes aux candidats. Ainsi, on voit souvent : « la fonction de répartition de X^2 est le carré de celle de X » !
- la notion de probabilité conditionnelle est rarement utilisée ;
- on trouve dans nombre de copies, $F(X)$ au lieu de $F(x)$, et également des confusions entre les lois de probabilités ainsi qu'entre événement, variable aléatoire et probabilités, sans oublier un certain nombre de probabilités supérieures à 1, voire négatives !

TECHNIQUES DE GESTION - INFORMATIQUE ET DROIT

Option technologique

EPREUVE COMMUNE

1 OBSERVATIONS RELATIVES AU SUJET ET A SON TRAITEMENT PAR LES CANDIDATS

1.1. Le Droit

Le sujet permettait aux candidats d'exploiter des connaissances abordées d'une part, en première année (les institutions politiques nationales et la responsabilité civile délictuelle) et d'autre part, en seconde année (les relations de travail dans l'entreprise). Il prenait appui sur des thèmes d'actualité, la réforme des institutions de la Vème République et l'exercice du droit de grève dans l'entreprise.

Une majorité de candidats maîtrise les notions essentielles relatives à l'exercice du droit de grève, de même que les bases de la responsabilité civile délictuelle. En revanche, les institutions du pouvoir exécutif de la Vème République ne sont pas connues ou mal comprises.

Il est à souligner qu'une minorité de candidats n'a traité que l'une des parties du sujet (4 % environ).

Les difficultés d'expression écrite sont rémanentes dans les copies mais cette année, le problème concerne environ 30 % des candidats, ce qui est supérieur à l'habitude.

PREMIERE PARTIE

Cette partie permettait au candidat de démontrer le principe de liberté contractuelle et d'étudier le thème des pourparlers précontractuels. Par ailleurs, il faisait appel à des connaissances basiques relatives à la définition de la grève et à l'exercice de ce droit inscrit dans la constitution. Globalement, cette question a été bien comprise et traitée par les candidats.

Certains candidats ne lisent pas avec précision les questions posées, ou bien ne sont pas attentifs à la présentation des faits, ce qui conduit à des développements longs, sans lien avec le cas présenté ainsi qu'à des incohérences de raisonnement.

La question n°1 précisait de manière expresse que l'action juridique à étudier était celle de J. Films contre M. Hugues. Or certains candidats traitent de recours éventuels de J. films contre son mandataire sans répondre à la question posée.

Bon nombre de candidats ont argumenté l'absence de lien contractuel entre les parties et ont conclu leur travail en exposant la nécessité de mettre en œuvre des instruments juridiques tels que l'exception d'inexécution, l'exécution forcée, etc.

Quelques candidats se sont interrogés sur la nature de l'obligation du prestataire : obligation de moyen ou de résultat, sur la stipulation pour autrui, sur le caractère vicié du consentement.

La question 2 a été traitée de façon globalement satisfaisante, les connaissances relatives au droit de grève sont solides et bien appliquées à la situation d'entreprise proposée.

En revanche, des candidats ont du mal à adopter une position cohérente dans leur argumentation : les questions 3 et 4 sont traitées sans lien avec la question précédente. Il est à souligner que la majorité des candidats s'identifient à l'employeur et non au salarié.

Enfin, dès lors que, dans l'entreprise, un accord relatif aux primes d'assiduité avait été négocié, il devenait une loi incontestable : les candidats affirment et n'argumentent pas.

Il est surprenant de constater qu'ils choisissent de traiter le cas strictement de façon séquentielle.

Les copies les plus faibles proposent des avis, des opinions non argumentées et sans intérêt juridique.

Certains candidats utilisent une méthodologie de résolution du cas pratique assez déroutante et de peu d'intérêt. Ainsi par exemple ce candidat qui après avoir démontré avec pertinence que la grève était illicite, énonçait l'hypothèse suivante : « l'employeur découvre que le motif réel de la grève est d'assister à un match de rugby » puis appliquait cet élément au cas et écrivait : « l'employeur sera en mesure de licencier les salariés ».

Il est tout à fait recevable que les étudiants puissent considérer que les faits sont insuffisants pour travailler certaines pistes de réflexion, mais il est préférable de s'en tenir aux seuls faits de l'énoncé.

Dans un certain nombre de copies est commentée longuement l'absence de préavis de grève ou une hypothétique intention de nuire à l'entreprise de la part des grévistes. Dans d'autres encore sont énoncées des règles concernant le droit de grève dans la fonction publique, etc.

Il faut encore recommander aux candidats de veiller à l'utilisation d'un lexique juridique précis.

DEUXIEME PARTIE

Le sujet a pour thème et problématique la refonte des institutions de la Cinquième République, en particulier l'évolution du pouvoir exécutif français.

Le sujet s'inscrit dans un thème d'actualité majeur, le projet de loi constitutionnelle est d'ailleurs actuellement en discussion au parlement.

La question posée nécessite d'une part, des connaissances précises du droit des institutions politiques (les étudiants devaient rappeler les pouvoirs de l'exécutif français) et d'autre part, une bonne maîtrise méthodologique en matière d'exposé à construire à partir des connaissances et des éléments joints en annexes.

Le libellé du sujet avait pour objectif de faciliter la structuration des idées des candidats.

Une majorité de copies propose un traitement par un plan en deux parties mais, malheureusement, le niveau de connaissances est très faible.

La très grande majorité des candidats tient des propos tenant du « bavardage » (« car il est inutile de rappeler que le Président de la République n'est qu'un homme avant tout » ou « le pouvoir exécutif a la chance de compter parmi lui le Président de la République aux mille fonctions »), sans conduire aucune analyse ou une quelconque réflexion.

Cette même majorité paraît préoccupée par une menace de guerre impliquant la France puisque dans les pouvoirs du Président de la République, celui cité le plus fréquemment est « le droit de déclencher la guerre » bien avant le fait que le chef de l'État soit le représentant de l'État français.

De nombreux candidats considèrent que le projet de loi constitutionnelle est déjà adopté et la nouvelle loi entrée en application.

Dans une minorité de copies on trouve exposée une excellente analyse de l'évolution de la fonction présidentielle et dans la très grande majorité on lit la recopie des éléments proposés en annexes.

1.2 Techniques de gestion et informatique

Premier dossier : analyse comptable

Il était demandé aux candidats d'élaborer un diagnostic financier basé essentiellement sur la rentabilité d'une entreprise, afin de connaître ses possibilités d'autofinancement d'un investissement d'expansion. Ce dossier a dans l'ensemble été bien réussi et a permis aux candidats d'obtenir un nombre significatif de points.

1) Décomposition du résultat d'exploitation en soldes intermédiaires de gestion.

La démarche est généralement connue mais de nombreuses erreurs ont été commises lors de la recherche des informations dans le compte de résultat :

- calcul d'une marge commerciale en l'absence de toute activité commerciale ;
- du fait des erreurs commises, la valeur des soldes était souvent en totale incohérence avec les valeurs des éléments du compte de résultat figurant dans le sujet ;
- confusion entre l'excédent brut d'exploitation et le résultat d'exploitation.

2) Calcul de ratios et comparaison avec les ratios du secteur d'activité.

L'analyse est souvent pertinente mais la comparaison se limite souvent à des évidences : « La valeur du ratio de l'entreprise est supérieure (ou inférieure) à celle du ratio du secteur ».

Le commentaire a souvent été effectué en négligeant le contexte d'une entreprise s'interrogeant sur ses capacités d'autofinancement.

Certains candidats n'ont parfois pas pris conscience de l'incohérence de la valeur obtenue pour certains ratios. Par exemple : Valeur ajoutée / Chiffre d'affaires > 1.

3) Définition et calcul d'une capacité d'autofinancement.

Définition :

Très peu de candidats ont été capables de définir la notion de CAF, se limitant le plus souvent à la description de son mode de calcul.

Calcul :

Ce calcul, effectué le plus souvent de façon mécanique, comportait de nombreuses erreurs démontrant ainsi les difficultés rencontrées par les candidats dans la maîtrise de la logique du raisonnement. Par exemple : à partir du résultat, les charges non décaissables étaient déduites au lieu d'être réintégrées.

Deuxième dossier : Analyses commerciales et des coûts

Ce dossier portait, dans un premier point, sur l'étude des caractéristiques essentielles du marché des fromages au lait de vache. Elle avait pour objet :

- **de justifier la stratégie des dirigeants de l'entreprise étudiée ;**
- **de déterminer la tendance générale du marché en procédant à un ajustement linéaire ;**
- **d'estimer les productions des deux années à venir.**

Ce dossier a présenté quelques difficultés de traitement aux candidats et il semble que la dimension stratégique ait été mal comprise.

Le deuxième point portait sur le calcul du coût d'une nouvelle production de fromages au lait pasteurisé.

De manière générale, ce dossier a été plutôt bien réussi et discriminant dans le classement des copies notamment parce que la première partie n'a pas été abordée.

L'interprétation des résultats des études menées sur le marché du fromage est trop souvent conduite de manière peu satisfaisante. Les caractéristiques essentielles ne sont pas dégagées en regard de la stratégie proposée.

Il faut rappeler qu'en ce qui concerne les ajustements linéaires, la technique de la méthode des moindres carrés est préconisée. Rappelons que les calculatrices étaient autorisées, elles possèdent en général les outils statistiques pour réaliser simplement et efficacement l'ajustement demandé. Souvent, il est fait appel à la « méthode de Mayer » ou « des points extrêmes » et ces solutions ont été acceptées bien que de moins bonne qualité.

Les coûts de production et de revient relevaient de la méthode classique du coût complet par la méthode des centres d'analyse. Très souvent, si le calcul des coûts des unités d'œuvre était exact, l'imputation des charges indirectes à la production obtenue n'a pas été réalisée correctement.

Par ailleurs certaines confusions sont notées. Par exemple, le coût de revient a été ainsi défini relativement fréquemment : $\text{Coût de revient} = \text{Chiffre d'affaires} - \text{Coût de production}$.

Il faut encore une fois recommander de présenter les calculs dans des tableaux qui présentent les coûts intermédiaires et les composants des coûts de production et de revient. Les démarches suivies manquent trop souvent de rigueur.

Troisième dossier : comptabilité générale

La plupart des candidats a traité ce dossier, en totalité ou en partie. La question D) n'a que faiblement été abordée.

Les meilleures réponses concernent la paye (question C) et l'enregistrement de facture (question B).

Par méconnaissance, des confusions dans l'utilisation du vocabulaire ont entraîné des approximations voire des erreurs de raisonnement

On peut citer comme exemple, des confusions :

- entre *prix d'achat* et *coût d'achat* ;
- entre emprunt remboursable par *amortissements* constants et emprunt remboursable par *annuités* constantes. ;
- entre *coût d'acquisition* et *net à payer* ;
- entre *coût d'acquisition* et *base amortissable* ;
- entre *durée de vie* d'une immobilisation et *durée d'utilisation* ;
- entre *dépréciation* et *amortissement*.

Parfois, une lecture hâtive des questions posées a semble-t-il conduit à des réponses hors sujet, chronophages et totalement inutiles : en particulier des tableaux de calculs et des écritures de dotations aux amortissements non requis ; de même un défaut de lecture de la question D) a conduit de nombreux candidats à présenter un choix de financement d'investissement sur la durée d'utilisation prévue du bien, ce qui ne correspondait pas à la question posée et demandait un temps supérieur de travail.

Il faut recommander aux candidats de veiller à bien maîtriser les modifications apportées au PCG et rendues obligatoires en 2005, en particulier dans le calcul des coûts d'acquisition d'immobilisations.

Quatrième dossier : Informatique de gestion

Ce dossier a été très souvent traité mais les difficultés présentées par le sujet n'ont pas toujours été maîtrisées. La combinaison d'éléments d'algorithmique avec les notions d'adresse absolue et relative n'a pas donné de réponses satisfaisantes et ce dossier a été peu discriminant.

Le sujet pour la première question, proposait une étude de conditionnelles et il suffisait d'imbriquer deux SI pour donner les trois solutions possibles. Pour cette question il fallait utiliser le langage fourni en annexe pour préciser quelles références étaient absolues et cette notion semble peu connue et maîtrisée. Il s'agit pourtant de bases en ce qui concerne l'utilisation d'un tableur.

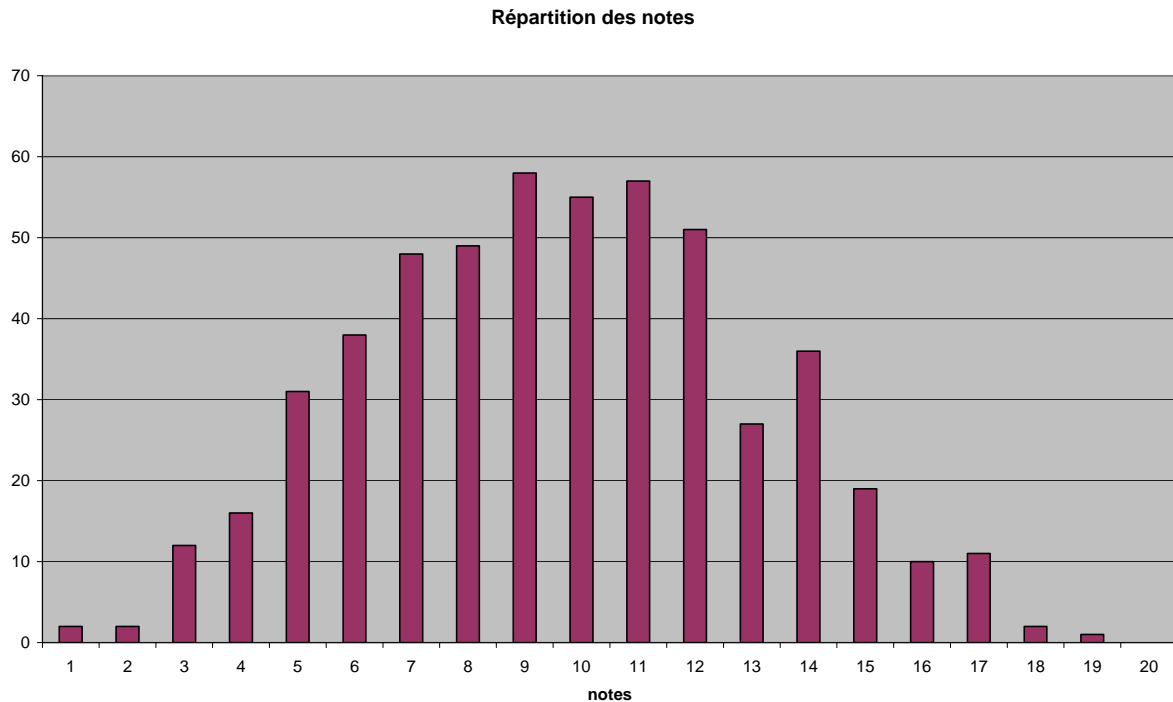
Les questions 2 et 3 étaient simples en apparence et tous les candidats y ont répondu sans prendre en compte la difficulté liée à l'absence de valeur dans une ligne qui peut poser problème et renvoyer une valeur d'erreur. Les points pour ces questions ont été attribués sans prendre en compte ce problème.

La question 4 demandait de réaliser une moyenne pondérée. La forme de la question et son positionnement à la suite de questions simples sur Somme et Moyenne ont conduit nombre de candidat à réaliser une moyenne de moyennes sans la pondération demandée.

2 LES RESULTATS

Répartitions des notes globales

La répartition des notes suit une loi normale classique avec quelques paliers à 7 – 8 - 9, et 11 – 12. L'écart type est de 3,41 montrant une bonne discrimination du sujet. Les résultats médiocres en droit n'ont pas permis d'obtenir beaucoup de notes dans le haut de la fourchette mais les résultats restent tout à fait comparables aux autres années.



3 OBSERVATIONS DE FORME ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Certains candidats présentent une introduction pour l'ensemble du sujet de techniques de gestion et informatique qui n'est pas demandée et donc source de perte de temps.

Tout résultat doit être justifié par la présentation du calcul, de la formule utilisée, de la démarche suivie.

Pour la partie gestion et sans doute plus encore en droit, la maîtrise de la langue française constitue l'un des atouts majeurs pour réussir dans cette épreuve. Les recommandations habituelles pour ce type d'épreuve sont rappelées :

- organiser son temps afin de traiter l'ensemble du sujet ;
- soigner la présentation des copies, en particulier écrire à l'encre ;
- numéroter chaque partie sous la forme n° page/nombre de pages de la copie (y compris les annexes à rendre qui doivent être numérotées) ;
- respecter la numérotation des questions ;
- respecter les règles de présentation habituelle : une idée par paragraphe, des parties bien distinctes (plan apparent ou non) ;
- en gestion, faire des tableaux de présentation des calculs et donner un titre à ceux-ci. Commenter à part les parties correspondant à des calculs non explicites.

Il faut recommander aux candidats une certaine sobriété dans les réponses et de se limiter aux commentaires demandés. De nombreux bavardages encombrant les copies et ne fournissent aucun

d'élément d'explication. Ils prennent du temps et la plupart des copies qui sont tombées dans ce travers n'étaient pas complètes dans leurs réponses.

Concernant l'organisation des copies, il faut rappeler que :

- **Chaque partie fait l'objet d'une copie distincte**
- La copie de droit doit être glissée dans la copie de gestion
- En cas de non-réponse à une partie, une copie blanche doit être remise.

Epreuve d'histoire, géographie et géopolitique option scientifique

Epreuve sous la responsabilité de l'ESSEC

Moyenne par école

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyenne	Candidats
ESSEC	10,02	2262
ENSAE	10,39	333

Moyenne de l'épreuve : 10,01

Nombre de candidats : 2271

HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE

Option scientifique

Dominique HAMON

Sujet : le pétrole et le gaz naturel, richesses et armes à risques

Certes inscrit dans l'actualité brûlante, le sujet se présente surtout, par son caractère transversal, comme **une ample synthèse, d'ordre économique, géopolitique et écologique**. Les thèmes induits se réfèrent aux programmes de première (*les enjeux énergétiques, risques et développement durable*) et de deuxième année (géoéconomie et géopolitique des continents et des grandes puissances).

Les deux documents joints visaient à soulager la mémoire des candidats et à les aider à circonscrire tous les aspects du sujet. Les indications de la **chronologie** ont indéniablement servi. Mieux vaut cependant ne pas lui emprunter un exemple si on ignore visiblement son contenu, comme ces candidats qui parlent de la compagnie pétrolière de Suez, du Torrey Canyon coulé au Libéria puis dérivant jusqu'en Bretagne, de l'embargo américain de 1982 contre la Russie, ou de la création de l'*Association for the Study of Peak Oil and Gas* par le président Chavez. La paraphrase ne masque jamais le manque de connaissances, ni le déficit de réflexion. Certains candidats ne savent pas relier un exemple, même issu de la chronologie, à l'un des termes du sujet. Ils peinent à reconstituer la profondeur historique et se contentent de juxtaposer des événements détachés de leur contexte, multipliant ainsi les anachronismes. Pour illustrer l'idée que les hydrocarbures sont également sources de coopération, on cite dans la même parenthèse la création de l'OPEP et l'accord sur l'éthanol entre les Etats-Unis et le Brésil. Les marées noires sont mises sur le même plan que le réchauffement climatique.

Avec la conviction que les futurs cadres d'entreprise auront davantage besoin d'interpréter une **carte** que de la dessiner avec leurs crayons de couleurs, il nous a paru intéressant de proposer à l'attention des candidats une carte géopolitique en rapport avec le sujet, ni trop simple, ni trop compliquée, et lisible en noir et blanc. Elle fut hélas très rarement intégrée à l'argumentation. Pire, beaucoup de copies donnent l'impression qu'elle fut à peine regardée. Ignorant superbement la légende, notamment les risques liés au manque d'interconnexions et d'infrastructures en aval, les candidats limitent les problèmes économiques et géopolitiques de l'approvisionnement en hydrocarbures de l'Europe à ses relations avec Poutine. Mais sans doute est-il prématuré de tirer un bilan définitif de l'expérience.

Tous les candidats avaient des connaissances sur le sujet, davantage sur le pétrole que sur le gaz, dont les spécificités sont rarement exploitées. Les copies vides ou très pauvres sont l'exception. Si l'exhaustivité n'est pas la condition *sine qua non* de la réussite, dès lors qu'un ou deux exemples bien choisis et correctement développés suffisent à étayer une idée, le jury apprécie toutefois que, sur un sujet concernant le monde, les exemples ne s'arrêtent pas au Moyen-Orient et à l'Europe. L'Amérique latine est souvent présente avec le Venezuela et la Bolivie, Petrobras et même la Pemex. Mais le Japon est rarement cité parmi les pays importateurs, et l'Asie centrale, malgré la carte, quasi absente. Sur le fond même du sujet, **certaines lacunes sont très regrettables :**

- presque aucune copie ne mentionne que la mondialisation et la financiarisation du marché du pétrole, dont les flux internationaux se font principalement par la voie maritime, rendent vain tout embargo ciblé, par lequel un pays exportateur prétendrait priver de son pétrole un pays importateur.

- sauf la coupure par Poutine du gaz livré à l'Ukraine, la « bataille des conduites », pourtant abondamment évoquée par la chronologie, est largement méconnue. Cette lacune est appariée au défaut d'approche spatiale, une faiblesse particulièrement fâcheuse en géopolitique, et avec une carte annexée au sujet !

- le thème de la richesse est le plus souvent traité de manière excessivement déséquilibrée. Les candidats sous-estiment, jusqu'à la passer sous silence, la dépense constructive des revenus du pétrole par les pays exportateurs, notamment les investissements visant à diversifier leur économie, et brossent un portrait caricatural des Etats du Golfe. Alors qu'ils auraient dû exposer, succinctement mais avec précision, différents cas nationaux, les candidats sont vite pessimistes et privilégient la « malédiction » de l'économie de rente, illustrée par le Nigeria. Inversement, le risque économique pour les pays consommateurs/importateurs est rarement perçu. Paradoxe étonnant par rapport au contexte et à leur vécu immédiat, les candidats n'évoquent pas les conséquences négatives, différenciées selon les activités et les catégories socioprofessionnelles, des chocs pétroliers pour les pays consommateurs, pour lesquels les hydrocarbures sont aussi un bien précieux. Les effets varient aussi selon les types d'économie, et de manière paradoxale si on compare les NPI aux PMA. Selon la Banque Mondiale, chaque hausse du baril de 10 \$ entraîne une baisse de 1,5 % du PIB des pays les plus pauvres. Les liens entre la richesse et certains moyens de la puissance ne sont pas mis en exergue, ni pour les Etats détenteurs d'hydrocarbures (largesses du Venezuela, financement de mosquées à l'étranger, achats d'armes, fonds souverains), ni à plus forte raison pour les pays importateurs qui ont, depuis des décennies, adossé leur puissance à des économies fortement consommatrices d'hydrocarbures.

- le traitement du thème écologique a été le plus décevant. Très rarement annoncé dans l'introduction, ce qui n'est pas bon signe, l'impact négatif des hydrocarbures sur l'environnement est expédié à la fin du devoir, très vite et sans nuance, et surtout déconnecté du reste. Les candidats ont eu beaucoup de mal à entrevoir la globalité du sujet, et sont passés à côté d'une idée essentielle : la convergence des enjeux économiques et écologiques, et même géopolitiques si on considère que le risque climatique menace aussi la sécurité internationale. Quelques candidats seulement établissent un lien explicite entre la raréfaction des hydrocarbures, leur cherté actuelle, leurs nuisances et la remise en cause du modèle économique et social dit occidental. La mise en œuvre d'un nouveau système, moins gourmand en transports donc à l'opposé de la mondialisation, est peut-être une utopie. C'est dire combien la relève des hydrocarbures sera longue, difficile et coûteuse. Il n'est pas demandé aux candidats de régler les problèmes du monde (« comment gérer l'après-pétrole ? »), ni de désigner des coupables (« l'avidité des pays exportateurs »). Il s'agissait ici de souligner que, dans une logique d'optimisation des risques, les producteurs/exportateurs, les consommateurs/importateurs, et tous les habitants de la planète, ont finalement le même intérêt à un prix durablement élevé des hydrocarbures, pour en même temps financer les investissements de production qui prolongeront la vie des hydrocarbures (longtemps indispensables comme carburants), et faciliter les politiques volontaristes de sobriété et de substitution.

Si le volume des analyses exactes et pertinentes reste un facteur important de différenciation des copies entre 4 et 8 ou entre 12 et 19, il n'apparaît pas cette année comme le critère qui les départage, en les classant dans l'un ou l'autre groupe.

L'organisation des connaissances a été déterminante. Les introductions laissent encore beaucoup à désirer. Certains candidats persistent à se désintéresser des termes du sujet et à en préférer d'autres : chance ou malédiction, atouts et défis, pétrole et développement, pétrole et mondialisation, évolution des rapports Nord-Sud, comme s'ils se raccrochaient à des sujets étudiés antérieurement. D'autres abusent des notions d'enjeux ou de dépendance, jusqu'à les transformer en mots valises, vides. Au-delà du pétrole et du gaz, il était souhaitable d'identifier les véritables acteurs dès l'introduction. Les gouvernements des pays producteurs et des pays consommateurs, les compagnies, apparaissent certes dans le devoir, mais les peuples restent sacrifiés.

Rappelons que l'introduction développe une réflexion minimale sur le sens et l'intérêt du sujet, définit les termes du libellé et précise leurs relations, explicite les idées directrices et sous-jacentes, les situe dans le

temps et l'espace. Inutile de multiplier les phrases interrogatives pour cerner la problématique, quand il s'agit en l'occurrence de l'exprimer en deux mots : les paradoxes de l'interdépendance. Pour autant, un progrès est perceptible. Un nombre inhabituel de candidats procède à une analyse méthodique des mots clés. Beaucoup d'introductions donnent l'impression que les candidats ont bien compris le sujet. Les armes, utilisées au sens figuré comme des moyens de pression, sont à double tranchant. Elles permettent d'obtenir des avantages économiques et politiques. Mais elles peuvent se retourner contre ceux, les pays consommateurs comme producteurs, qui les manient sans discernement. La richesse que représentent les hydrocarbures est en mesure de favoriser le développement, mais comporte aussi des risques comme les effets pervers de l'économie de rente et les dégâts sur l'environnement. La déconvenue, hélas très fréquente, n'en est que plus forte quand les candidats ne parviennent pas à conduire leur argumentation de manière claire et convaincante, en sériant les thèmes selon un fil conducteur simple et cohérent. De nombreuses copies, bien documentées, traitent moins le sujet qu'elles ne le « rencontrent » plus ou moins volontairement. Pour les plus mauvaises, ce qui tient lieu de dissertation part dans tous les sens, veut dire en même temps tout et son contraire, mélange les richesses, les armes, les risques, dans une énumération décousue et confuse de faits. Le contenu, parfois riche, est dilapidé dans un catalogue désordonné.

Le plan chronologique était le moins pertinent, et très peu de candidats s'y sont fourvoyés. Le sujet ne portait pas sur l'histoire du marché du pétrole, et l'évolution du prix ne figurait pas dans la chronologie indicative. Pourtant beaucoup de candidats ont consacré la troisième partie à des « enjeux actuels » (la flambée du prix, la guerre d'Irak, Poutine et l'Europe, la Chine et l'Afrique) qui n'ajoutent évidemment rien sur le fond à ce qui précède, sauf le « tiroir » pollution brusquement ouvert à la fin. L'environnement devient un « nouveau défi »...depuis le rapport Meadows de 1972 !

Le libellé du sujet suggère une analyse dialectique des interactions. Comme l'illustrent les trois chocs pétroliers, être richement doté en hydrocarbures au point d'avoir une capacité d'exportation, est pour un Etat source de croissance économique (et même de développement) et de puissance politique, au grand dam des pays importateurs. Mais ceux-ci, dont la puissance semble directement proportionnelle à leur consommation d'hydrocarbures, montrent (ont montré) qu'ils peuvent aussi profiter des pétrodollars et limiter leurs risques en termes de dépendance et de sécurité, tandis que les Etats exportateurs courent de vrais dangers, extérieurs et intérieurs, d'ordre géopolitique et économique. Les risques sont donc comme les acteurs, interdépendants. Mieux, producteurs et consommateurs partagent des risques communs, comme l'interruption des flux par les attentats terroristes, la dégradation de l'environnement et l'épuisement du pétrole bon marché. L'idée que les hydrocarbures sont un « bien public » de l'humanité permet de dépasser les oppositions premières.

On pouvait aussi bâtir la troisième partie sur les efforts poursuivis par les uns et les autres pour limiter leurs risques. Enfin, certains candidats ont prouvé que suivre le triptyque richesses/armes/risques était acceptable. A la condition d'un emploi rigoureux des termes, ce plan s'est avéré plus efficace que l'embrouillement de trop nombreuses copies.

Les copies les plus confuses sont les moins bien écrites. Les correcteurs déplorent beaucoup de maladroites d'expression : difficultés de formulation, lourdeurs de style, obscurités. Ils sanctionnent sévèrement le charabia et les fautes d'orthographe, quand elles deviennent innombrables. Les candidats doivent veiller à ne pas relâcher la forme de leur travail, il est vrai indissociable du fond. Les candidats reproduisent sans précaution des citations (la même est attribuée à divers auteurs) ou des formules empruntées ici ou là (le *collier de perles* chinois, les *crottes du diable* en Afrique noire). Le jury s'étonne qu'un candidat au concours d'une grande école puisse encore, après deux années de classe préparatoire, s'inquiéter de « l'effrayante émergence des Etats arabiques depuis le fond du désert ». Pour d'autres, « le pétrole est l'opium du peuple » et « l'or noir n'est pas tout rose ». « Chavez bombe le torse ». Quant au Shah d'Iran, il « était certes un dictateur, mais éclairé, pro-occidental et laissant des libertés non négligeables ».

Moins de 20 % des copies ont une note inférieure à 8, la moitié entre 8 et 11 et 13,4 % de 14 à 19. L'épreuve a bien répondu aux attentes du jury. Le sujet n'a pas déconcerté les candidats, et a permis à la majorité de faire valoir des connaissances convenables, acquises par une préparation sérieuse. Mais seule une minorité a pris toute la mesure du sujet et conjugué avec bonheur savoir, méthode et élégance.

Correcteurs : Dominique Hamon, Nicole Anquetil, Pierre Biard, Michel Bouliou, Martine Citron, Michèle Dujany, Marguerite Graff-Langlois, Ivan Serge Keller, Jean Kogej, Marie-Gabrielle Lachmann, Catherine Maillé-Virolle, François Martin, Anne MICHELON, Stéphanie Morillon, Frédéric Munier, Martine Piffault, Anne Rebeyrol, Marie Stern, Vincent Thebault, Denise Vallat.

Histoire et géographie économiques

Copie de candidat

La copie n'est pas parfaite, évidemment. Le candidat sacrifie les efforts de diversification économique entrepris par certains pays pétroliers. La guerre entre l'Irak et l'Irak des années 1980, et la conquête du Koweït par l'Irak en 1990, auraient sans doute mieux illustré les « tensions externes » engendrées par la convoitise, que la lointaine guerre du Chaco. La copie évoque le risque de rupture de l'approvisionnement et les moyens mis en œuvre par les Etats-Unis pour le contrôler, dès le début de la deuxième partie alors qu'ils relèvent indéniablement de la troisième.

Moins riche sur certains points, et donc moins longue que d'autres copies bien notées, celle-ci mérite cependant d'être proposée à l'attention des candidats pour deux raisons. D'une part, elle n'oublie aucun aspect majeur du sujet, notamment la richesse pour les pays consommateurs, le développement durable, les limites de l'embargo pétrolier. D'autre part, l'exposé est, à une exception près, conduit de manière simple et convaincante.

* * *

Le Brésil a récemment découvert la présence de nappes de pétrole en profondeur au large de ses côtes, ce qui a suscité des réactions de joie mais aussi de vives inquiétudes. Cette ambivalence est due au fait que ce pétrole, vu par le gouvernement et par la population comme une richesse évidente, ne serait-ce que d'un point de vue marchand, est aussi perçu comme une source potentielle de déséquilibre dans les grandes orientations économiques à venir. Cela reflète bien un malaise quant à cette ressource, malaise que l'on peut étendre de manière similaire au gaz naturel. Si elles sont des richesses en tant qu'opportunités à saisir pour favoriser le développement, ces ressources n'en sont pas moins porteuses de risques. Leur maîtrise, leur possession, établit en effet des rapports de force complexes entre pays exportateurs et pays consommateurs, entre pays détenant les technologies parapétrolières et pays qui en sont dépendants, à tel point qu'elles peuvent apparaître comme des armes efficaces. Mais si a priori les pays naturellement dotés ont l'ascendant sur leurs clients, la réalité est bien plus compliquée.

Il s'agira donc de voir comment ces ressources sont avant tout des richesses (I), mais qu'elles n'en sont pas moins porteuses de risques (II). Enfin, il faudra juger de leur efficacité en tant qu'armes, pour voir qu'elles sont à double tranchant (III).

* * *

Le pétrole et le gaz naturel sont avant tout des richesses.

▪ Pour les pays consommateurs d'abord, le pétrole et le gaz naturel sont deux énergies majeures dans le mode de croissance des économies. En effet, avec le passage au tout-pétrole dans les années 1960, cette énergie à la fois primaire et secondaire, a été le pilier de la croissance : toute l'industrie s'est littéralement nourrie de ce pain béni qui, jusque dans les années 1970, a constitué une ressource peu onéreuse et mieux adaptée que le charbon à la transformation des machines et des usines caractéristique des Trente Glorieuses. Ainsi le pétrole est devenu central pour le mode de croissance des pays consommateurs et en pleine croissance de l'époque.

- Pour les pays exportateurs ensuite. Evidemment, le pétrole et le gaz naturel, du fait de leur importance dans le fonctionnement des économies, ont une valeur marchande importante. Si elle a fluctué selon les époques (point sur lequel on reviendra plus longuement), il faut noter qu'à toutes les époques, sur un long XX^{ème} siècle, le pétrole est apparu comme un «or noir». En découvrir sur son territoire était dès lors source de satisfaction : la manne pétrolière tirée de ses ventes à l'étranger apparaît comme une opportunité pour le pays. Mais cette richesse, pour être plus qu'une simple richesse marchande, doit se voir concrétisée en un développement équilibré.

Ainsi les riches pétromonarchies du Golfe Persique ont-elles développé un système de prise en charge sociale et de redistribution des richesses qui fait de la richesse marchande du pétrole une richesse pour la société. Une réserve toutefois, ce système ne concerne pas les étrangers et laisse aux femmes une place qui questionne sérieusement le respect des libertés humaines. Le risque, dont il sera question plus loin est que cette richesse demeure marchande. En ce qui concerne le gaz naturel, c'est le même schéma qui s'impose et la Russie en offre un exemple intéressant : géant gazier, la Russie, par l'intermédiaire de Gazprom, doit largement le redémarrage de sa croissance en 1998 aux exportations gazières vers l'Europe, mais aussi vers l'Asie (gazoduc des Iles Kouriles au Japon). Cette embellie a permis une hausse généralisée et ressentie du niveau de vie par la population.

- Pour les entreprises enfin, qui exploitent au mieux la valeur marchande de ces ressources. Ces entreprises se répartissent entre différentes activités : la prospection, le forage, l'exploitation, l'acheminement... Ces différentes activités ont permis un enrichissement spectaculaire des entreprises du secteur pétrolier et parapétrolier. Citons par exemple les Sept Sœurs (5 américaines, une anglaise BP et une néerlandaise Shell) qui ont dominé le marché énergétique pétrolier jusque dans les années 1970. Plus récemment, British Petroleum et Shell confirment leur place parmi les plus grandes firmes mondiales, aux côtés d'Exxon Mobil, en annonçant en 2008 un bénéfice record aux alentours pour chacune d'elle, de 4 milliards de dollars. Indéniablement, le pétrole et le gaz naturel sont des richesses pour ces entreprises, Gazprom en est l'exemple le plus probant dans le secteur gazier.

Les richesses que constituent le pétrole et le gaz naturel sont porteuses de risques.

Le risque est d'abord celui de la conjoncture, économique comme géopolitique. Economique car les prix du pétrole et du gaz sont fixés par les marchés. Ces marchés de type SPOT, c'est-à-dire que les prix varient à intervalles fixes, sont particulièrement sensibles aux aléas liés aux défaillances dans l'approvisionnement. Il suffit que l'Arabie Saoudite annonce une baisse de la production pour que les prix s'envolent. De la même manière, la conjoncture géopolitique influe sur ces marchés : les attentats à répétition au Nigeria contre des oléoducs sont un des facteurs favorisant l'augmentation du prix du baril de pétrole. Au niveau international, la conjoncture géopolitique malheureuse signifie bien entendu la rupture d'approvisionnement. C'est la raison pour laquelle un effort tout particulier est fait en matière de sécurisation des approvisionnements, de la part des Etats-Unis notamment : la base militaire américaine située sur l'île de Diego Garcia, véritable «porte-avion américain», prend tout son sens dès lors que l'on considère la proximité du détroit d'Ormuz, stratégique en ce qui concerne le transit pétrolier. Ce constat n'est pas aussi similaire en ce qui concerne le gaz et ceci pour une raison : le marché gazier est un marché régional et l'utilisation de méthaniers transportant du gaz liquéfié est encore peu répandue.

Le risque naît aussi du fait que ces richesses suscitent de vives tensions, qu'elles soient internes ou externes, pour un pays en disposant. C'est d'une part une source de tension interne : la présence de pétrole ou de gaz sur un territoire suscite des convoitises, et ce d'autant plus que dans certains pays, les populations ne profitent pas de la rente énergétique. Ainsi au Nigeria les rebelles qui multiplient les enlèvements contre les expatriés travaillant pour des compagnies pétrolières, revendiquent-ils une redistribution équitable de cette rente, s'estimant pillés. Par ailleurs, la présence de ces ressources peut susciter des tensions externes. A cet égard, et même s'il n'est pas contemporain, l'exemple de la Guerre du Chaco est parlant : en 1932 la Bolivie et le Paraguay entrent en guerre pour la possession du désert du Gran Chaco, pensant qu'il recelait de l'or noir, et sous l'influence de deux majors américaines concurrentes. Pas de pétrole finalement dans ce désert, mais un conflit armé ayant causé des milliers de victimes. Plus récemment, on a vu de grandes puissances comme les Etats-Unis, le Canada, le Danemark, jeter leur dévolu sur des zones de l'Arctique qui pourraient contenir de grandes nappes de pétrole.

Le risque lié à la possession de telles richesses est celui de la mauvaise gestion des rentes énergétiques. En effet, la richesse marchande n'est pas synonyme de développement. Dans bien des pays pétroliers, la rente est accaparée par la minorité au pouvoir (sans parler du partage plus ou moins équitable si des entreprises étrangères se chargent de l'extraction, de la commercialisation...). C'est le cas dans les pays pétroliers du Golf de Guinée : l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria ne transforment pas cet or noir en résultats dans la société. Ainsi au Nigeria, 75 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, à tel point que Sylvie Brunel parle de «pôle déstructurant de l'Afrique». L'absence de développement passe aussi par une déformation des structures économiques : sacrifice de l'industrie car la rente donne l'illusion qu'il est possible de faire sans. Ces pays rentiers sont très exposés au risque conjoncturel évoqué ci-avant, ils profitent actuellement d'un contexte favorable.

Le risque enfin est celui de la longue durée :

Il est environnemental d'abord car le mode de croissance nourri par le pétrole et le gaz a porté peu d'importance aux conséquences sur l'environnement. Dans un contexte d'émergence de nouveaux acteurs comme consommateurs de ces énergies, de réchauffement climatique, le GIEC (Groupement International sur l'Environnement) alerte l'opinion publique : les dégâts environnementaux coûteront une fortune si rien n'est fait et l'écosystème va être sérieusement altéré. La richesse que ces énergies constituent n'est peut-être qu'éphémère, et porteuse d'un avenir beaucoup plus troublé. Sur le long terme, le risque est aussi celui de la soutenabilité de la production de pétrole. Les travaux du professeur Herbert, et la fameuse courbe de Herbert, nous alertent : ce n'est pas l'épuisement des réserves de pétrole qui menace, mais le «peak oil», à savoir l'instant où la production commencera de baisser. A cet instant, dit Herbert, elle ne pourra jamais plus augmenter durablement. La production sera incapable de suivre la croissance.

Si la liste peut paraître fastidieuse, c'est bien que les richesses que constituent le pétrole et le gaz naturel sont porteuses de risques. Ces risques sont renouvelés si l'on fait de ces richesses une arme pour peser dans la géopolitique mondiale.

Le pétrole et le gaz naturel sont des richesses, et confèrent donc, a priori, à leur détenteur, l'ascendant dans les rapports de force. Il peut ainsi se servir de ces ressources comme d'une arme. Jugeons alors de son efficacité et des risques dont son usage est porteur.

L'arme énergétique semble être un instrument de domination des pays exportateurs sur les pays importateurs. Le spectre de la rupture d'approvisionnement est présent depuis le premier choc pétrolier de 1973 : les pays arabes de l'OPEP, créée en 1960, déclarent un embargo pétrolier contre les pays «alliés» d'Israël après la guerre de Kippour. Cela a pour conséquence immédiate un quadruplement des prix pétroliers sur le marché mondial. 1973 est indéniablement un tournant : bouleversement des rapports de force entre producteurs et consommateurs. Cette arme énergétique semble bel et bien efficace puisqu'elle tourne à l'avantage des pays en ayant fait usage. Par ailleurs, le robinet du gaz est une arme encore plus redoutable, car le marché gazier est régional. Toute diversification des fournisseurs est difficile car les infrastructures de transport sont fixes (oléoducs) contrairement aux supertankers. Ainsi, l'interruption des livraisons de gaz à l'Ukraine, pays dépendant à 100 % du gaz russe a eu des conséquences immédiates : coupure d'électricité, paralysie de l'industrie... L'arme gazière semble terriblement efficace dans son dessein de conserver un imperium russe dans les ex-pays satellites.

Toutefois, cette domination ne se traduit pas de manière aussi simple dans les faits : il y a une résistance à la domination des exportateurs sur les importateurs. Cette résistance passe par une avance technologique sans cesse renouvelée. Ainsi les Etats-Unis, premier consommateur de pétrole (bientôt devancé par la Chine) et premier importateur de pétrole, font valoir une domination technologique, et tout particulièrement dans le secteur parapétrolier qui se charge du forage, de l'extraction, des oléoducs,... autant de domaines où la recherche et développement est indispensable pour augmenter sans cesse la production (et ainsi repousser le peak oil). La firme américaine Hallyburton, anciennement dirigée par Dick Cheney, est le parangon de cette avance technologique dans le secteur parapétrolier. Le secteur gazier nécessite lui aussi des technologies avancées. La résistance à la domination des exportateurs de pétrole (pas pour le gaz ici) passe par une série de moyens de faire face à une rupture d'approvisionnement : ainsi la Strategic Petroleum Reserve (SPR) créée en 1975 par le gouvernement américain est-elle un instrument d'autosuffisance en pétrole pendant une durée de trois mois. Son importance est capitale dans cette tentative pour désamorcer la possibilité de l'utilisation de l'arme pétrolière.

Enfin, l'utilisation de l'arme pétrolière ou gazière est porteuse de risques. Le risque est d'abord celui de l'effondrement des rentes : en effet, si un grand pays producteur décide un embargo, il choisit aussi de renoncer à l'entrée de devises que la vente permet. Les firmes pétrolières voient alors leurs bénéfices se réduire et risquent, sur le long terme, la faillite. Un embargo ayant de telles conséquences n'est concevable que si le pays victime de l'embargo est un des clients majeurs du pays exportateur (schéma du type Venezuela/États-Unis). Le risque de l'arme alimentaire est aussi commercial : il risque d'entraîner la «perte d'un client». En effet, face à un embargo, le pays importateur n'a d'autre choix que de se tourner vers de nouveaux fournisseurs, ou bien d'augmenter la part dans les importations de ses fournisseurs traditionnels. Or de tels choix se font dans le cadre de stratégies économiques à long terme : ainsi un changement de fournisseur perdurera probablement après la fin de l'embargo. Le pays ayant déclaré l'embargo perd un client. D'ailleurs, le spectre de l'arme pétrolière pousse actuellement les États-Unis à entamer une diversification de ses importations pour réduire le rapport de force apparent vis-à-vis des pays du Golfe. La dépendance pétrolière américaine est en ce sens assumée. Le Golfe de Guinée a été déclaré «zone stratégique prioritaire» par le gouvernement américain, qui prévoit de faire passer sa part dans les importations pétrolières de 16 % à 25 % d'ici 20 ans, soit autant que l'Arabie Saoudite.

L'arme pétrolière semble alors bien peu efficace dans le contexte actuel : plus contraignante pour celui qui l'utilise que pour sa victime. C'est en fait l'image d'une «grande bassine» de pétrole où tous les consommateurs piochent qui empêchent cette efficacité : un pays importateur n'est pas lié à un fournisseur précis. L'arme gazière semble à ce titre bien plus efficace, jouissant d'une faible mondialisation du marché gazier.

* * *

Richesses porteuses de risques, armes à double tranchant et parfois peu efficace, le pétrole et le gaz naturel jouissent d'un statut relevant de la fascination : à la fois attrait et répulsion pour cette manne céleste sur laquelle le second XX^{ème} siècle a fondé sa croissance. L'arme gazière est toujours d'actualité, et renouvelée par une Russie qui se fait une place parmi les puissances mondiales. Le spectre de l'arme pétrolière quant à lui s'est dissipé, mais les larmes pétrolières des populations oubliées, elles, coulent encore.

ANALYSE ECONOMIQUE ET HISTORIQUE DES SOCIETES CONTEMPORAINES

Option économique

Stéphane BECUWE

Sujet : L'Etat-Nation est-il en crise ?

Le sujet proposé présentait trois intérêts : i) Il permettait de rendre compte des débats actuels et passés sur le rôle de l'Etat dans l'activité économique sachant que dans ce domaine l'intervention publique peut se situer à un niveau infra-national et/ou supra-national. ii) Les connaissances à mobiliser pour bien traiter le sujet devaient s'appuyer sur le programme des deux années de classe préparatoire. Les analyses pouvaient être illustrées par de nombreux exemples récents mais aussi plus anciens empruntés aux XIXe et XXe siècles. iii) Il permettait de révéler la capacité d'analyse des candidats. En effet, dans ce domaine, la littérature économique est tout aussi riche que controversée.

Bien entendu, il était important pour les candidats de ne pas confondre désengagement de l'Etat avec crise de l'Etat. Ainsi, le fait que les Etats n'aient plus la possibilité de subventionner certaines de leurs industries naissantes ou vieillissantes ne relève pas d'une crise si l'on considère que cette intervention maintient des rentes de situation, limite voire même empêche la réallocation des ressources vers des secteurs plus performants et plus largement si elle conduit à une baisse de bien-être pour la collectivité.

On peut noter que très peu de candidats ont traité le sujet sous un angle de science politique. Ce point très positif lève le doute sur une possible confusion qu'aurait pu introduire le libellé du sujet et ce malgré l'intitulé sans équivoque de l'épreuve. Un autre point positif est que les candidats ont souvent eu le souci de définir le plus précisément possible le sujet en introduction et mobiliser l'analyse économique pour répondre à la question posée.

Evaluer la situation de crise de l'Etat nécessitait de préciser les trois niveaux de l'intervention publique¹. Le niveau minimal avec un Etat cantonné dans ses fonctions régaliennes (Police, Défense, Justice), le niveau intermédiaire avec l'ajout des politiques conjoncturelles (politiques monétaire, budgétaire, policy mix et politiques de change) et le dernier niveau avec les politiques structurelles (politiques agricoles, industrielles, de l'innovation et de la concurrence, aménagement du territoire, mise en place ou réforme des institutions, etc.). Si l'Etat est toujours présent au premier niveau (même s'il existe une cour européenne de justice et pourquoi pas d'ici quelques années une Europe de la défense intégrée), le désengagement de l'Etat est surtout sensible aux deux autres niveaux et ce pour quatre raisons au moins :

- Compte tenu de l'internationalisation croissante des économies, les actions des Etats sont de plus en plus soumises aux contraintes extérieures (cf. la limitation de l'effet du multiplicateur keynésien, le triangle d'incompatibilité de Mundell-Fleming ou le risque de représailles des partenaires commerciaux en cas de protection tarifaire ou non tarifaire appliquée de façon unilatérale).
- Les travaux de Friedman dans les années 60 et ceux de la nouvelle école classique (NEC, notamment Lucas, Kydland et Prescott) dans les années 70 ont apporté des réponses au problème de la

¹ On pouvait également utiliser la classification de Musgrave pour décrire les trois fonctions de l'Etat (allocation des ressources, redistribution des revenus et régulation de la conjoncture économique) ce que d'ailleurs beaucoup de candidats ont fait.

stagflation et par la même remis en question la courbe de Phillips. Ces travaux partent du postulat que les agents réagissent et surtout forment des anticipations (adaptatives ou rationnelles) sur les politiques monétaires mais aussi sur les politiques budgétaires (cf. l'équivalence ricardienne de Barro (1974)) qui limitent d'autant l'efficacité des relances de type keynésien. Pour les tenants de la NEC, les règles strictes sont préférables aux politiques discrétionnaires. Ceci peut expliquer l'indépendance de la banque centrale comme en Europe ou même le fait que les pays doivent respecter des critères de bonne gestion (cf. le pacte de stabilité et de croissance). S'ils ne le font pas, ils seront sanctionnés par les marchés.

- Dans de nombreux pays développés, l'Etat joue un rôle direct ou indirect d'assureur dans trois domaines : le chômage, la santé, la vieillesse. La persistance d'un chômage élevé à la suite des deux chocs pétroliers, ainsi que le vieillissement des populations a rendu les taux de prélèvement de plus en plus coûteux pour la collectivité (dans le cas français, 18% du PIB en 1980, près de 25% en 2005) avec un taux de couverture des risques de plus en plus limité. C'est ce que Rosanvallon appelle la crise de l'Etat-providence. Dans ce contexte, la tentation est forte de faire jouer un rôle plus marqué au système privé d'assurance, ou en d'autres termes de substituer le marché à l'intervention publique.
- En présence d'externalités, l'Etat doit se substituer au marché. De même, l'Etat doit prendre en charge la gestion des monopoles naturels en leur imposant une politique tarifaire basée sur le coût marginal ou le coût moyen car sinon, la collectivité nationale subit une perte de bien-être. Mais, comme l'ont montré Coase (1960) et Stigler (1966), un marché des droits à polluer peut internaliser les externalités aux conditions toutefois que les droits de propriété soient bien définis et que les coûts de transaction soient faibles. De même, il ne faut pas minimiser le fait qu'entre l'Etat et le monopole public, il existe une relation de type principal/agent associée à la présence d'asymétrie d'information sur le coût de production de la firme. En outre, toutes les activités d'une firme donnée ne sont pas toutes soumises à des économies d'échelle (la condition d'existence d'un monopole naturel). C'est pour cette raison qu'il existe une dissociation de plus en plus systématique entre gestion des infrastructures (électricité, transport ferroviaire) et gestion des services.
- On peut enfin s'interroger sur l'Etat comme le meilleur garant de l'intérêt collectif. Deux arguments conduisent à fournir une réponse négative à cette interrogation. Le théorème d'impossibilité d'Arrow (1951) (il n'existe aucune procédure non dictatoriale de révélation des préférences individuelles susceptible de garantir la cohérence des choix collectifs) et la théorie du Public Choice (Buchanan, Olson,...).

Aussi pour répondre à la question posée, il fallait partir du postulat que la moindre intervention de l'Etat dans l'activité économique depuis deux décennies est plutôt voulue que subie. En effet, les pays développés ont pris conscience à la lumière des travaux mentionnés précédemment que des règles strictes étaient préférables à des politiques économiques discrétionnaires surtout face à des agents (firmes multinationales, investisseurs institutionnels, fonds spéculatifs) dont les capacités financières sont supérieures au PIB de plusieurs pays développés.

De même, ce sont les pays développés qui ont favorisé la libéralisation commerciale (GATT et OMC) et financière (G8, FMI, SME) au plan international. Certes, la traduction d'une percée théorique en mesure de politique économique prend un délai souvent long. Ainsi la France connaît des difficultés dans la mise en application de nouvelles technologies de la gouvernance publique (Pisani-Ferry, 2008). Il n'en demeure pas moins que les pays développés se sont engagés peu ou prou dans la même voie.

Pour autant, peut-on considérer que les pays se soient complètement désengagés de l'intervention publique ? La montée en puissance de la régionalisation tendrait à prouver le contraire. Dans le cas de l'Europe, nous sommes face à un mélange subtil d'acceptation de perte de souveraineté (comme dans le domaine monétaire ou de la concurrence), qui peut être vue comme le stade ultime du désengagement des Etats, et de politiques volontaristes coordonnées (comme dans le domaine de l'innovation). De plus, les

Etats utilisent les structures régionales comme élément de représentation collective dans les institutions internationales ce qui accroît leur pouvoir de négociation (cf. négociations commerciales OMC).

S'il y a échec, c'est plutôt dans l'écart entre les attentes suscitées par le désengagement de l'Etat-Nation et la réalité observée. Il était facile à ce niveau de mobiliser les faits pour répondre à la question posée en considérant par exemple qu'en matière de lutte contre l'inflation, le bilan est plutôt positif comparé à la situation des années 80. De même, la libéralisation commerciale a favorisé les échanges et permis aux consommateurs d'avoir accès à une plus grande diversité de produits et à des prix moindres.

Dans le même temps, la libéralisation financière, associée à un système mixte de change (i.e. des changes fixes (ou ancrages à une monnaie de référence) à l'intérieur de grandes régions du monde (Europe, Amérique du Nord) et flexible entre régions) a suscité une forte volatilité qui a favorisé la propagation de crises financières de grande ampleur au niveau mondial et n'a pas toujours été propice à la croissance économique des pays. Par ailleurs, malgré un désengagement de plus en plus prononcé, de nombreuses nations continuent de connaître des déficits publics importants avec pour corollaire une dette difficile à résorber (cf. le cas des Etats-Unis mais aussi celui de nombreux pays européens malgré le pacte de stabilité et de croissance). De plus, les Etats peinent à trouver des solutions aux défis posés par le vieillissement des populations et il n'est pas certain que le marché soit la panacée dans ce domaine au regard de l'équité. Enfin, un gouvernement dispose actuellement de peu de marges de manœuvre pour empêcher les délocalisations des firmes avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur des bassins d'emploi déjà fortement sinistrés par des restructurations industrielles antérieures. Il est donc difficile de trancher cette question.

Pour la conclusion on pouvait avoir deux approches opposées :

- Une conclusion fondée sur un constat de bilan plutôt mitigé. A cela deux raisons qui ne sont pas exclusives entre elles : i) les pays n'ont pas été jusqu'au bout des réformes à entreprendre (cf. Pisani-Ferry (2008)) ; ii) l'analyse économique s'est trompée sur les améliorations à attendre de telle ou telle innovation de la gouvernance publique.

- De façon plus positive, depuis dix ans, la croissance mondiale a été supérieure à 5% par an et de nouveaux pays ont connu un développement sans précédent comme l'Inde ou la Chine. Le rôle de l'Etat-nation n'est certainement pas étranger à ces évolutions.

Sur la forme, les copies sont plus courtes que les années précédentes. Si l'introduction est en général satisfaisante, la conclusion est souvent bâclée.

Correcteurs : Stéphane BECUWE, Claude-Danièle ECHAUDEMAISON, Christian ELLEBOODE, Jean-Pierre HUIBAN, Claude MATHIEU.

Analyse économique et historique des sociétés contemporaines

Copie d'un candidat

L'analyse est convaincante et bien illustrée. Les références théoriques sont pertinentes. Le devoir est très agréable à lire, bien structuré et bien équilibré.

La crise des banlieues qu'a traversée la France en 2005 tout comme les manifestations étudiantes du Printemps 2006 ne sont pas des événements isolés dans une Europe qui semble en proie à une crise de ses identités nationales. Le temps des passions nationalistes et du Gaullisme d'après-guerre qui avaient mené à la création de l'Etat-Providence et du «modèle social à la Française» est aujourd'hui révolu. Il semble plutôt que les Etats-Nations des pays occidentaux peinent à rassembler leurs membres autour d'une culture commune créatrice d'identité collective et d'intégration sociale.

Alors l'Etat-Nation est-il en crise ? Par Etat-Nation il faut ici comprendre non seulement l'Etat, en tant qu'institution détentrice du monopole de la violence légale et qui crée l'ordre social par la loi (Max Weber), l'instance de représentation de la communauté nationale, mais aussi tous les individus citoyens et les organisations qui composent cette dernière. En un mot l'Etat-Nation est non seulement corps politique mais aussi regroupement d'individus qui partagent la même «nationalité», et d'entreprises nationales localisées ou non sur le territoire intérieur. Parler de «crise» de l'Etat-Nation semble problématique au regard du lexique économique : faut-il voir dans ce terme une assimilation à la théorie des cycles où la crise est un «phénomène pathologique dans un processus physiologique normal» (Schumpeter), un point critique récurrent entre une phase d'expansion et une phase de dépression ? Ou bien faut-il plutôt voir dans cette notion de crise un phénomène durable qui annoncerait la fin de l'Etat-Nation ?

La question de la crise de l'Etat-Nation interroge donc non seulement sur la place des Etats nationaux dans les économies mondialisées, mais aussi sur les structures productrices de liens sociaux et économiques garantes du bon fonctionnement des sociétés.

Alors en quoi les changements économiques radicaux survenus depuis la fin des années soixante bousculent-ils la logique d'Etat-Nation qui avait prédominé jusqu'alors ? Peut-on mesurer cette crise de l'Etat-Nation et son impact sur le fonctionnement des sociétés occidentales ? Cette crise ouvre-t-elle la voie à l'émergence de nouvelles structures productrices d'identité ?

Dès 1944 Karl Polanyi a mis en avant le «désencastrément» des rapports économiques dans les rapports sociaux (La Grande Transformation) qui s'effectue depuis la

révolution industrielle. Aujourd'hui on peut même dire que les rapports sociaux sont encadrés dans les rapports économiques. Ainsi la mutation qui affecte toutes les économies développées depuis les années 60 à travers le processus de mondialisation touche de plein fouet les Etats-Nations pour trois raisons : tout d'abord l'internationalisation des économies affaiblit les structures nationales, ensuite la montée en puissance des acteurs transnationaux et notamment des firmes multinationales (FMN) rendent insuffisante toute action locale, enfin la naissance de l'Europe avec le Traité de Rome (1957) déplace de nombreuses prérogatives nationales à une échelle régionale.

La crise de l'Etat-Nation vient tout d'abord de son déficit d'autonomie. Depuis les accords du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) en 1947 on observe une formidable libéralisation des économies (les Kennedy-rounds, Tokyo round et Uruguay round sont des étapes marquantes dans l'abolition des barrières aux échanges entre pays) : les frontières des Etats-Nations s'effacent peu à peu dans un triple processus de déréglementation, dérégulation, décloisonnement des marchés (les «3D» de la mondialisation d'Henri Bourguignat). Les marchés nationaux se transforment en marchés globaux unifiés des biens et services, et de l'argent. Les économies nationales deviennent dépendantes les unes des autres, et convergent majoritairement vers le modèle dominant du XXème siècle : les Etats-Unis. Face à la naissance de ce «village global» (Mac Luhan) qui rompt avec la relative fermeture d'avant-guerre, les Etats-Nations peinent à trouver leur place. Faut-il accepter cette convergence des économies et des modes de vie ? Il semble difficile aux instances nationales d'avoir une prise sur des phénomènes globaux, impossibles à maîtriser.

Cette crise de pouvoir national est d'autant plus accentuée par l'émergence d'acteurs transnationaux au poids déterminant : les FMN. Ce sont aujourd'hui ces entités qui décident des règles de l'économie. La chercheuse américaine Susan Sell a ainsi observé comment quelques grands cabinets d'audit internationaux (KPMG, Pricewaterhouse Coopers) ont réussi à influencer sur ce qui deviendra les normes comptables que toutes les entreprises européennes ont adopté depuis le 1er janvier 2005. Ces 77000 FMN et leurs 770000 filiales réparties dans le monde forment un vaste «réseau» que les Etats-Nations peinent à maîtriser. D'où la question : la gouvernance mondiale et la maîtrise de l'activité économique appartient-elle encore aux Etats-Nations ? Les crises financières des années 90 (au Brésil, Mexique) ont montré l'incapacité de l'Etat-Nation à avoir une prise sur ces phénomènes systémiques, ce qui pose la question de son rôle et son réel pouvoir.

En Europe cet affaiblissement des Etats-Nations est clairement affiché. Depuis 1957 se construit pas à pas l'Union Européenne, qui rassemble aujourd'hui 27 membres. Depuis 1999 l'Euro a remplacé les monnaies nationales de certains pays, créant ainsi une union économique et monétaire (forme d'intégration régionale la plus avancée selon Bela Balassa : les banques centrales nationales qui dirigeaient avant les économies nationales et restaient maître de la création monétaire ont été remplacées par la Banque Centrale Européenne. Cette perte du pouvoir économique national a été accentuée par le passage au système de changes flottants depuis 1973 : les Etats-Nations ne sont plus maîtres de leurs taux de change. Au plan politique les Etats-Nations Européens semblent aussi être en crise : ils sont unifiés au plan économique mais incapables de parler d'une seule voix, ce qui les met en contradiction.

Ainsi le nouveau contexte économique international bouscule les Etats-Nations dont la marge d'action autonome est sans cesse réduite, tant ils interagissent les uns avec les autres. Loin d'être une crise passagère ces bouleversements profonds affectent radicalement le fonctionnement des sociétés occidentales.

De quelle manière cette rupture s'opère-t-elle ? Il importe ici de voir en quoi les bouleversements des années 80 particulièrement entraînent l'Etat-Nation dans une impasse. La typologie de R. Musgrave distingue trois fonctions de l'Etat en tant qu'institution, qui éclairent les différents blocages actuels de l'Etat-Nation : la fonction de régulation, la fonction de répartition et la fonction d'allocation.

L'Etat-Nation connaît tout d'abord une crise pouvoir de régulation. En Europe le Pacte de stabilité limite les marges de manœuvre de politique budgétaire (en contraignant les pays à ne pas dépasser un montant de dette publique supérieure à 60 % du PIB et un déficit budgétaire supérieur à 3 %). De plus la contrainte extérieure qui pèse sur les économies rend obsolète cet événement de politique économique. Depuis 1979, avec le Sommet de Tokyo les pays se sont accordés sur la priorité à la lutte contre l'inflation : les politiques de règles et de crédibilité (Kydland et Prescott) sont aujourd'hui la priorité de la Banque Centrale Européenne, limitant ainsi toute possibilité de politique monétaire. Ce nouveau paradigme rompt avec les politiques keynésiennes de stop and go, ainsi que les dévaluations nombreuses (en 52-58 notamment puis 76-82-84-86 en France) qui avaient permis aux Etats-Unis de soutenir leur économie jusqu'aux années 80. Si l'on veut penser une régulation de l'économie aujourd'hui, elle n'appartient plus aux Etats-Unis mais à des instances transnationales.

Le rôle de répartition des revenus traditionnellement attaché aux Etats-Unis depuis l'élan du rapport Beveridge de 1942 et la montée des Etats-Providences pose lui aussi problème. Dans son ouvrage la nouvelle question sociale Robert Castel a mis en avant le renversement qui s'opère dans la consolidation du statut des individus. Depuis 1972 date de la mensualisation des salariés, l'Etat n'a cessé de déconstruire toute la protection qu'il avait mise en place depuis 1945 pour répondre aux exigences de la «Nouvelle Economie» (2001, Philippe Askenazy). A cela s'ajoute une triple crise de l'Etat Providence pour reprendre le titre d'un ouvrage de Pierre Rosanvallon : une crise de financement, une crise d'identité et une crise de légitimité. Il semble donc que l'Etat-Nation cherche aujourd'hui à se désengager de son rôle de répartition, afin de laisser faire le marché et la «main invisible» garante d'efficacité. Un exemple de problème majeur dans le rôle de répartition de l'Etat est aujourd'hui celui des retraites. A la différence des Etats-Unis la France a préféré un modèle de retraites par répartition qui pèse aujourd'hui lourd sur les comptes de la nation et ne vient qu'aggraver la crise de l'Etat.

Enfin la fonction d'allocataire des ressources est elle aussi menacée au niveau national. Assimilée souvent aux trois devoirs du souverain, le seul rôle de l'Etat défendu par les auteurs classiques (la défense, la justice et les infrastructures), elle se heurte pourtant elle aussi à des difficultés de mise en pratique nationale. Un bon exemple peut être pris à travers la gestion des externalités négatives prônées par l'école de Cambridge. En situation d'économie de marché il appartient à l'Etat de suppléer aux défaillances de marché (Market failures) notamment en établissant des règles qui, par exemple, obligent les entreprises à internaliser les effets externes (Meade) négatifs qu'elles produisent et qui sont un coût pour l'ensemble de la société. Dans le contexte économique actuel il est impossible que ces règles soient fixées de façon indépendante selon les Etats : ainsi la gestion de la pollution par le protocole de Kyoto et la création d'un marché des droits à polluer serait impensable à l'échelle nationale car les entreprises contourneraient les réglementations en mettant en concurrence les Etats-Nations. De même les théoriciens de la croissance endogène (Barro, Romer, Lucas) ont montré l'importance de l'intervention de l'Etat pour stimuler la croissance en favorisant l'éducation, le capital humain (Gary Becker) de ses citoyens et en stimulant la recherche et développement. Mais il s'avère que tous les modèles éducatifs nationaux ne se valent pas : les universités américaines restent le modèle vers lequel cherchent désormais à tendre beaucoup de pays européens ; or ces universités sont totalement privées, ce qui rend obsolète le rôle de l'Etat-Nation et le met dans une situation de crise : l'efficacité du système voudrait qu'il se retire, mais cela menace la

mission de l'école comme instance de socialisation et de créatrice de normes communes qui unissent les individus et garantissent la cohérence sociale.

On le voit l'Etat-Nation semble aujourd'hui ne plus être à la mesure des enjeux tant économiques, éducatifs, environnementaux qui traversent les sociétés occidentales et particulièrement les sociétés européennes. Incapable de réguler correctement les structures socio-économiques dans une perspective à la fois de court et long terme (comme le préconisait Philippe Delmas dans Le maître des Horloges), il laisse les classes moyennes «à la dérive» (Louis Chauvel) ce qui menace la stabilité sociale.

Il est alors intéressant de s'interroger sur la nature de cette crise : durable et irréversible, ouvre-t-elle la voie à une mutation de l'Etat-Nation ? En d'autres termes cette crise de l'Etat-Nation menace-t-elle de la même manière tous les pays, et permet-elle à d'autres instances supranationales d'apparaître ?

Bien que généralisée, cette crise de l'Etat-Nation affecte différemment les différents modèles capitalistes qui se sont mis en place au XXème siècle. Gosta E. Andersen distingue trois types de modèles nationaux en Europe : le modèle corporatiste (en Allemagne), le modèle libéral (en Angleterre) et le modèle social-démocrate (en Suède). Différents dans leur essence, les Etats-Nations ne sont pas menacés de la même façon : dans son livre Capitalisme contre capitalisme Michel Albert a montré la supériorité du modèle libéral anglo-saxon sur le modèle rhéno-nippon, beaucoup plus adapté au fonctionnement concurrentiel des économies.

De plus ces identités nationales différentes peuvent parfois s'estomper au profit d'identités régionales communes. C'est ainsi que dans son livre Les cinq capitalismes Bruno Amable établit une typologie englobant des espaces beaucoup plus larges comme le modèle méditerranéen (fondé sur la famille) ou le modèle asiatique (fondé sur la loyauté à la firme). Ainsi cette perte d'influence des Etats-Nations, qui les met en crise, se fait au profit d'un accroissement de l'influence des espaces régionaux, qui paraissent plus aptes à créer une unité et réguler la société. Naissent ainsi des zones régionales, telle l'Union Européenne, la Zone Asie Pacifique, ou la Zone créée par l'Aléna, accord entre le Canada, le Mexique et les Etats-Unis.

Pour autant cette montée des régions supplée-t-elle réellement le vide laissé par la crise de l'Etat-Nation ? En Europe, les Etats sont clairement dans un entre-deux. Ils disposent d'une monnaie régionale sans politique économique régionale, sans instance politique à la mesure de leurs ambitions économiques. De plus les domaines sociaux sont très peu couverts par des actes européens, qui restent surtout des chartes comme en 1988 la Charte sur les droits sociaux fondamentaux des travailleurs, mais qui en pratique ne compensent pas les déficits nationaux.

La crise de l'Etat-Nation ne semble donc pas être relayée par une coordination internationale efficace entre les Etats. L'exemple de l'Europe est révélateur de cet entre-deux dans lequel se trouvent beaucoup d'Etats-Nations.

Ainsi depuis les années 80 l'Etat-Nation connaît une crise croissante venant d'une perte progressive de ses moyens d'actions sur l'économie et de la régulation de la société. Les instruments dont il dispose actuellement ne permettent pas de pallier les enjeux actuels de la mondialisation en termes d'éducation, de gestion de l'emploi, de garantie de la sécurité face aux

risques systémiques croissants dans le domaine financier notamment. La nécessité d'instances supranationales est certes une évidence si l'on veut avoir une prise sur les structures qui gouvernent actuellement les sociétés occidentales, et la montée en puissance du rôle des régions, et notamment de l'Europe, montre bien que nous sommes entrés dans une nouvelle ère concernant les rapports socio-économiques entre les individus. La question est donc maintenant comment concilier la prédominance de l'identité nationale qui règne dans les esprits avec la mondialisation ?

ECONOMIE

Option technologique

Rémi LEURION

Sujet: Enjeux et limites de la redistribution.

Analyse des résultats :

Le nombre de candidats de la session 2008 s'élève à 120, contre 89 en 2007, 92 en 2006, 75 en 2005, 62 en 2004, 38 en 2003, 33 en 2002, 53 en 2001 et 44 en 2000. Le nombre d'ensemble s'élève donc une nouvelle fois.

La moyenne des copies est de 9,42, contre 9,03 en 2007, 8,30 en 2006, 8,66 en 2005, 8,36 en 2004, 8,12 en 2003, 8,85 en 2002, 8,11 en 2001 et 7,93 en 2000. Cette moyenne est donc la plus élevée de ces dernières années.

La répartition des notes est la suivante :

Notes	Effectifs
[0 ; 4]	12
]4 ; 6]	16
]6 ; 8]	7
]8 ; 10]	34
]10 ; 12]	26
]12 ; 14]	16
]14 ; 16]	7
16 et plus	2
	<hr/>
	120

Plusieurs observations peuvent être faites à partir de ces résultats :

- 85 copies (sur 120) ont une note supérieure ou égale à 10, ce qui constitue une performance remarquable (70 % des copies)
- 41 copies ont une note supérieure ou égale à 12
- mais on enregistre, plus que l'année précédente, des copies faibles, dont la note est inférieure ou égale à six.

Cette élévation du niveau d'ensemble des candidats doit être soulignée ; elle est un signe encourageant... qu'il convient de confirmer et de poursuivre.

Analyse du sujet

Le sujet de cette année est un sujet fort classique, qui mobilise des connaissances bien balisées et appelle des réflexions assez standards. La thématique interrogée est au centre, depuis quelques années, d'une multitude d'analyses, de débats et de productions diverses (sous forme d'articles, de rapports, d'ouvrages).

Le concept de « redistribution » est sans ambiguïté ; il désigne l'ensemble des opérations économiques de transfert obligatoire de ressources (en général de revenus) entre individus, ceci dans deux buts principaux :

- réduire les inégalités et, par là-même, améliorer le niveau de vie des moins favorisés et/ou des plus fragiles
- soutenir l'activité économique nationale.

Plusieurs champs de connaissances sont mobilisés par ce sujet :

- les finances publiques, et particulièrement la politique fiscale
- la protection sociale
- les déséquilibres sociaux
- la mesure de l'efficacité des actions de politique économique...

Il est important de voir qu'il est demandé, par l'intitulé même du sujet, de s'intéresser d'une part aux «enjeux» de la redistribution, c'est-à-dire à «ce que l'on peut gagner ou perdre», ou plus précisément aux problématiques essentielles soulevées par la redistribution, et d'autre part aux «limites», c'est-à-dire aux effets pervers de celle-ci. L'efficacité de la redistribution est au coeur même du sujet posé.

En conséquence, il pouvait être opportun d'aborder, voire de traiter, entre autres, les points suivants :

- la réduction, certes constatée, mais somme toute assez relative, des inégalités par le mécanisme de la redistribution (la France redistribue à peu près la moitié de la richesse créée, mais reste profondément inégalitaire malgré cela)
- la capacité redistributive très différente des différents impôts
- l'efficacité de la politique fiscale en général, ou des différents impôts, à stimuler l'activité économique
- la question du pouvoir d'achat, dont le niveau dépend certes de la formation des revenus primaires mais aussi de la redistribution...

Analyse des copies

De la lecture de l'ensemble des copies, on peut effectuer plusieurs constats :

- de nombreux candidats ont déplacé le sens du sujet vers le sujet suivant : l'État est-il efficace ? De même, on lit dans les copies de longs développements sur le rôle de l'État, les différents systèmes de protection sociale en Europe, ou encore sur les politiques de relance macro-économique
- de nombreux candidats confondent redistribution et protection sociale, ou redistribution et fiscalité, ce qui incontestablement limite l'étendue du sujet
- beaucoup de candidats ont une vision assez « naïve », voire erronée, de l'efficacité de l'impôt ou du mécanisme de protection sociale ; ainsi, l'un comme l'autre seraient de nature à la fois à réduire les inégalités et à soutenir l'activité économique.

Mais de nombreux points positifs méritent surtout d'être signalés (à nouveau !) :

- la grande majorité des candidats structurent bien leur copie : en général, l'introduction est longue, le plan correctement mis en évidence par des titres clairs, la structure s'appuie le plus souvent sur deux parties
- la mobilisation des théories économiques est très satisfaisante : les candidats ne se sont pas contentés de citer les grands auteurs, mais ils ont cherché à exposer leurs théories en les reliant au sujet posé (thèses de Rawls, d'Hayek par exemple)
- dans la majorité des copies, l'orthographe est correcte, sans être pour autant irréprochable ; malgré tout, certaines copies comportent un nombre important de fautes, ce qui est un handicap dans la lecture de la copie, voire même dans la compréhension des idées exprimées.

Comme toujours, de nombreux plans étaient possibles sur ce sujet (il est ici important de rappeler que le jury ne corrige pas les copies à partir d'un corrigé type établi à l'avance). Ainsi, on peut citer quelques plans intéressants, qui ont servi de structure à de bonnes (voire de très bonnes) copies :

- Plan 1 (copie notée 14,5) :

- I. La redistribution, garante d'une équité sociale et économique
- II. La redistribution, frein à la croissance et élément de discorde sociale ?

- Plan 2 (copie notée 15,5)

- I. La redistribution permet une certaine stabilité économique et une justice sociale, qui s'expriment surtout à travers la correction des défaillances du marché
- II. La répartition des richesses effectuée par l'État est à l'origine de nombreuses critiques, qui remettent en cause principalement sa structure et sa mise en oeuvre.

Plan 3 (copie notée 16,5)

- I. Les enjeux de la redistribution
- II. L'efficacité de la redistribution remise en cause.

Comme on peut le voir, ces plans sont relativement simples; le problème après est d'alimenter ces plans avec une consistance suffisante.

Pour conclure, le jury encourage tant les enseignants de ces classes que les futurs candidats à continuer dans cette voie...

Correcteur : Rémi LEURION

**Epreuve écrite de dissertation littéraire
Option Lettres et sciences humaines**

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESSEC

**Epreuve ENS Ulm (A/L - B/L)
Moyenne par école**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	10,94	283
AUDENCIA Nantes	10,42	218
CERAM	9,51	51
Ecole de Management de NORMANDIE	8,25	12
EDHEC	10,89	241
E.M. Lyon	10,95	237
ESC Amiens	8,36	25
ESC Brest	10,00	11
ESC Chambéry	9,57	21
ESC Clermont-Ferrand	9,49	71
ESC Dijon	9,49	71
ESC Grenoble	10,54	143
ESC La Rochelle	9,96	25
ESC Lille	9,99	88
ESC Montpellier	9,49	47
ESC Pau	10,20	20
ESC Rennes	9,49	71
ESC Saint-Etienne	9,33	18
ESC Troyes	10,30	20
IECS Strasbourg	9,55	22
INT Management	9,86	35

Moyenne générale : 10,60
 Nombre de candidats : 441

ENAss (option histoire-géographie)	11,92	13
E.S.M. de Saint-Cyr	10,36	77
INSEEC (Paris-Bordeaux)	10,25	44
I.S.C. Paris	10,28	32

DISSERTATION LITTÉRAIRE

Option Lettres et sciences humaines

Épreuve ENS Ulm (A/L et B/L)

Jean-Pierre DUSO-BAUDUIN

Sujet : «Pour que la littérature affirme sa puissance propre, il ne suffit pas qu'elle abandonne les normes et les hiérarchies de la *mimésis*. Il faut qu'elle abandonne la métaphysique de la représentation et la « nature » qui la fonde : ses modes de présentation des individus et des liaisons entre les individus ; ses modes de causalité et d'inférence ; en bref tout son régime de signification. »

Que pensez-vous de cette affirmation de Jacques Rancière dans *La Chair des mots* (Galilée, 1998) ?

Cette année, 414 candidats ont composé sur le sujet de dissertation littéraire des filières A/L et B/L. L'affirmation de Jacques Rancière qu'on leur demandait d'apprécier ne les a nullement déroutés ; bien au contraire, elle les a fortement inspirés. A la différence de certaines années où l'on eut à corriger des copies indigentes en trop grand nombre, le concours de 2007 s'est révélé, dans cette épreuve, d'une très bonne qualité. Les notes en témoignent :

37 copies ont obtenu 5 ou 6

184 copies se situent entre 7 et 10 (dont 39 ont la moyenne)

91 copies sont notées entre 11 et 13

73 copies entre 14 et 16

29 copies sont évaluées à 17, 18 et 19 (3).

La citation de Jacques Rancière ne présentait pas de difficultés de vocabulaire insurmontables. Le mot « *mimésis* » est connu des candidats ; le mot « inférence », s'il appartient d'abord au langage des logiciens, n'est pas ignoré d'élèves qui ont une certaine pratique des mathématiques et de la philosophie. Les difficultés n'étaient pas d'ordre lexical. Le propos de Rancière n'est pas obscur en soi ; c'est l'objet visé qui est complexe. Le philosophe se fait ici historien des idées et des formes littéraires pour éclairer l'évolution de la « littérature », le passage d'un « régime » (celui de la *mimésis*) à un autre qui en récuserait la légitimité ou la pertinence. Dans l'ensemble, les candidats ont bien compris cela.

Les erreurs dans l'interprétation de la formule viennent souvent de la hâte avec laquelle on plaque sur ce qu'on lit des schémas préconçus qui dévoient la compréhension. Ainsi, après avoir

rapporté à Platon et Aristote la notion de *mimèsis*, il arrive qu'on ne tire aucun profit de ces références et que l'on s'empresse de limiter le sujet à la question du Réalisme (balzacien, en général) et des avant-gardes qui l'ont contesté (Les Nouveaux Romanciers). Pressés de ramener le problème à quelque chose de connu, certains candidats réaménagent la citation de telle sorte qu'elle ne signifie plus que ce qui répond à leur attente. Les copies présentent alors des « raisonnements » qu'on peut ainsi résumer : la *mimèsis*, c'est la représentation de la réalité (autrement dit, de la nature) ; cette représentation, seuls les Réalistes et les Naturalistes l'ont tentée ; la tentative a des limites que dénonce l'avant-garde littéraire (le théâtre de l'Absurde, le Nouveau Roman...), prête pour sa part à aller jusqu'à bannir des œuvres toute signification. Il était pourtant clair, dans la formule de Rancière, que le « régime de signification » devant être abandonné par la littérature était expressément celui de la « métaphysique de la représentation » propre à la *mimèsis* et non pas *tout* « régime de signification ».

La citation à travers le dispositif « il ne suffit pas [...]. Il faut que [...] », pouvait être interprétée hors contexte comme une injonction. Elle prenait alors des accents de manifeste qui donnaient aux candidats l'impression d'affronter un propos normatif, polémique même, auquel ils devaient répondre sur le même mode. Comme nul n'était tenu de savoir que le travail de Jacques Rancière se situe dans le champ théorique, ce qui implique qu'il soit de nature « scientifique » et non dogmatique, on n'a pas considéré qu'une telle option devait être sanctionnée à la correction. Au demeurant, de tels devoirs pouvaient fort bien s'orienter convenablement dans le traitement du sujet (Rancière figurant, à son corps défendant, dans ce scénario, le « Moderne » contre les « Anciens », l'avant-gardiste contre la Tradition).

Si l'on excepte deux copies qui se sont très vite abandonnées au découragement, et une quarantaine de devoirs dont le propos est plutôt mal relié à la formule du sujet, on doit reconnaître que les candidats, avec plus ou moins de bonheur sans doute mais avec courage très souvent, ont investi de réels efforts dans la dissertation. Pour bon nombre d'entre eux, la preuve est faite qu'ils ont tiré le meilleur parti de leurs années de classe préparatoire. Les devoirs manifestent dans bien des cas une vraie culture littéraire et, chez les plus brillants des candidats, on découvre avec plaisir une finesse d'analyse, une habileté à composer, un talent d'écriture qui méritent de très hautes notes, puisqu'il s'agit là d'excellence.

Dans l'ensemble, on constate un progrès sensible dans la manière de poser le problème en introduction et aussi dans la conduite de l'argumentation. Un grand nombre de dissertations, et c'est là un vrai sujet de satisfaction, s'étoffent d'exemples pertinents, judicieusement commentés, qui aident l'intuition à se préciser et relancent la réflexion dans le bon axe.

Ces remarques générales sur la qualité de l'épreuve étant faites, on aimerait éclairer d'un peu plus près la citation de Jacques Rancière et dégager quelques pistes pour le traitement du sujet.

La formule de Rancière prétend indiquer à quelles conditions la littérature existe pleinement : il faut qu'elle abandonne tout un système que désigne le nom de *mimèsis*. Tant que cette rupture ne s'opère pas, un « système de signification » règne, qui ne permet pas à la littérature de s'affirmer comme telle. Le changement de « régime », ajoute Rancière, s'accomplit à la faveur d'un double rejet, d'un double sacrifice : celui d'une poétique et celui du système de pensée qui la fonde.

La perspective de Rancière est évidemment philosophique. Il poursuit la tâche hégélienne, avec l'ambition de concevoir une philosophie de la « littérature », de rendre manifeste l'« esprit » (au sens de Montesquieu) de la littérature. La formule du sujet ne nous en donne qu'une image en négatif, nous invitant à penser le contrepoint positif de ce geste d'abandon.

Employant le mot *mimèsis*, Rancière songe bien davantage à la *Poétique* d'Aristote qu'à la *République* de Platon. La notion, comme l'indique la formule, recouvre des « normes », des « hiérarchies », grâce auxquelles l'édifice des Lettres tient debout. Edifice qu'Aristote s'efforce de

penser avec son génie descriptif, et que nous prétendons retrouver dans le Classicisme français, avec la hiérarchie des genres, l'exigence de vraisemblance et de bienséance, en bref l'effort de rationalisation accompli par les doctes et les poètes. Articulant ce corps d'une poétique à une métaphysique, Rancière rappelle la signification profonde de cette poétique. Elle se rapporte en effet à une idée de l'homme, des rapports humains, à une idée de l'action et de son intelligibilité. Quand Jacques Rancière parle de cette « nature » qui « fonde » la poétique et la métaphysique de la représentation, c'est d'une nature humaine pensée au travers du critère de la raison, d'un modèle permanent, achevé, universel, qu'il nous parle. Marmontel l'envisage, cette « nature », sous l'aspect d'un « plan ». Elle « roule », dit-il, « sur des rapports de convenance et de proportion ». Aussi, ajoute-t-il, un personnage donne l'idée de la « vérité » par la « cohésion » qu'il manifeste, et son action paraîtra vraie si « les rapports d'une cause avec son effet sont naturels et sensibles » (*Eléments de littérature*, article « Vraisemblable ». *Œuvres X*). Précisons, d'ailleurs, que dans le système des Belles-Lettres, le mot « littérature » ne désigne encore qu'« une connaissance des ouvrages de goût, une teinture d'histoire, de poésie, d'éloquence, de critique. » (Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*).

Qu'il soit bien clair qu'on n'attendait nullement des candidats qu'ils reconstituent la Fortune de la *Poétique* de l'Antiquité jusqu'au XVII^e siècle. Certains d'entre eux ont cependant très judicieusement évoqué l'ouvrage d'Aristote ou encore l'*Art poétique* d'Horace, pour montrer ce que la poétique de la Renaissance et du Classicisme leur devait. La poétique représentative qu'envisage Rancière est autant débitrice à l'égard d'Horace, de Virgile, de Cicéron, de Quintilien et de l'éclectique Scaliger (*Poetices libri VII*, Lyon, 1561) que d'Aristote. Pour s'en persuader, comprendre la systématisme de cette poétique et en éclairer les principes, il suffisait de bien lire la citation et, peut-être, de se souvenir de quelque étude efficace sur ce sujet (*L'Introduction à l'analyse des textes classiques* de G. Forestier, par exemple).

Les candidats ont généralement rapporté l'expression « les normes et les hiérarchies de la *mimésis* » aux règles des trois unités. Ce n'était pas inopportun, si, comme Rancière, on tentait d'articuler le contenu de ces règles à quelque principe. D'autres éléments normatifs et hiérarchiques devaient cependant être convoqués au titre de la poétique classique. Les copies qui mentionnent le livre d'Erich Auerbach (*Mimésis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*) auraient pu mieux exploiter l'une des idées directrices du livre, rappelée par l'auteur au début de la postface, et qui tient à l'opposition de deux poétiques : l'une correspondant à la « théorie antique des niveaux stylistiques de la représentation littéraire », l'autre en constituant la contestation, puisqu'elle rompt avec « la règle classique de la distinction des niveaux stylistiques selon laquelle la réalité quotidienne et pratique ne pouvait trouver place, en littérature, que dans le cas d'un style bas ou intermédiaire ». La thèse de Rancière, développée dans *La Parole muette* (Hachette-Littératures, 1998), s'inspire d'Auerbach mais aussi de Marc Fumaroli (*L'Age de l'éloquence*), pour dessiner les contours de la « poésie », cette partie des Belles Lettres à laquelle nous donnerions aujourd'hui le nom de « Littérature ». Il s'en inspire surtout pour dégager les quatre principes qui la fondent :

- Le principe de « fiction » : l'essence du « poème » ne dépend pas d'un usage formel du discours mais du fait, comme dit Aristote, qu'il est une *imitation d'actions* (*Poétique*, 1448).

- Le principe de « généricité » : un genre se définit en fonction de la nature de ce qui est représenté (cf. *Poétique*, 1448).

- Le principe de « convenance » : le discours et l'action des personnages doivent être conformes à leur « caractère » et appropriés au genre défini. La « convenance » implique la vraisemblance et la bienséance, celles-ci étant évaluées par une communauté de spectateurs qui sont dans la « vie », sur la scène rhétorique du monde, des hommes d'action et de parole jugeant en termes de beauté et d'efficacité. Le principe de « convenance » est solidaire de l'idée d'une harmonie entre auteur, personnage représenté et spectateur.

▪ Le principe d'« actualité » : l'édifice de la représentation repose sur le primat de la parole comme acte. Ce quatrième principe, loin de s'opposer au premier, s'adosse à lui, dans le cadre d'une « double économie du système ». Le principe de « fiction » associe la représentation au *plaisir* ; il s'assujettit cependant au principe d'« actualité » et au règne de la rhétorique dans une visée *pédagogique*. La scène oratoire définit en dernière instance la puissance de la parole poétique.

Pour illustrer la systématisme de cette poétique représentative, Rancière fait appel aux *Commentaires sur Corneille* de Voltaire, où *Théodore* encourt la condamnation du fait de son sujet vicieux, et *Pulchérie* pour l'inconvenance des discours de Pulchérie et de Martian.

La *représentation* implique l'idée d'un modèle rationnel, d'une essence qu'il s'agit d'imiter, de reproduire, à des fins esthétiques et morales. Tel est, selon Rancière, le « régime » des « Lettres ». S'émanciper de celui-ci, c'est opérer une révision aussi bien de l'idée du rapport entre pensée et matière qui fait le « poème » que de l'idée même du langage. L'affirmation par la « littérature » de sa « puissance propre » exige le renversement de la hiérarchie entre « partie intellectuelle de l'art » (*Inventio*) et « partie matérielle » (convenance des mots et des images. *Elocutio*). Cela exige aussi qu'on rompe avec l'impératif aristotélicien de l'« assemblage d'actions » et avec son corollaire, le « caractère » (*Poétique* 1450a-1450b). La poétique antireprésentative ou « expressive », pour parler comme Rancière, s'oppose donc point par point à sa rivale. Elle se donne pour principes :

- Le primat du *langage* : la littérature, c'est un usage du langage qui en révèle l'essence originaire.
- Le principe *antigénérique* : la hiérarchie des genres – la différenciation en sujets « hauts » ou « bas » – s'efface devant l'égalité de tous les sujets.
- L'*indifférence du style* à l'égard du sujet.
- Le modèle de l'*écriture* : la littérature, c'est désormais l'écrit. L'œuvre ne se réfère plus à la « scène de la parole ».

Ce renversement principal, Rancière en pointe l'origine dans la *Science nouvelle* de Vico. Le penseur napolitain conçoit la « poésie » comme réactivation du langage originaire, langage d'enfance exprimant une perception spontanée des choses, manifestant de manière *sensible* la vérité humaine. Le paradigme change. Le discours représentatif signifiait la Vérité à travers un langage transparent soumis à l'« Ordre » de la « nature ». Le langage poétique, selon Vico, c'est une puissance de révélation liée à sa nature *symbolique*. Cela ouvre la voie à l'idée selon laquelle la symbolique concerne toutes les choses, dès lors qu'elles sont perçues dans leur distance à soi, dans leur dédoublement. Alors, comme dit Rancière, « Tout parle », tout devient écriture, marques sensibles nouant une présence et une absence, une parole et une énigme indissociables. La « puissance propre » de la « littérature », c'est l'assomption de l'être même du langage (Rancière suit Foucault d'assez près), et, avec lui, de la *puissance de vie* qui veut s'exprimer. Pour Rancière, les héros de cette aventure, ce sont Flaubert, Mallarmé, Artaud, Proust. Chacun d'eux, à sa manière, incarne l'entreprise *littéraire* d'une écriture désireuse d'évincer la re-présentation au profit de l'expression de cette « puissance », à laquelle ils donnent des noms divers (la « pensée », le « néant », la « vie », la « vraie vie »), en fonction de l'idée (de la « métaphysique ») qu'ils s'en donnent.

Beaucoup de copies sont parvenues à une bonne compréhension du sens et des enjeux de la citation en travaillant patiemment sur des exemples. L'analyse d'ouvrages de Sarraute, Duras, Butor, Robbe-Grillet, Simon a très souvent conduit à l'idée d'une force de *désindividualisation*, celle qu'on trouve chez Flaubert (Lettre à Louise Colet. 26 janvier 1852. Et aussi, *La Tentation de saint Antoine. Première version*), mais aussi chez Rimbaud (auquel les candidats ont fréquemment fait référence). On a pu lire de remarquables développements sur le « style », à partir de Flaubert et de Proust. La poétique de la représentation est traitée, il est vrai, avec moins d'enthousiasme. Les pièces de Racine servent

souvent d'exemples. Un excellent devoir offre l'heureuse surprise d'une réflexion sur les trois *Discours* de Corneille.

Dans l'ensemble, les candidats se sont efforcés de dégager les problèmes impliqués par la thèse de Rancière. On voudrait, pour finir, en indiquer quelques-uns.

Au plan *historique*, il est possible d'interroger la thèse de Rancière, en ce qui concerne le moment du passage des Lettres à la Littérature. Au XVIII^e siècle, affirme l'auteur de *La Parole muette*, Burke, Diderot et Lessing rompent la « continuité du voir au dire » qui fondait la poétique de la représentation. L'idée de la correspondance des arts, l'analogie du poème à la statue ou de la peinture au théâtre se voient contestées. L'« arrangement d'actions », les « caractères » se mettent en question dans *Tristram Shandy*, dans *Jacques le fataliste*. La hiérarchie des genres se perd dans le mélange du *Neveu de Rameau*. Mais Rancière semble considérer que ce n'est là qu'un pli, que la flexure vient avec la poétique romantique (exemplifiée, selon lui, par *Notre-Dame de Paris*, monstrueux « livre de pierre ») et que Flaubert et Mallarmé taillent vraiment le bloc de la littérature. On peut cependant se demander si la poétique de la représentation – le système des Lettres – n'est pas menacée dans ses principes par Scarron (ouverture parodique du *Roman comique*) et déjà par Cervantès (*Don Quichotte*). Dans leurs œuvres, les quatre principes sont fort malmenés et, surtout, le primat de l'« arrangement d'actions » vacille au profit du primat du langage. Le changement de paradigme examiné par Rancière méritait d'ailleurs d'être observé hors des genres narratifs. La poésie lyrique, élément « indésirable » dans le système mimétique, y réclame fermement sa place, dès les *Amours* (1552) de Ronsard (LXXI), indiquant par là que le système n'est pas aussi rigide qu'on le prétend. Ce qu'on a appelé la poésie « baroque » offre d'ailleurs l'exemple d'une résistance ou d'un écart toujours possible. Que dire enfin de l'œuvre de Rabelais, qui anticipe largement sur le renversement du 3^e principe (la « convenance ») et du premier (la « fiction », pour faire éclater la puissance de la vie à travers le langage ? Sans doute Rancière aurait-il dû retenir la suggestion d'Auerbach qui rappelle que la révolution dirigée (début XIX^e siècle) contre la théorie des niveaux stylistiques n'est pas la première. Durant tout le Moyen-Age et la Renaissance, dit-il, il y eut un « réalisme sérieux » indifférent à cette théorie, dont la validité n'était pas universelle. Auerbach relie cette esthétique à « l'histoire du Christ, avec son mélange radical de réalité quotidienne et de tragique sublime ». On peut d'ailleurs également questionner la thèse historique de Rancière en aval et se demander si elle ne condamne pas la littérature, une fois sa « puissance » affirmée, à ne vivre que des contradictions qui la constituent et à n'avoir plus d'histoire.

Au plan *théorique*, on était en droit de se demander si la poétique antireprésentative, poussée jusqu'à l'extrême radicalisation de ses principes, ne menaçait pas l'être même de la Littérature. A ne concevoir celle-ci qu'en termes de « puissance », ne risque-t-on pas de retourner cette puissance contre elle-même ? Ainsi, au nom d'une volonté d'émancipation de l'empire de la vue et du visible, on prétend déjouer toute figuration ; on dé-figure. Au nom de la guerre déclarée au sens, on pétrifie la lettre dans sa matérialité muette ou on la sublime dans la pure musicalité. Au nom de l'expressivité libre, on bannit toute norme, toute hiérarchie, toute médiation, pour que l'écriture produise l'événement unique de la vérité la plus singulière. Marche aveugle, immersion dans le non-sens, immédiateté de la confrontation avec le chant des sirènes : qu'est-ce que le spectateur ou lecteur peut attendre d'une telle aventure ? Une expérience *littéraire* inouïe, peut-être, mais comment la nouera-t-il à sa vie ? Et quelle place pour le plaisir dans une telle expérience ?

Le dernier point qu'on voudrait indiquer est celui dont Rancière fait le pivot de la « puissance » de la littérature. Le nouveau système met en tension, selon lui, deux des quatre principes de la poétique expressive : le premier (primat du langage) et le troisième (l'indifférence du style à l'égard du sujet). Ils sont, dit-il, incompatibles et cette incompatibilité donne lieu à la dynamique contradictoire de la littérature. Mais Rancière ne voit-il pas une contradiction là où il n'y a pas ? La « matière » (le sujet) quasi inexistante est la plus grande chance du style, dit Flaubert : « plus l'expression se rapproche de la pensée, plus le mot colle dessus et disparaît, plus c'est beau ». Il faut se déprendre de la réalité, de la

« matérialité » (de la représentation du réel) pour s'enfoncer dans la matière, dans le jeu fascinant des petites particules. Il faut libérer la « forme » (la prose) de « toute liturgie, toute règle, toute mesure », pour en faire l'expression de la vision merveilleuse d'un artiste. C'est le primat du langage qui autorise l'idée que le style est « à lui tout seul une manière absolue de voir les choses ». Avec Flaubert et Proust, cette vision est sans doute connaissance mais celle-ci est d'un genre tel qu'elle implique le partage (et l'« arrangement d'actions » n'y est pas forcément étranger à côté de la révélation extatique) de ce qui est au fond un *bonheur*.

Correcteur : Sophie DIDIER-SALIERE, Jean-Pierre DUSO-BAUDUIN

**Epreuve écrite de dissertation littéraire
Option Lettres et sciences humaines**

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESSEC

**Epreuve ENS LSH LYON
Moyenne par école**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	10,26	353
AUDENCIA Nantes	9,99	327
CERAM	9,28	99
Ecole de Management de NORMANDIE	9,18	33
EDHEC	10,13	321
E.M. Lyon	10,26	306
ESC Amiens	8,82	67
ESC Brest	9,38	34
ESC Chambéry	9,29	48
ESC Clermont-Ferrand	9,68	151
ESC Dijon	9,68	151
ESC Grenoble	9,64	181
ESC La Rochelle	9,71	66
ESC Lille	9,31	170
ESC Montpellier	9,62	105
ESC Pau	8,93	41
ESC Rennes	9,68	151
ESC Saint-Etienne	9,73	51
ESC Troyes	9,65	55
IECS Strasbourg	8,88	76
INT Management	8,77	64

Moyenne générale : 9,89
 Nombre de candidats : 549

ENAss (option histoire-géographie)	8,00	6
E.S.M. de Saint-Cyr	8,10	31
INSEEC (Paris-Bordeaux)	8,61	71
I.S.C. Paris	9,05	65

DISSERTATION LITTÉRAIRE

Option lettres et sciences humaines

Épreuve ENS LSH LYON

Catherine RAUCY

Sujet :

« ...aucun texte qui ne réussisse à ce point le paradoxe de la littérature : clos, fermé, parfait, qui se suffit absolument à lui-même, il est essentiellement ouvert, et semble, pour la durée de la lecture, délivrer le lecteur de la pesanteur du temps et du destin. C'est que l'on y sent d'un bout à l'autre, présent chez l'auteur, le seul plaisir de narrer, comme dans les contes de fées ou dans les romans picaresques. »

Béatrice Didier, postface à la *Chartreuse de Parme*
(Gallimard – Folio, 1972)

En quoi ce propos éclaire-t-il votre lecture du roman de Stendhal inscrit à votre programme ?

Nous avons corrigé cette année 549 copies, dont la moyenne est de 9,89 : cette moyenne marque une progression par rapport à celles de 2007 et de 2006, qui étaient respectivement de 9,31 et 9,39. Par ailleurs, le nombre des candidats ayant effectivement composé continue d'augmenter, puisqu'il était de 272 en 2005, de 317 en 2006 et de 427 en 2007. Ce nombre a donc plus que doublé en quatre sessions : il semblerait que les élèves des classes préparatoires littéraires soient mieux informés sur les concours d'entrée aux écoles de commerce et sur la formation que ces écoles dispensent, et on ne peut que se réjouir de les voir toujours plus nombreux à saisir cette opportunité.

L'ouverture de ces concours aux élèves des classes préparatoires littéraires est en effet une chance pour ces candidats, mais aussi une façon de reconnaître et de distinguer les qualités que cette formation a pu développer en eux. L'exercice de la dissertation, même lorsqu'il porte sur un programme précis comme c'est le cas ici, permet en effet d'évaluer la maîtrise d'une culture et l'aptitude à élaborer et à présenter une réflexion : ces atouts sont essentiels pour réussir dans les cursus qui leur seront proposés.

Pour bien faire jouer son rôle à l'épreuve de dissertation littéraire et distinguer nettement les meilleurs devoirs, nous avons veillé à utiliser toute l'échelle des notes. Les notes s'étagent ainsi de 1 à 19. La note la plus basse a été attribuée à des devoirs à peine commencés, se ramenant à une introduction qui présente rapidement le sujet. La note de 19 a récompensé 8 devoirs qui construisent, à partir d'une bonne compréhension du sujet et d'une connaissance approfondie de l'œuvre, un raisonnement sûr et riche, formulé avec aisance et clarté.

- Entre 1 et 5, on trouve 47 copies, soit environ 8,5 % des devoirs corrigés. Ce sont généralement des devoirs inachevés ou très courts, qui ne font qu'effleurer le sujet. La connaissance de l'œuvre reste très limitée, et l'expression est beaucoup trop fautive. Ces copies ne correspondent en rien aux attentes du concours.

- 166 copies ont été notées entre 6 et 8, soit 30% du total. Ces devoirs montrent des connaissances, mais celles-ci sont souvent utilisées maladroitement, dans un développement trop allusif. Le travail sur le sujet est resté insuffisant, et l'argumentation est remplacée par l'assemblage d'éléments vus en cours, sans véritable cohérence. L'expression est assez souvent fautive et maladroite.
- 159 devoirs ont été notés entre 9 et 11, ce qui représente 29% des copies. Le sujet est ici mieux pris en compte et approfondi, l'argumentation est souvent méthodique, avec des remarques intéressantes. Mais les connaissances pourraient être mieux utilisées, car ces devoirs restent encore trop illustratifs ou trop allusifs, et la problématisation du sujet n'est pas toujours convaincante. L'expression est plus sûre, mais la formulation n'est pas toujours habile.
- 113 copies ont été notées entre 12 et 14, soit 21% du total: ces devoirs montrent des connaissances précises et souvent bien exploitées (références à l'œuvre et références critiques), de l'aisance dans l'expression et la conduite du raisonnement. Celui-ci reste cependant encore un peu rapide ou incomplet, et les problématiques auraient pu être mieux creusées.
- Enfin, 64 devoirs ont été notés entre 15 et 20, ce qui représente environ 11,5% du total. Ce sont des travaux souvent bien développés, qui présentent une exploitation intelligente du sujet et une argumentation bien construite, utilisant habilement les connaissances dont dispose le candidat. On y découvre une véritable réflexion sur l'œuvre, à la fois personnelle et pertinente, rédigée avec clarté et élégance.

Il peut être intéressant de comparer ces chiffres à ceux des années précédentes. On peut voir ainsi que le pourcentage de copies très faibles a diminué, revenant peu ou prou au niveau de 2006 : 13% en 2007, 6% en 2006. Le pourcentage des copies notées entre 6 et 8 a lui aussi diminué, passant de 36,5% en 2007 à 30% cette année. Le pourcentage des copies notées entre 9 et 11 a, lui, nettement augmenté, et se rapproche de celui atteint en 2006 : 22% en 2007, 33% en 2006. 16,5% des candidats avaient été notés entre 12 et 14 en 2007 : ce pourcentage a lui aussi augmenté cette année. Enfin le pourcentage de très bonnes notes reste proche de celui de l'an dernier, qui était de 12%. La moyenne du paquet étant de 9,89, on compte 271 copies en dessous de cette note, et 278 copies au-dessus, soit respectivement 49% et 51% de l'ensemble, comme c'était le cas l'an dernier.

Pour commenter rapidement cette évolution, on peut noter que très peu de candidats semblent avoir fait l'impasse sur la *Chartreuse*, ou s'être contentés d'une lecture trop superficielle. Cela tient sans doute au fait que le roman de Stendhal est d'un premier abord moins difficile qu'*Albertine disparue*, roman sur lequel portait l'épreuve de l'an dernier : l'agrément que procure la lecture de cette œuvre est d'ailleurs l'une des qualités que souligne Béatrice Didier. La répartition des notes montre par ailleurs que le travail sur l'œuvre a été sérieux pour la plupart des candidats, qui ont eu le temps en quatre heures de composer des devoirs complets, et de convoquer des connaissances souvent précises et sûres.

Si l'impression générale est favorable, les correcteurs ont cependant relevé dans beaucoup de copies un certain nombre de maladresses ou d'erreurs d'expression. On ne peut donc que rappeler que la correction de la langue est un critère d'évaluation qu'il serait imprudent de négliger, et que les candidats doivent s'efforcer de surveiller leur expression, et de relire leur copie avec soin avant la fin de l'épreuve.

On peut citer, parmi les fautes les plus fréquentes, le fait que la *vraisemblance* soit affublée d'un *s* supplémentaire, de même que le *champ*, alors que le *héros* est privé du sien, ou le fait que les adverbes (*différemment* ou *précédemment* par exemple) soient orthographiés comme ils se prononcent. Il faut apparemment rappeler que les participes passés des verbes en *-ir* ne s'écrivent pas en *-it*, y compris lorsqu'on reformule le sujet : *la Chartreuse de Parme* est, pour Béatrice Didier, le texte qui a le mieux *réussi* le paradoxe de la littérature. Pour ce qui est des verbes, ils doivent, bien entendu, s'accorder avec leur sujet, et non avec le substantif le plus proche, et l'accord des adjectifs avec les substantifs qu'ils qualifient doit également être respecté. Enfin, dans la mesure où la lecture de Stendhal oblige à fréquenter certaines

langues étrangères, on rappelle que la dédicace finale est « TO THE HAPPY FEW », sans s à la fin de son dernier terme...

Pour plusieurs candidats, le mot *échappatoire* n'est plus du genre féminin. La référence au roman picaresque autorisait celle au roman *de cape et d'épée*, mais à condition que l'on écrive cette dénomination correctement. On rappelle par ailleurs qu'on ne saurait employer *détoner* (qui signifie exploser, et non sortir du ton : on écrit alors *détonner*) à la place de *dénoter*, que *empreint* ne doit pas être confondu avec *emprunt*, et on peut inciter les étudiants à ne pas confondre *l'épigraphe* avec *l'épigramme* ou *l'épitaphe*... Un candidat évoque les ruses de la « *jante féminine* », associant à une faute d'orthographe (on parle de la *gent* féminine) une confusion savoureuse pour les amateurs de la petite reine, mais incompréhensible pour le commun des mortels. La Fausta, *cantatrice*, devient une *incantatrice*, ce qui est aller trop loin, même si son chant touche au sublime ; de plus ce terme n'existe pas. Les correcteurs se sont d'ailleurs inquiétés de rencontrer plusieurs barbarismes : « *la nobilité* », « *l'œil agairi* » ou des solécismes : « *elle saurait m'aimait* » : peu de copies heureusement présentent de telles fautes, mais celles-ci révèlent une absence de maîtrise de la langue particulièrement préoccupante.

On insiste également sur le fait qu'un niveau de langue suffisamment soutenu est nécessaire : aux candidats qui rapportent que Fabrice et Gina « *se balladent sur le lac de Côme* », on rappelle que la ballade est une forme poétique datant du Moyen-Âge, mais aussi que le verbe « se balader » est d'un registre trop familier pour évoquer convenablement les tendres promenades des héros stendhaliens. Dans le même ordre d'idées, on ne saurait lire sans sourciller que « *la Chartreuse est un long roman bien ficelé* », ou que Fabrice « *vadrouille en France* » et « *tourne de l'œil à Waterloo* ».

Enfin l'intrigue de la *Chartreuse* obligeait les candidats à évoquer le monde de l'Église, ses différentes fonctions, ses activités. Mais le lexique lié à ce monde semble souvent mal maîtrisé : on peut lire en effet que « *Fabrice est destiné à devenir ecclésiaste* » : cette formule confond l'auteur d'un livre de la Bible, traditionnellement assimilé au roi Salomon, avec la fonction d'*ecclésiastique*, c'est-à-dire de prêtre. De même, il est regrettable de voir les *prédications* de l'abbé Blanès confondues avec la pratique de la *prédication* à laquelle Fabrice doit sa gloire à la fin du roman. Enfin il est passablement maladroit de définir la Chartreuse comme « *un lieu religieux qui ressemble à un couvent* » : nul besoin de périphrase pour la définir comme un véritable couvent abritant des chartreux, c'est à dire des moines obéissant à la règle de Saint Bruno et recherchant la paix d'un lieu isolé, ce pourquoi le héros du roman choisit d'y finir sa vie.

La connaissance de l'œuvre est souvent très précise, mais certaines erreurs sont néanmoins gênantes, en particulier, celles qui touchent à l'orthographe des noms propres : Fabrice *Del Dongo* se voit ainsi rebaptisé *Del Gonzo*, et donc confondu avec un personnage de courtisan ridicule ! La redoutable tour Farnèse voit souvent son *s* remplacé par un *z*, et le nom d'Henri *Beyle* est trop souvent orthographié comme celui du philosophe du XVIIe siècle Pierre *Bayle* – dont les thèses sont contestées par Montesquieu dans *De l'Esprit des Lois*, autre œuvre inscrite au programme de cette année. Enfin un candidat semble avoir fait une lecture plutôt superficielle de l'œuvre puisqu'il évoque, quasiment dans la même phrase, la famille *Farnèze*, la duchesse *Gyna* et le roi *Rasmus* ! Ce souverain voit d'ailleurs son premier prénom fréquemment écorché, voire escamoté, et son titre de prince souvent transformé en celui de roi. Certains critiques voient également leurs noms et prénoms écorchés ou modifiés : Jean Prévost devient Jean Préveau, et Michel Crouzet, à qui l'on doit pourtant l'édition de référence, est rebaptisé Marcel...

Autre exemple d'approximation : la rapidité étonnante de la rédaction de l'œuvre est fréquemment évoquée, mais sa durée, selon les candidats, varie de moins d'un mois à 56 jours, alors que Michel Crouzet dans son édition dénombre clairement « *52 jours bienheureux* »... De même, les connaissances historiques et géographiques ne sont pas toujours sûres : le nom du Pô se voit ainsi orthographié comme celui d'une ville des Pyrénées-Atlantiques, et certains candidats confondent allègrement Louis XIV, Louis XVI et Louis XVIII, ou comparent la cour de Parme à l'Ancien Régime qu'aurait rétabli Napoléon ! On peut en profiter pour rappeler que les études de lettres impliquent souvent une ouverture vers d'autres disciplines, telles que l'histoire, la philosophie ou l'histoire des arts par exemple, et que le contexte d'une œuvre doit être maîtrisé avec suffisamment de rigueur.

La méthode de l'exercice semble généralement acquise. Quelques devoirs cependant ne citent pas le sujet en introduction, ou en tiennent très peu compte dans le développement. Si certaines conclusions sont très courtes, la plupart des devoirs sont complets, et les développements en deux parties sont rares : on rappelle que, sans être obligatoire, le développement en trois parties a le mérite de donner à la réflexion plus d'ampleur et de laisser plus de place à la problématisation, alors que les développements en deux parties se ramènent trop souvent à une illustration du sujet, suivie d'une discussion qui énumère des arguments sans grande rigueur. Enfin plusieurs candidats semblent s'être contentés de juxtaposer des savoirs préexistants, sans vraiment veiller à les adapter au sujet proposé et à assurer à leur devoir une cohérence forte. Le travail effectué pendant l'année n'est fructueux que si les connaissances sont véritablement assimilées et mises au service d'une réflexion personnelle sur le sujet proposé.

Les exemples sont bien présents dans la plupart des copies, de même que les citations tirées de l'œuvre ou d'ouvrages critiques. Mais leur abondance a parfois tendance à remplacer le raisonnement proprement dit : l'effort de mémorisation que marque la présence de ces exemples et de ces citations est la preuve d'un travail sérieux sur l'œuvre, mais celui-ci doit être mis au service d'une véritable réflexion sur le sujet, faute de quoi le devoir risque de rester essentiellement illustratif et narratif, alors que le but de l'exercice est bien de montrer une aptitude à argumenter. La même remarque peut être faite à propos des citations extraites d'ouvrages critiques ou des développements qui en sont inspirés : ces références sont utiles lorsqu'elles sont intégrées dans une argumentation bien explicitée, personnelle et cohérente, qu'elles permettent alors d'éclairer et de justifier ; elles ne le sont pas si elles sont utilisées sans discernement, et sans lien clair avec le reste du raisonnement. Et il faut veiller à ce qu'elles soient exactes : Jean Rousset se voit ainsi attribuer indûment la paternité de *Mensonge romantique et vérité romanesque*, dont l'auteur est en réalité René Girard ; quant à la remarque de Fabrice à propos de sa première rencontre avec Clélia, âgée de 14 ans, « *ce serait une charmante compagne de prison* », elle est retranscrite par l'un des candidats sous une forme sensiblement différente : « *elle ferait une bonne camarade de prison* » : le ton, on l'avouera, en est moins galant.

Travailler sur *La Chartreuse de Parme* invitait aussi à convoquer un certain nombre de références extérieures, qu'il s'agisse de peinture (Le Corrège a été souvent cité, à juste titre), de musique ou de littérature. La référence à Rousseau a été évoquée plusieurs fois, et avec pertinence, même si l'on peut s'étonner de voir *Les Rêveries du promeneur solitaire* devenir *Les Promenades du rêveur solitaire* : au moins l'esprit de l'œuvre n'est-il pas trahi... Les références à *Don Quichotte* étaient justifiées par la comparaison effectuée avec le roman picaresque ; mais il est très discutable de définir le héros de Cervantes comme « *un petit anti-héros sympathique* ». Ces maladresses sont souvent bénignes, mais elles montrent que ces connaissances restent encore superficielles et ne sont pas suffisamment dominées pour fournir au raisonnement un appui sûr. Les meilleurs devoirs montrent cependant une culture réelle et visiblement maîtrisée, qui permet aux candidats de bien explorer le contexte de l'œuvre de Stendhal.

A l'inverse, on a pu s'étonner de trouver une référence à l'esprit « *fleur bleue* » de la collection Harlequin ou de voir Fabrice assimilé à « *une sorte de Forrest Gump des années 1830* » : sans faire preuve d'un conservatisme excessif, on ne peut qu'inciter les candidats à mieux mesurer les attentes du concours, et à puiser dans leur culture personnelle des références mieux adaptées à l'œuvre sur laquelle ils ont travaillé et au niveau de réflexion requis par l'épreuve.

On a pu regretter enfin que certains développements restent trop allusifs et formulaires : énoncer une idée et l'illustrer d'exemples ne suffit pas, même si la formulation est frappante ; il faut également la développer et l'approfondir, et veiller à la cohérence de l'argumentation. Plusieurs devoirs, par ailleurs, confondent la réflexion et l'épanchement lyrique, et restent essentiellement descriptifs : ces devoirs montrent des connaissances sur le roman, une appréhension juste de l'univers stendhalien et un style souvent agréable ; mais il ne faut pas oublier que la dissertation doit aussi dégager des problématiques, et construire et exposer un raisonnement : être en osmose avec l'univers d'un auteur ne suffit pas, et ces devoirs ressemblent trop souvent à une rêverie sur l'œuvre et le sujet qui ne saurait remplacer une réflexion digne de ce nom.

L'exploitation des termes du sujet n'a pas toujours été assez rigoureuse. Les notions de clôture et d'ouverture ont donné lieu à des interprétations très diverses, et pas toujours pertinentes : la disparition des principaux personnages à la fin du roman est souvent citée comme garantissant la clôture parfaite de la fiction romanesque, ce qui est juste ; mais plusieurs candidats font référence, à propos de la même idée, à la notion d'égotisme, qui est souvent mal maîtrisée, confondue avec l'égoïsme ou l'égoïsme, et hâtivement assimilée à une « fermeture » sur soi-même. Et l'idée de fermeture évoquait aussi le fait que cette fiction prend peu à peu son indépendance par rapport à l'Histoire réelle, à laquelle le début du roman fait pourtant souvent référence. Enfin l'idée de clôture a souvent été abusivement associée à celle d'hermétisme : ce terme, qui renvoie à l'obscur, à l'impénétrable, à l'ésotérique, ne s'applique guère au roman lumineux de Stendhal. La notion d'ouverture pouvait renvoyer à l'œuvre ouverte définie par Umberto Eco, mais aussi à l'ouverture vers le sublime, c'est-à-dire, étymologiquement, vers ce qui dépasse les limites, les transcende. C'est ainsi que cet univers purement romanesque et poétique délivre le lecteur « de la pesanteur du temps et du destin », alors même que ces déterminations semblent bien peser sur les personnages, sur Fabrice et Gina en particulier : ce paradoxe était lui aussi à explorer. La première phrase du sujet demandait, on le voit, une lecture à la fois suffisamment ouverte pour en dégager toutes les significations, et suffisamment problématisée.

Les références finales aux contes de fées et au roman picaresque n'ont pas toujours été bien exploitées, quand ces deux genres n'ont pas été rebaptisés comiquement « *les contes de faits et les romans picards* » ! Si le genre du conte de fées a été souvent bien défini et a donné lieu à des comparaisons pertinentes avec le roman de Stendhal, on a pu s'étonner de voir que le roman picaresque semble plutôt mal connu. Par ailleurs, Béatrice Didier se réfère à ces deux genres comme à des exemples de ce qu'elle appelle « le seul plaisir de narrer » : cette formulation restrictive devait être approfondie et problématisée de manière à développer une réflexion sur l'art du roman, tel que le pratique Stendhal, et non simplement approuvée et illustrée, comme le font certains devoirs qui restent d'ailleurs très narratifs.

Trop de développements se limitent d'ailleurs à une illustration du sujet qui est alors, de façon peu pertinente, divisé en trois parties. Les meilleurs devoirs sont au contraire ceux qui considèrent le sujet comme un ensemble de notions qu'il faut faire jouer entre elles dès la première partie du développement afin d'en dégager clairement les significations, pour ensuite problématiser ce qui n'est, pour Béatrice Didier elle-même, qu'une première approche de l'œuvre, et envisager d'autres possibilités de lecture qui permettront d'approfondir, voire de dépasser la vision proposée par le sujet. Celui-ci n'aborde pas, par exemple, l'un des aspects essentiels du roman : la vision satirique et comique, mais aussi passablement désabusée, qu'il donne de la vie politique. Ce traitement de la politique pouvait être rattaché au plaisir de narrer que Béatrice Didier discerne chez Stendhal. Mais l'évocation de cet aspect de l'œuvre pouvait aussi permettre de nuancer l'image idéalisante et enjouée, « en apesanteur », que sa formule donne du roman, et d'aborder une vision plus problématique de l'œuvre.

La dissertation est l'occasion d'exposer des connaissances et de développer un raisonnement, mais aussi de présenter une lecture, une interprétation de l'œuvre : nous invitons cependant les candidats à formuler celle-ci avec doigté. Certains définissent en effet la *Chartreuse* comme un roman long et ennuyeux : se réclamer de Brunetière ne suffit pas à justifier l'imprudence d'un tel aveu dans une dissertation de concours... De même certains jugements formulés sur les personnages ou leurs aventures manquent par trop de nuances : Fabrice est jugé faible et passif à Waterloo, ou « *priapique* » (!) parce qu'il connaît de nombreuses aventures amoureuses pendant la première partie du roman : Stendhal pourtant, comme le font remarquer de nombreux candidats, reste très allusif en ce qui concerne la sexualité de ses personnages... Mosca est souvent jugé avec sévérité, voire condamné sans appel, alors que ce personnage fin et complexe est à plus d'un égard un représentant de l'auteur, promu au rang de narrateur dans plusieurs passages. Une bonne compréhension de ce personnage était d'ailleurs essentielle pour saisir la subtilité avec laquelle est traité le thème de la politique dans le roman. On peut regretter par ailleurs que le personnage de Ferrante Palla, pourtant très représentatif de l'inspiration romanesque et sublime de l'œuvre, soit fort peu cité.

La problématisation du sujet manque parfois de finesse : pour contester l'idée, avancée par Béatrice Didier, que la *Chartreuse* doit être considérée comme une œuvre parfaite, plusieurs candidats s'appuient sur des détails mineurs, comme les fréquentes incertitudes concernant l'âge des personnages par exemple, et dévalorisent sans nuances la création de Stendhal. Cette idée de perfection devait bien plutôt être rapportée à celle d'un univers romanesque clos, autosuffisant, et à l'évasion merveilleuse qu'il offre au lecteur. On pouvait par ailleurs donner au « plaisir de narrer » d'autres raisons que le seul goût du romanesque. La gaieté que le romancier prête souvent à ses personnages principaux, et que reflète la désinvolture de son écriture, n'a pas toujours été bien étudiée, ni l'usage qu'il fait de l'ironie et de la satire. Cette légèreté est en effet chez Stendhal le masque d'une vision désabusée du réel, et elle est souvent, comme la sensibilité au sublime, la marque de l'élection des personnages, de leur capacité à dépasser ce réel ; la création de ces âmes nobles, de ce monde romanesque et idéal a donc pour corollaire la lucidité du romancier sur la médiocrité de ce réel, au moment même où il semble s'affranchir de ses lois. Concernant l'art du roman, le recours aux intrusions d'auteur ou au réalisme subjectif est évoqué fréquemment, mais pas toujours adroitement : ces particularités de l'écriture stendhalienne ont pourtant été bien analysées par Georges Blin dans *Stendhal et les problèmes du roman*. L'évocation de ces points pouvait être par ailleurs l'occasion de nuancer et de problématiser le sujet, dans la mesure où la forme originale de réalisme recherchée par le romancier dans le récit de la bataille de Waterloo semble s'opposer à la fiction détachée du réel que semble évoquer la citation de Béatrice Didier. Et le procédé des intrusions d'auteur peut sembler compromettre l'illusion romanesque, comme le faisaient celles du narrateur facétieux de *Jacques le Fataliste* ; mais ce procédé instaure par ailleurs une complicité singulière entre le lecteur et l'auteur qui semblent partager la même indulgence pour les personnages du roman. Au moment où il dicte la *Chartreuse*, Stendhal semble être à la fois le démiurge usant de tous les pouvoirs du romanesque et le lecteur jubilant de sa propre création : l'exigence du réalisme, bien présente quand il rédigeait *Le Rouge et le Noir*, est ici reléguée au second plan. L'épisode des amours de Fabrice avec la Fausta et de sa rivalité avec le comte M*** apparaît dès lors comme la quintessence d'un certain romanesque, et c'est justement pour cela qu'il est discutable de le voir comme une simple digression que l'on pourrait détacher du reste de l'intrigue : ce passage est au contraire parfaitement représentatif de toute une partie de l'œuvre, alors que la passion amoureuse vécue avec Clélia permet au romancier d'explorer d'autres potentialités de son héros, et d'autres formes de romanesque. La distance introduite par les intrusions d'auteur ne saurait compromettre le plaisir de la lecture, pas plus que le sentiment du sublime. Ce « jeu » permet au contraire au lecteur d'exercer à la fois son intelligence et sa sensibilité : c'est le privilège des « happy few ».

Ces quelques indications ne présentent qu'une analyse rapide. Les meilleurs candidats ont associé une compréhension fine du sujet à une très bonne maîtrise de l'œuvre, et ont réussi à construire une réflexion cohérente, riche et véritablement personnelle, exprimée avec aisance et clarté. Ce sont essentiellement ces qualités qu'ont récompensées les correcteurs, chacun de ces devoirs ayant par ailleurs sa singularité. Les candidats de la prochaine session doivent en tout cas se convaincre que ces qualités peuvent être les leurs, et que leur formation ne peut que les aider à les cultiver.

**Epreuve écrite de dissertation philosophique
Option Lettres et sciences humaines**

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESSEC

**Epreuve ENS Ulm (A/L - B/L)
Moyenne par école**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	9,64	286
AUDENCIA Nantes	9,00	220
CERAM	7,75	52
Ecole de Management de NORMANDIE	7,33	12
EDHEC	9,26	243
E.M. Lyon	9,44	240
ESC Amiens	7,72	25
ESC Brest	7,91	11
ESC Chambéry	7,19	21
ESC Clermont-Ferrand	7,75	73
ESC Dijon	7,75	73
ESC Grenoble	8,57	144
ESC La Rochelle	7,44	25
ESC Lille	8,33	89
ESC Montpellier	7,77	48
ESC Pau	8,60	20
ESC Rennes	7,75	73
ESC Saint-Etienne	7,28	18
ESC Troyes	8,15	20
IECS Strasbourg	7,78	23
INT Management	7,61	36

Moyenne générale : 9,05
 Nombre de candidats : 447

E.S.M. de Saint-Cyr	8,09	77
INSEEC (Paris-Bordeaux)	7,84	44
I.S.C. Paris	7,61	33
ISCID	10,00	1

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Option Lettres et sciences humaines

Epreuve ENS Ulm (A/L et B/L)

Frank BURBAGE

Sujet : « La sensibilité nous instruit-elle ? »

L'impression donnée par les copies de cette session n'est pas très bonne, même si nous avons lu de loin en loin de bonnes copies. Le sujet n'est pas précisément analysé, il n'est pas précisément interprété. Comme si l'attrait des thèmes, vaguement repérés, l'emportait sur la construction attentive du problème et de l'argument. Le sujet est trop souvent recouvert - presque immédiatement dans beaucoup de copies - par des généralités sur « les sens » rattachés de façon souvent approximative et parfois arbitraire à une notion imprécise de la sensibilité. Font aussi obstacle des schémas préfabriqués et puérils permettant d'opposer « ce qui est bon pour l'homme » (la raison) à ce qui est mauvais (la sensibilité). Ou inversement « la chaleur du sensible » à « la froideur du concept ». L'argument est trop souvent remplacé par une suite d'exemples, qui ne sont pas philosophiquement appropriés ou travaillés. Et ceci en l'absence de connaissances précises permettant de discerner la part ou la spécificité d'une instruction proprement sensible ; et aussi d'articuler les différentes dimensions du sujet : conditions épistémologiques de la connaissance, principes de la morale, lois ou règles de l'esthétique.

Du coup il n'a pas été difficile de sélectionner les meilleures copies, qui sont heureusement suffisamment nombreuses pour nourrir une bonne « tête » du concours. La culture et la réflexion sont alors de très bon niveau dans des copies très différentes les unes des autres. Parfois originales, régulièrement cultivées et réfléchies, étayées par une écriture soignée, elles réussissent à articuler les enjeux esthétiques, moraux et épistémologiques, de ce sujet.

En matière de composition et de rhétorique de la dissertation, les attentes du jury sont très simples. Beaucoup de copies manquent d'un très élémentaire bon sens rhétorique. Peut-être sont-elles captives d'une pseudo-sophistication qu'elles ne parviennent pas à rejoindre, alors même qu'elles auraient intérêt à suivre des voies plus accessibles, et plus productives sur le plan théorique ?

Une « bonne » copie prend le temps de construire le sujet, en remontant au problème qui le sous-tend. Point n'est besoin pour cela de multiplier les questions éparpillées ou de se perdre dans une série de mises au point lexicales peu instructives. Trop souvent réduites à « la définition des termes du sujet » - ou à l'annonce formelle de ce qui va suivre, nombre des « introductions » que nous lisons... n'introduisent qu'en apparence, sans se donner les moyens discursifs et théoriques de déterminer les difficultés qui font le sens du sujet.

Un « développement » n'est pas autre chose qu'un argument à la fois progressif et cohérent, dont les étapes différenciées ne sont pas destinées à faire s'entrechoquer des bribes empruntées à dix ou quinze auteurs (parfois davantage !) que l'on convoque superficiellement : il s'agit d'exposer les jalons d'une résolution patiente du problème du sujet. C'est perdre son temps que de construire une première séquence théoriquement très faible ou très caricaturale, dont on se débarrassera à la hâte quelque temps après. Les meilleures copies sont celles qui

parviennent, d'emblée (dès la première partie), à prendre appui sur des énoncés suffisamment instructifs pour pouvoir être transformés mais aussi partiellement conservés.

On est simplement accablé par le grand nombre de copies qui recourent encore à de paresseux renversements du pour au contre, aussi éloignés de la vigilance sceptique qu'ils le sont d'une réappropriation problématique de la question.

Si la problématisation initiale laisse à désirer, c'est souvent parce que le sujet est appréhendé à travers l'opposition présumée et tenue pour évidente de « la » sensibilité et de « la » raison. On dit – ce qui n'est évidemment pas faux – que la « sensibilité » consiste dans notre capacité à d'être affecté par monde extérieur. Mais beaucoup de copies réduisent immédiatement l'affectivité à la sensation (largement confondue avec la perception). Le sujet est alors arbitrairement ramené à la question de la fiabilité des sens. Glissement analogue : le sens du terme « instruire » est dilué dans une interrogation générale sur le savoir, le questionnement se portant alors sur la nature et sur les limites d'une connaissance dite « sensible », distinguée voire opposée à une connaissance dite « rationnelle ». On bavarde alors, de manière à la fois très abstraite et très vague, sur la nécessaire réconciliation de la raison et de la sensibilité. Ou plus rarement, sur la possible réhabilitation de la connaissance sensible, critique de « la raison » à la clef.

Très rares sont les copies qui donnent au terme « instruction » le sens pourtant assez évident d'une formation de l'esprit. Pourtant très (trop) occupés à définir les termes du sujet, peu de candidats rapportent l'instruction à la dimension du langage, au travail conjoint de l'expression et de la communication, ce qui aurait permis d'examiner la part de culture qui revient à la sensibilité. . Quelques copies exceptionnelles s'engagent dans une tentative de distinction entre *instruction* et *éducation*, affrontent la question d'une éducation morale, ou politique, nécessitant le déploiement d'un certain nombre d'affects.

Le schéma argumentatif massivement adopté par les copies consiste à poser dans un premier temps que la sensibilité nous procure un premier apprentissage du monde (des informations utiles sur nous-mêmes et sur les choses, sur le rapport que nous entretenons avec elles). Pour mettre ensuite en évidence – formule malencontreusement attribuée à Descartes – que « les sens sont trompeurs » (monde d'illusions, d'apparences, de représentations partielles...) et qu'ils ne sont pas capables de nous instruire « vraiment ». Dans quelques copies de meilleur niveau, on fait alors la différence entre différents degrés ou modalités de la connaissance (connaissance immédiate/réfléchie, ou particulière/générale...). La dernière séquence de l'argument tente souvent une espèce de « synthèse » ou de « dépassement » maladroits : la sensibilité peut nous instruire lorsqu'elle est contrôlée par la raison ; ou lorsqu'elle nous ouvre sur les mondes de l'art ou de la foi, dogmatiquement tenus pour irrationnels.

Autant de développements d'autant moins convaincants qu'ils s'adosent à une série de pétitions de principes, et qu'il ne se donnent jamais les moyens de penser la complexité des processus de formation : acquérir des savoirs, mais aussi des savoir-faire, du jugement, une capacité morale ou politique... De tout cela, il est très rarement question.

Au lieu d'examiner attentivement les différentes facettes de l'expérience, beaucoup de copies confondent immédiatement l'expérience de la vie et l'expérimentation scientifique, comme si celle-ci reposait complètement et simplement sur « les sens ». Comme si les procédures de la confirmation ou de l'infirmité expérimentales consistaient simplement à voir ou à toucher à la (la pomme de Newton a la vie très dure !).

C'est le sensible lui-même qui appelle plus d'attention : pour ne pas assimiler d'entrée de jeu le sensible à la pure sensation et celle-ci à une diversité ou à un devenir indifférents. La sensibilité implique aussi l'accueil, la mémoire et avec elle la sélection et même la réflexion de ce qui est « reçu ».

Une pure réceptivité ne recueillerait tout simplement... rien ! De bonnes copies s'adosent aux analyses de Platon insistant dans le *Théétète* sur le travail du sens commun : comparer les données des sens, dégager des notions

communes. Le choix n'est donc pas entre la passivité sensible et l'activité rationnelle : il convient de faire – on pouvait aussi se référer à Descartes – toute sa place au travail de la perception, qui est un acte de l'esprit. Certes, il s'agit d'un jugement qui détermine l'objet qui se montre, mais c'est un acte de l'esprit ayant pour objet des *idées sensibles*. La sensibilité est une faculté de l'esprit uni à un corps : les informations sensibles sont l'objet de pensées, pensées acquises par l'intermédiaire des sens, mais qui ne se réduisent pas à des impressions disparates. Ce que quelques copies explorent à partir de Kant : d'une part, la réceptivité et son irréductible passivité ; d'autre part, des « structures d'accueil » (formulation seulement approximative) comme les formes pures de l'intuition empirique que sont l'espace et le temps.

Nous avons été étonnés du très petit nombre de copies qui étudiaient l'articulation entre la sensation et le sentiment, entre le sentiment et la réflexivité. Des perceptions les plus simples au déploiement d'une vie affective complexe et durable, la sensibilité non seulement conserve les traces de ce que nous éprouvons mais réagit aussi à l'écho interne à ces rapports, mobilisant une réflexivité qui nous renseigne non seulement sur des données réelles, mais sur nous-mêmes et sur le sens de ce que nous éprouvons, relativement à ce qui nous arrive. Pas de tact par exemple – pensons aux usages de la main – sans un réseau de significations corporelles et intellectuelles à la fois. Sur de telles bases, les meilleures copies distinguent entre différentes perspectives de formation et de « perfectibilité » non seulement du savoir, mais de l'esprit ou, plus généralement encore, de la personne.

On pouvait penser avec Hume, Diderot ou Rousseau, à la genèse sensible de l'esprit, c'est-à-dire aux multiples associations qui font de la sensibilité un réseau mobile, vivant, de rapports entre les idées qui ont été dérivées des impressions. Et cela, non seulement dans la perspective de constitution d'un savoir, mais dans le tissage d'une expérience morale et aussi politique : la sympathie ne se réduit pas à un pur sentir, d'autant qu'elle se formule et se pense, mais elle ne serait rien sans les formes du partage, parfois de la confrontation violente, des émotions.

On pouvait aussi examiner le rôle du corps – des corps, reliés les uns aux autres – qui, loin d'être inerte, s'investit dans son milieu, naturel, affectif et culturel, de manière sélective : il choisit ses informations, lesquelles sont en liaison avec la motricité, avec ce qu'il peut faire, mais aussi avec ses valeurs, ce qui plaît, ne plaît pas, attire ou repousse. On pouvait alors repérer le rôle du goût, son inscription dans une éducation individuelle et collective de la sensibilité. Il revient bien à un *pathos* commun d'informer, de transformer les individus. Il revient aussi à certaines modalités du langage – pourquoi des poètes ? – de permettre le déploiement d'une sensibilité partagée qui ne nuit pas, loin s'en faut, à l'intelligence du monde.

Correcteurs : Frank BURBAGE, Paul MATHIAS, Eva MUNOZ, Lucie REY, Hadi RIZK.

**Epreuve écrite de dissertation philosophique
Option Lettres et sciences humaines**

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESSEC

**Epreuve ENS LSH LYON
Moyenne par école**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	9,37	364
AUDENCIA Nantes	8,93	334
CERAM	7,75	102
Ecole de Management de NORMANDIE	8,43	35
EDHEC	9,07	331
E.M. Lyon	9,07	314
ESC Amiens	7,94	69
ESC Brest	7,92	36
ESC Chambéry	8,26	50
ESC Clermont-Ferrand	8,31	153
ESC Dijon	8,31	153
ESC Grenoble	8,66	185
ESC La Rochelle	8,01	68
ESC Lille	8,31	172
ESC Montpellier	7,99	108
ESC Pau	7,98	43
ESC Rennes	8,31	153
ESC Saint-Etienne	8,34	53
ESC Troyes	8,25	57
IECS Strasbourg	8,06	78
INT Management	8,53	66

Moyenne générale : 9,00
 Nombre de candidats : 562

E.S.M. de Saint-Cyr	8,97	32
INSEEC (Paris-Bordeaux)	8,34	74
I.S.C. Paris	8,32	69
ISCID	7,50	4

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Option Lettres et sciences humaines

Epreuve ENS LSH LYON

Frank BURBAGE

Sujet : « Les libertés fondamentales »

L'impression d'ensemble n'est pas très bonne, même si les membres du jury reconnaissent le sérieux d'un assez grand nombre de copies. On déplore la mauvaise tenue de l'orthographe ou de la syntaxe, déjà remarquée en 2007 (ce n'était pas le cas lors des sessions précédentes). On déplore aussi la fréquence de défauts habituels et très souvent pointés dans les rapports de ces dernières années, qui ne sont probablement pas assez lus. Un très grand nombre de copies sont, de fait – et c'est fort regrettable ! – hors-concours, tellement elles se situent en deçà des normes académiques les plus élémentaires. Du fait de ce niveau d'ensemble assez médiocre, il a été facile de différencier les copies. S'il y a peu de copies vraiment excellentes, il y en a un nombre assez important de bonnes, voire de très bonnes, qui ont été notées au-dessus de 14. Les meilleures copies sont la plupart du temps celles qui réussissent à prendre en compte la réalité juridico-politique de la notion, pour s'interroger ensuite sur les implications éthiques ou métaphysiques du sujet. Espérons que le changement du programme des classes de khâgne, qui passeront en 2009 les concours sur la base d'une nouvelle formule de préparation, permettra des progrès substantiels.

Dans la mesure où il s'agit d'une dissertation sur programme (cette année, « la liberté »), celui-ci ayant été étudié pendant plus de sept mois (à quoi s'ajoutent les lectures préparatoires des mois d'été), il est surprenant de voir des candidats se contenter d'un très médiocre service minimum : quelques références généralistes et approximatives, à peine plus élaborées que celles dont on disposerait au sortir d'une première initiation à la philosophie, fragmentaires, sans véritable pertinence, et qui ne sont évidemment pas à la hauteur du savoir et du savoir-faire attendus d'un étudiant de khâgne. À l'évidence, un nombre non négligeable de candidats, soit n'investissent pas suffisamment la préparation des épreuves de philosophie, soit ne parviennent pas à bien ajuster leurs efforts.

D'une part, on est frappé par l'ignorance des problématiques concrètes et déterminées, qu'il s'agisse de politique, d'anthropologie, d'ontologie. Celles-ci sont remplacées par de petites vignettes : soit sur des auteurs dont on résume une supposée doctrine ; soit sur « la liberté », celle-ci étant désignée en général, sans que les déterminations particulières, relatives notamment à son inscription juridico-politique, soient réellement prises en compte.

D'autre part, on observe qu'un très grand nombre de copies peinent à organiser problématiquement et avec ordre les connaissances. La tendance à la juxtaposition des idées et des références est forte, et contribue à un réel gâchis. Un apprentissage qui semble se réduire au « fichage » fait courir aux candidats le risque d'une restitution mal appropriée des éléments accumulés – et *seulement* accumulés – tout au long de l'année. Ainsi par exemple : on présente l'opposition entre Descartes et Spinoza sur la question du libre arbitre, sans aucune référence à ses implications politiques. Les « théoriciens du contrat » sont très souvent évoqués de manière superficielle et confuse : beaucoup de clichés sur Hobbes (le méchant !) et sur Rousseau (le bon !). Kant (notre sauveur !) est la plupart du temps rabattu sur « la morale » – dans des perspectives très dogmatiques qui n'interrogent ni le formalisme de la moralité et le rôle dévolu à l'exercice d'un discernement moral, ni le rapport entre obligation morale et obligation juridique.

Si la dissertation philosophique requiert des connaissances, elle requiert surtout un agencement bien ajusté de celles-ci, subordonné à la position précise d'un problème et à l'élaboration d'un argument doté de sa propre cohérence. Un argument philosophique n'est pas tel parce qu'il est éthéré au point d'être incompréhensible, mais parce qu'il affronte, très simplement, quelque chose de la réalité du monde : ici, la réalité des principes éthiques, juridiques, politiques, qui contribuent non seulement à déterminer des « libertés fondamentales », mais à en interroger la détermination, aussi bien dans l'ordre pratique que dans l'ordre théorique.

Ce sujet a étonné les candidats, comme si la délimitation de libertés fondamentales revenait à contourner le caractère absolu d'une liberté réputée indivisible. Le pluriel a fait couler beaucoup (trop) d'encre : multitude d'interrogations souvent très formelles sur les raisons et les risques d'un « éclatement » de « la » liberté. On se demande si la liberté « admet des degrés », si la liberté « peut être divisée » : et l'on révoque presque immédiatement l'idée de « libertés fondamentales » au nom de cette unité très arbitrairement et très dogmatiquement posée. Beaucoup de copies se placent ainsi à tel niveau de généralité que le sujet devient un prétexte pour parler de la liberté en général : est-elle fondamentale ? est-elle fondamentale pour l'homme ? - « l'homme » devenant alors une sorte de brouillard indistinct. Trop de copies ignorent tout simplement la notion de « libertés fondamentales », qui a un sens précis dans la sphère juridico-politique. Manque de discernement ? Manque surtout d'un lexique pluriel qui permettrait de repérer et de différencier ce qui fait le propre d'une inscription positive de la liberté dans des dispositifs institutionnels ou légaux eux-mêmes « fondamentaux ». Cette élisio est assez étonnante, de la part de jeunes citoyens qui pouvaient bénéficier d'une expérience et d'un lexique assez disponibles – par exemple celui des textes constitutionnels ou des déclarations de principes mondialement reconnues.

Plus précises et plus savantes, certaines copies s'engagent sur ce terrain des déterminations juridiques et politiques. Elles ont souvent du mal – mais cette difficulté est pour certaines assez fructueuse – à distinguer entre les questions relatives aux libertés *fondamentales* et celles relatives aux libertés *publiques*. On se rabat alors sur les rapports de la liberté (individuelle) et de la société, plus rarement de l'État, en se restreignant à la confrontation – assez abstraite au demeurant – de l'idée libérale et de l'idée républicaine.

La « déclaration des droits de l'homme » est souvent citée (déconnectée d'ailleurs de son articulation à la citoyenneté), mais rarement analysée. Peu de copies inscrivent cette notion dans une perspective historique, culturelle ou idéologique : comme si l'on avait affaire à des énoncés univoques, tombés du ciel et appelant une simple application. Rares sont les copies qui ont mis en place une distinction entre le fait et le droit, entre la légalité et la légitimité. Rares aussi, alors même que l'histoire récente en offre une multitude d'exemples, celles qui tentent de dépasser les limites du droit étatique pour envisager des normes de légitimité plus englobantes, entretenant une relation critique avec la juridicité nationale. De là des erreurs assez surprenantes de raisonnement : on explique que les libertés fondamentales doivent être définies comme des libertés inaliénables, inscrites dans la nature de l'homme ; que nombre d'États ne les respectent pas ; pour conclure hâtivement à leur inexistence. Au lieu de travailler sur ce paradoxe justement, qui consiste à les concevoir inaliénables tout en constatant quasi-immédiatement qu'elles sont aliénées. On ne comprend rien, du coup, à leur réalité et à leur signification principielles, aux enjeux propres d'une *déclaration* de ces libertés fondamentales. Les meilleures copies interrogent leur statut juridique particulier, font la différence entre une « déclaration des droits de l'homme » et un simple texte de loi, réfléchissent à leur relative indétermination, à leur caractère formel, à la nécessité de leur interprétation.

Beaucoup de copies ont spéculé sur la hiérarchisation présumée des libertés (certaines seraient fondamentales, d'autres non) sans parvenir à établir quelque chose de convaincant, faute d'une détermination précise de l'adjectif « fondamental ». Celles qui le relient aux notions d'essence et de fondement ont pu développer le questionnement, en réfléchissant par exemple à l'articulation de différents niveaux de détermination : anthropologique, moral, politique, métaphysique. Parfois aussi – question d'origine – à la dimension innée ou acquise des libertés fondamentales. Le plus étonnant reste à ce niveau l'insuffisance méthodique : la notion même de fondement n'est que très rarement interrogée – s'agit-il d'une origine, d'un principe, d'une raison ultime ou suffisante ? Au lieu d'une analyse opératoire

se multiplient les glissements d'une synonymie sans rigueur : les libertés sont dites « nécessaires », « inaliénables », « originaires », « premières », sans qu'on sache vraiment ce que cela signifie.

Il était instructif d'examiner d'emblée le contenu juridique et politique de la liberté, en se demandant à quelles conditions cette liberté politique constitue une liberté effective : de quelle manière l'exigence, l'idéal ou même la réalité de la liberté, ne vont pas sans un exercice effectif de celle-ci. Se pose ainsi la question du rapport entre les libertés : la liberté existe – n'existe que ? - sous la condition de la pluralité des individus, de leurs associations parfois conflictuelles, dans le cadre de la cité ou du corps politique. Poser la question des libertés fondamentales, c'est examiner complémentaiement comment la liberté est susceptible de fonder et d'animer ce corps politique sans la garantie duquel elle ne pourrait pas se déployer. La liberté comprise comme droit subjectif, ou comme puissance intrinsèque de l'individu, appellerait une re-détermination civique – pas de droits de l'homme qui ne soient aussi ceux des citoyens ? Il s'agit alors de savoir si celle-ci peut se limiter à la préservation d'une certaine franchise de l'individu au sein de l'espace politique (jouissance de libertés attachées à la personne, comme le droit de s'exprimer, de circuler ou encore de disposer de soi) ; dans quelle mesure elle s'articule à la conquête et de l'appropriation de libertés nouvelles, par lesquelles l'individu affirme comme un droit à avoir des droits.

Les libertés fondamentales, si elles épousent la formule d'une liberté métaphysique inaliénable, inscrite dans une nature de l'homme, présentent aussi le caractère historique et perfectible des libertés conquises et effectivement exercées. Le caractère multiple de libertés-pouvoirs qui s'inscrivent provisoirement dans les formations sociales, et qui sont par là soumises au processus d'une redéfinition, voire d'un empêchement permanents.

Les meilleures copies ont étudié leur relation avec la problématique auto-institution d'un peuple capable de souveraineté, incluant - parfois peut-être aussi menaçant ? - la liberté de chaque membre du corps politique. Libertés fondamentales parce que fondatrices du corps politique (autodétermination, égalité devant la loi, colégislation), elles constituent les normes de la vie sociale et politique. Les libertés fondamentales sont pensables comme le lien nécessaire entre le droit naturel et la loi, l'homme privé et l'homme public, chaque individu et le peuple tout entier, tel peuple particulier et la diversité de ceux avec qui il entre en relations. Cette perspective pouvait se déployer dans des analyses plus précises. En évoquant par exemple la liberté d'expression, qui est en fait indispensable à l'Etat : c'est elle qui détermine le lien entre ce qui est propre de l'homme (sa pensée) et la possibilité même d'obéir et d'agir en commun (la loi), à travers l'espace public. Ou encore : la libre disposition de son corps, principe de sauvegarde de la liberté subjective, en maintenant la distinction des pouvoirs et le règne de la loi, étant donné que la loi tire son sens et sa grandeur du fait qu'elle est l'expression normative de cette même liberté *naturelle* des hommes, de tous les hommes.

Correcteurs : Frank BURBAGE, Paul MATHIAS, Eva MUNOZ, Lucie REY, Hadi RIZK.

**Epreuve écrite d'histoire
Option Lettres et sciences humaines**

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESCP-EAP

**Epreuve ENS Ulm (A/L - B/L)
Moyenne par école**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	9,30	283
AUDENCIA Nantes	8,41	218
CERAM	7,02	51
Ecole de Management de NORMANDIE	6,56	12
EDHEC	8,78	241
E.M. Lyon	8,96	237
ESC Amiens	6,12	25
ESC Brest	7,36	11
ESC Chambéry	6,19	21
ESC Clermont-Ferrand	7,41	71
ESC Dijon	7,41	71
ESC Grenoble	8,34	143
ESC La Rochelle	6,24	25
ESC Lille	7,85	88
ESC Montpellier	7,72	47
ESC Pau	6,70	20
ESC Rennes	7,41	71
ESC Saint-Etienne	6,83	18
ESC Troyes	6,30	20
ESCP-EAP	9,02	248
IECS Strasbourg	6,00	22
INT Management	6,40	35

Moyenne générale : 8,71
 Nombre de candidats : 448

ENAss (option histoire-géographie)	9,00	13
E.S.M. de Saint-Cyr	8,74	77
INSEEC (Paris-Bordeaux)	6,98	44
I.S.C. Paris	6,66	32

HISTOIRE

Option Lettres et sciences humaines

Epreuve ENS Ulm (A/L – B/L)

(Epreuve conçue et réalisée par l'ESCP-EAP)

Sujet : La géopolitique de l'Asie orientale entre 1918 et le début des années 90.

Le sujet s'inscrit bien dans le programme. Le libellé ne soulevait a priori pas de difficulté de compréhension. Toutefois, la notion de géopolitique a posé de sérieux problèmes à l'immense majorité des candidats qui se sont limités à une étude des relations internationales dans la région de 1918 aux années 1990.

Les transformations générales de la géographie politique de l'Asie orientale et les grandes articulations temporelles sont dans l'ensemble connues. Les candidats ont, avec pertinence (à quelques exceptions près), opté pour un plan historique mettant en évidence les tournants de la Seconde Guerre mondiale et du début des années 1970.

Mais la connaissance de la période 1918-1945 est généralement insuffisante et les candidats ont souvent négligé de manière étonnante l'analyse de la Seconde Guerre mondiale en Asie. Le stock de connaissances disponibles s'est finalement avéré très discriminant, avec un nombre important de candidats incapables d'aborder le sujet dans sa pleine dimension chronologique.

Sur le plan formel, on relèvera surtout que trop de copies adoptent un niveau de langue inadaptée à une dissertation de concours.

**Epreuve écrite d'histoire
Option Lettres et sciences humaines**

Epreuve ouverte sous la responsabilité de l'ESCP-EAP

**Epreuve ENS LSH LYON
Moyenne par école**

Chiffres communiqués par la Direction des admissions et concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Ecoles	Moyennes	Candidats
ESSEC	9,28	351
AUDENCIA Nantes	9,05	326
CERAM	8,71	99
Ecole de Management de NORMANDIE	8,11	33
EDHEC	9,04	319
E.M. Lyon	9,23	304
ESC Amiens	8,27	67
ESC Brest	8,40	34
ESC Chambéry	8,53	48
ESC Clermont-Ferrand	8,78	151
ESC Dijon	8,78	151
ESC Grenoble	8,91	179
ESC La Rochelle	8,87	66
ESC Lille	8,71	170
ESC Montpellier	8,43	105
ESC Pau	8,22	41
ESC Rennes	8,78	151
ESC Saint-Etienne	8,87	51
ESC Troyes	9,15	55
ESCP-EAP	9,25	319
IECS Strasbourg	8,53	76
INT Management	8,62	64

Moyenne générale : 9,04

Nombre de candidats : 556

ENAss (option histoire-géographie)	8,50	6
E.S.M. de Saint-Cyr	9,53	30
INSEEC (Paris-Bordeaux)	8,44	71
I.S.C. Paris	8,75	65

HISTOIRE

Option Lettres et sciences humaines

Epreuve ENS LSH LYON

(Epreuve conçue et réalisée par l'ESCP-EAP)

Sujet : L'Angleterre face à l'Espagne sous Elisabeth 1^{ère}

1. Commentaire sur le sujet

Correspondant à l'une des scissions chronologiques d'un programme relatif aux « Îles britanniques sous Elisabeth I^{ère} », le sujet ne présentait pas de difficulté particulière (la plupart des candidats ont d'ailleurs montré qu'ils avaient les connaissances nécessaires pour le traiter), à condition de bien réfléchir à sa formulation. Or celle-ci était « L'Angleterre face à l'Espagne » et non « L'Angleterre et l'Espagne ». Il fallait donc ne pas se contenter de retracer l'évolution des relations entre les deux puissances, mais aussi s'interroger sur l'attitude de l'Angleterre à l'égard de l'Espagne, ainsi que sur l'affirmation de la puissance anglaise face à sa rivale ibérique, et ce dans tous les domaines, y compris religieux, culturel ou économique. Il fallait aussi opérer une sélection dans ses connaissances, l'Irlande et l'Ecosse ne devant intervenir que de manière secondaire dans l'argumentation.

2. Commentaires sur le traitement du sujet par les candidats

L'oubli de cette réflexion initiale par la quasi-totalité des candidats explique la répartition des résultats (parfaitement concordants entre les deux correcteurs) qui présente une moyenne correcte mais un faible écart-type. Trop de candidats se sont contentés de réciter un cours d'histoire des relations internationales centré sur l'Angleterre et l'Espagne sous Elisabeth I^{ère}, sans prendre le temps d'analyser le libellé du sujet. La majorité des copies a donc été notée entre 8 et 12, selon la précision des connaissances, les qualités d'écriture et le respect des consignes (notamment la limitation du nombre de pages). Les quelques rares candidats analysant vraiment le sujet ont obtenu entre 13 et 16, sans qu'aucun ne mérite davantage du fait de lacunes trop importantes (par exemple l'oubli de la guerre de course dans un travail par ailleurs très intelligent). Les copies notées entre 1 et 7 présentaient des lacunes graves en matière de connaissances et de langue.

D'une manière générale, le jury a apprécié les efforts des candidats dont les connaissances sont satisfaisantes chez la plupart (surtout sur la période 1558-1588), mais il a déploré que la majorité ait négligé d'appliquer quelques règles de base de la dissertation et que tant d'entre eux maîtrisent mal la langue française et présentent des lacunes parfois abyssales en matière de culture générale (voir point suivant).

3. Recommandations aux candidats

Face à ce constat, le jury rappelle quelques points fondamentaux aux candidats :

- Des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles, *a fortiori* s'agissant de littéraires, doivent **maîtriser la langue écrite**. Ils feront donc très attention à l'orthographe (on rappelle par exemple que « parmi » ne prend pas de « s », contrairement à « permis », que « liturgie » s'écrit sans « h » et « dilemme » avec 2 « m », etc.) et à la ponctuation (une interrogative indirecte ne se termine pas par un point d'interrogation et une virgule est toujours attachée au mot qui la précède). Attention à la prise de note

pendant les cours : Cardiff n'est pas « Calixte » et le traité de Tordesillas n'est pas celui de « Quesadillas » ! Les candidats veilleront aussi à l'expression : trop d'entre eux écrivent comme ils parlent et emploient un style familier tout à fait déplacé. De même, beaucoup utilisent un vocabulaire dont ils ne connaissent pas le sens : un ambassadeur n'apporte pas des « lettres de cachet » mais des lettres de créance, une réponse n'est pas « dinatoire » mais (parfois) dilatoire, etc. On évitera aussi les barbarismes (« couronnement », « ostentueuse », « déconvenance »). D'une manière générale, on fera très attention au sens des mots : la fermeture d'Anvers à la laine anglaise n'est pas une simple mesure « symbolique », « pacifiste » ne signifie pas « pacifique », etc.

- Des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles doivent aussi faire preuve d'une véritable **culture générale**. Or trop de candidats semblent ne connaître que ce qui rentre nommément dans le cadre du programme (certains décrivent par exemple l'Espagne du Siècle d'Or comme un désert culturel. Ont-ils jamais entendu parler de Don Quichotte ou de Velazquez ?) Ces lacunes sont parfois abyssales : combien de copies opposent le protestantisme au... « christianisme » ! S'agissant d'une dissertation historique, une maîtrise correcte de la géographie est nécessaire. Ce n'est malheureusement pas souvent le cas, et c'est pourquoi un candidat a pu parler du « front baltique en Méditerranée » ! Les candidats doivent donc absolument se plonger dans les nombreux atlas historiques (et autres) disponibles.

- Enfin, il faut rappeler au sujet de la dissertation historique quelques points de **méthode** :

- **l'introduction** ne consiste pas à raconter une première fois l'histoire que l'on va développer ensuite, mais à analyser le sujet en déterminant d'abord le sens de chaque mot puis celui de l'ensemble du libellé, de manière à dégager ce qui fait problème et à construire un raisonnement. C'est cette problématique qui devra guider toute l'organisation du devoir, et c'est de n'avoir pas fait ce travail que pâtissent les copies qui plafonnent à 12. Enfin, trop souvent, les copies se bornent à définir longuement les limites géographiques du sujet, ce qui n'était pas vraiment nécessaire cette année.
- Le choix du **plan** est lui aussi capital. Le plan thématique ne doit pas être un plan à tiroirs, arbitraire et incohérent. Souvent proposé, le plan tableau-événements-conséquences est inadapté à la description et à la compréhension d'une période aussi longue et aussi riche en évolution que celle qui devait être étudiée ; il conduisait de surcroît à des redites et à des retours en arrière fréquents, rendant l'argumentation peu cohérente et la première partie tombait souvent dans des généralités peu utiles (l'Angleterre « insulaire par nature », une femme contre un homme, etc.) La troisième partie sur les « limites » apparaît fréquemment et doit elle aussi être déconseillée dans la plupart des cas car il ne s'agit le plus souvent que d'un pis-aller ou d'un fourre-tout mal défini sans rapport avec le sujet. Il était donc préférable d'opter ici, mais c'est vrai en général, pour le plan chronologique, à condition toutefois de bien réfléchir aux coupures et de les justifier explicitement. À cet égard, le choix du complot Ridolfi (1572) pour passer de la première à la deuxième partie n'était pas le meilleur, étant donné qu'il s'inscrit dans un contexte de tensions déjà bien présent depuis 1568. Plus encore, l'épisode de l'Invincible Armada (1588) ne constitue pas une rupture, mais l'un des temps forts du conflit ouvert entre l'Angleterre et l'Espagne commencé avec la décision anglaise d'aider les protestants néerlandais en 1585.
- On veillera bien sûr à ce que les parties soient équilibrées et organisées en paragraphes de longueur correcte (10-15 lignes) et cohérents.
- Enfin, il faut signaler que beaucoup de copies prennent soin d'annoncer au début de chaque partie son contenu, puis de le résumer à la fin, voire de le répéter à nouveau au début de la partie suivante. Cette pratique repose sur des intentions louables, mais elle engendre rapidement un sentiment d'ennui chez le correcteur. Ce type de paragraphes doit surtout avoir pour but de piquer la curiosité du lecteur et de démontrer les capacités argumentatives du candidat. Les fins de partie doivent donc être de vraies transitions vers la suite.

GEOGRAPHIE

Option Lettres et sciences humaines

Epreuve ENS Ulm A/L

Yves COLOMBEL

SUJET : Mutations agricoles, progrès de la sécurité alimentaire, et développement durable, dans le monde

1. BILAN DU CONCOURS 2008

- Nombre de copies corrigées : 96. À la différence de l'évolution constatée ces dernières années, il s'agit d'un net recul sur 2007 (moins 24%). Une inversion de tendance que je souhaite conjoncturelle, dans la mesure où elle vient à la suite d'une progression constante, accompagnant la hausse jusqu'en 2007 du nombre de littéraires intégrant l'ESSEC.
- Cette baisse quantitative va de pair avec une confirmation de la hausse qualitative : la moyenne s'établit à 10,41. La part des très bonnes copies s'accroît peu : 17 d'entre elles obtiennent 14 ou plus. Mais une nette majorité des candidats obtient plus de la moyenne : 39 devoirs sont notés entre 10 et 14, fruit d'un solide niveau d'ensemble. Les copies très faibles sont assez rares (10 ont été notées à 06 et moins) ce qui traduit les efforts accomplis par l'ensemble des candidats et des préparateurs. La proportion toujours importante de devoirs moyens (30 de 07 à 09) révèle cependant, au-delà de cette bonne volonté fréquente, la persistance de lacunes méthodologiques et rhétoriques.
- En conclusion, une session qui confirme les progrès constatés en 2007, et qui démontre un niveau de connaissances moyen fort honorable sur les enjeux alimentaires et du développement durable, soulignant une fois encore l'intérêt des khâgneux pour des questions de géographie en prise avec leurs préoccupations, ce qui sera certainement aussi le cas avec la question sur le monde chinois pour 2009. L'émergence dramatique de la crise alimentaire durant l'année a renforcé leur intérêt.

2. LACUNES MÉTHODOLOGIQUES ET DE FORME

- La forme et l'expression restent un problème pour de trop nombreux candidats, particulièrement lorsqu'on songe qu'il s'agit de littéraires. Les contrastes sont impressionnants sur ce point et participent de la hiérarchie des copies.
- Le croquis de synthèse est plus difficile à réaliser à l'échelle globale que sur des sujets portant sur des programmes de géographie des territoires. Il faut éviter de distribuer comme au hasard quelques notations arbitraires, souvent floues et non hiérarchisées, ici une zone de production céréalière, là une mention de crise alimentaire, ailleurs un signe censé figurer la prévalence de l'obésité. La légende doit être structurée, et les thématiques reprises sur plusieurs ensembles géographiques, les localisations, forcément d'échelle semi-continentales, ne doivent pas être pour autant totalement approximatives. Ceux qui ont construit des croquis organisés, confrontant les régions les plus marquées par les risques alimentaires à celles concernées par les différentes révolutions agricoles, et superposant les principales régions affectées par l'érosion des sols, la déforestation, ou les pollutions d'origine agricole, ont été récompensés au terme de points. Ceux qui ont rendu un schéma incomplet, hâtivement griffonné au moment de rendre la copie, ont perdu leur temps.

- Si le candidat n'a pas une vision globale suffisamment claire, il sera plus efficace en plaçant quelques croquis d'échelle plus grande, moins ambitieux, mais fort utiles s'ils sont judicieusement choisis et intégrés à la démonstration. J'ai vu, par exemple, de bons croquis de l'Inde, différenciant les régions de la Révolution Verte de celles qui ne l'ont que peu connue, et confrontant cette géographie des mutations agricoles à celle de la faim dans l'Union. Ou d'autres, au niveau d'un terroir africain, articulant réduction des jachères, recul forestier et érosion des sols.

3. LACUNES SUR LE PLAN ET LE FOND

- Les notions fondamentales mises en œuvre par le sujet (transformations des systèmes de production, sécurité alimentaire, développement durable) ont indiscutablement été vues en préparation par la très grande majorité des candidats –les ignorances à ce niveau étant rares, elles furent sévèrement sanctionnées. Les différences sont apparues, en revanche, quand il s'est agi de donner un contenu détaillé et précis. Le développement durable a souvent, en particulier, donné lieu à des considérations très convenues et floues, plus remplies de bons sentiments que de rigueur scientifique... Rares sont les candidats qui sont bien informés, par exemple, de l'état du débat sur les OGM. Encore plus ceux qui identifient précisément les enjeux : préservation des sols, lutte contre la pollution des eaux, maintien de la biodiversité, recul de la part des activités agricoles dans les émissions de gaz à effet de serre, et ne les mêlent pas dans un plaidoyer aussi confus que politiquement correct.
- Les problèmes de construction des plans et de délimitation du sujet font réapparaître des difficultés régulièrement constatées. Les candidats se réfugient trop souvent dans des plans-type convenus qui nuisent à la pertinence de leur propos. Rappelons à ce sujet que la typologie est un exercice qui peut être intéressant mais qui n'a rien d'obligatoire. Dans un sujet qui amenait dès le départ à différencier les niveaux de développement, finir en semblant découvrir en 3 que les enjeux ne sont pas tout à fait les mêmes dans les pays occidentaux et les PMA relève au mieux de l'artifice formel. La démarche 1 constat/2 explications amène à des redites, voire à des hors-sujet. Les sujets qui proposent d'articuler, par un « et » ou autrement, des notions, requièrent, faut-il le rappeler, de ne les envisager que dans leurs interactions mutuelles. Des développements quasi autonomes, sur la modernisation agricole, les différentes acceptions de la sécurité alimentaire, ou le développement durable, ont provoqué aussi des hors-sujet.
- C'est bien souvent par la perception satisfaisante des enjeux contemporains que de nombreuses copies ont rattrapé en partie ces problèmes de conception. Certaines ont en outre réussi à associer un bon niveau de connaissances et une perception réelle des enjeux du thème proposé, d'où le contingent assez étoffé de devoirs ayant obtenu 14 et plus, en dépit de certaines lacunes méthodologiques. Ce fut souvent en proposant une démarche articulant progrès insuffisants mais indiscutables de la sécurité alimentaire, mis en péril par la crise alimentaire, avec l'intensification agricole et la hausse des productions, toutefois limités dans leurs effets par le mal développement (inégalités sociales et géographiques). Puis en soulignant les aspects peu soutenables des modèles de développement agricole ayant permis jusqu'ici la hausse des productions, pour finir par la nécessité et la difficile émergence de modes de production agricole capables de répondre à la fois à la hausse rapide des consommations et aux exigences du développement durable. En n'oubliant pas de changer clairement d'échelles, pour articuler le local au global.
- Au total, une session plutôt encourageante sur la plan de la qualité des copies, mais je ne peux m'empêcher de souhaiter que la baisse du nombre de candidats, dans cette option qui donne des résultats positifs pour eux, soit sans lendemain, cela participe de la diversité du recrutement de l'ESSEC.

Correcteurs : Yves COLOMBEL, Edith BOMATI

GEOGRAPHIE

Option Lettres et sciences humaines

Epreuve ENS LSH

Bernard BRAUN

Sujet : Eau et sécurité alimentaire dans le Monde indien.

1°) Les chiffres 2008.

- 528 candidats ont choisi cette épreuve, contre 411 en 2007, 301 en 2006, 262 en 2005 et 148 en 2000; soit une augmentation de 356 % en 8 ans!
- Les notes vont de 1 à 20, et la moyenne ressort à 10,30, contre 10,15 /20 en 2007.
- Le jury observe une diminution des bonnes copies (14/20 et plus) et des mauvaises (6/20 et moins) ; d'où une concentration de plus en plus forte des notes entre 7 et 13/20.
- Cette répartition des notes s'explique davantage par les défaillances méthodologiques relevées chez de nombreux candidats que par un manque de connaissances.

2°) Les attentes du jury demeurent identiques à celles des années précédentes.

Elles portent toujours sur 6 points principaux :

- Une bonne analyse des termes du libellé du sujet permettant de dégager une problématique géographique.
- Un plan, clairement formulé, répondant à cette problématique.
- La rédaction d'une introduction consistante faisant ressortir les deux premiers points énoncés.
- L'exposé de connaissances sûres, claires et actualisées.
- La capacité à élaborer des dissertations fondées sur une démarche personnelle intégrant, entre autres, des changements d'échelles.
- La réalisation de croquis, dont un, dit de synthèse.

3°) Réflexions et thèmes essentiels qui pouvaient guider la démarche des candidats.

- ***Trois défauts ont retenu l'attention des correcteurs :***

- 25 % des candidats se sont contentés de traiter "Eau et révolution verte dans le Monde indien", en considérant que cette révolution a assuré une sécurité alimentaire définitive dans l'ensemble des territoires concernés.
- 25 à 35 % des copies ont essentiellement (voire exclusivement) traité "La République indienne".

- Les typologies territoriales portent trop fréquemment sur des études de cas souvent simplistes. Rares sont les candidats qui savent élaborer des typologies fondées sur quelques critères explicatifs essentiels.

Un grand nombre de copies présente donc des faiblesses méthodologiques importantes.

- ***Le sujet invitait les candidats à traiter la relation entre la sécurité alimentaire et l'eau dans le Monde indien.***

Si les liens entre la production agricole et les ressources hydrauliques devaient être soigneusement étudiés, l'eau alimentaire, l'eau domestique, l'eau de mer et ses ressources halieutiques ainsi que les eaux menaçant la sécurité alimentaire devaient être évoquées.

Les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau constituaient des éléments géographiques et géopolitiques importants, en particulier dans les territoires agricoles irrigués.

- ***La typologie devait être construite à partir des éléments principaux suivants :***

- L'importance de la ressource en eau.

- Sa répartition dans le temps et dans l'espace.

- Ses diverses formes d'utilisation en relation avec les pressions démographiques rurale et urbaine.

- Trois types de territoires apparaissaient :

- ceux, assez rares, où l'eau permet une véritable sécurité alimentaire sous toutes ses formes : l'Inde du Sud.

- ceux où l'eau n'assure qu'une sécurité alimentaire aléatoire : les ex Inde et Pakistan "des famines" (X. de Planhol).

- ceux où l'eau n'assure qu'une sécurité alimentaire limitée parce qu'elle est trop abondante, comme au Bangladesh, ou trop rare, comme au Rajasthan ou dans le Gujrat.

- ***Le nombre de devoirs sans croquis est toujours en diminution, mais cette année les localisations, les légendes, le graphisme étaient souvent approximatifs et peu soignés.***

CONCLUSION : toujours plus !

528 candidats, c'est un nouveau record de participation !

Le niveau de l'épreuve est demeuré stable, mais 100 à 110 candidats ont montré qu'ils maîtrisaient à la fois les connaissances indispensables pour traiter ce sujet et la méthodologie de la dissertation en géographie.

Correcteurs : Bernard BRAUN, Edith BOMATI, Jérôme DUNLOP, Claude MANGIN, Bruno STARY, Pierre TRICOU.

SCIENCES SOCIALES

Epreuve ENS B/L

Rémi LEURION

Sujet : La place du risque dans les sociétés contemporaines

Analyse des résultats

Le nombre des candidats de la session 2008 s'élève à 157, contre 139 en 2007, 101 en 2006, 95 en 2005, 82 en 2004, 67 en 2003 et 59 lors de la session 2002. Comme on le voit, ce nombre croît régulièrement.

La moyenne des copies est de 9,48 en 2008, contre 9,42 en 2007, 10,01 en 2006, 9,61 en 2005, 9,12 en 2004, 9,32 en 2003 et 8,45 en 2002. Cette année, la moyenne se situe au centre de la dispersion des moyennes des différentes sessions.

La répartition des notes est la suivante :

Notes	Effectifs
]0; 6]	10
]6; 8]	28
]8; 10]	63
]10; 12]	46
]12; 14]	9
plus de 14	1
	<hr/>
	157

Quatre constats peuvent d'emblée être effectués :

- le niveau de la moyenne est, cette année, à peu près équivalent à celui de l'an dernier. Ainsi, on peut noter une bonne qualité d'ensemble des candidats; la technique de la dissertation est, dans l'ensemble, très correctement maîtrisée, l'aptitude à l'argumentation correcte, et la capacité à la mobilisation des connaissances performante ;

- la dispersion globale des notes n'est pas, cette année, très importante, entre 54 pour la plus basse et 14,5 pour la plus haute. Ainsi que le montrent les données, la distribution des notes est fortement concentrée entre 8 et 12, ce qui constitue le signe d'une amélioration d'ensemble des candidats;

- près de la moitié des copies a une note supérieure ou égale à 10 (46% en réalité), ce qui constitue, à un concours sélectif, un résultat très appréciable ; 12% des candidats ont même une note supérieure ou égale à 12 / 20;

- le jury a une fois de plus décidé d'utiliser l'éventail des notes, et, en particulier, de ne pas hésiter à récompenser par des notes relativement élevées les copies qu'une correction plus pointilleuse aurait pu maintenir à des notes seulement proches de la moyenne ; ceci a à la fois pour but de récompenser les candidats qui ont fourni un effort manifeste et de ne pas accrédi- ter l'idée que

le travail de préparation y serait moins «rentable» que dans d'autres disciplines. Cependant, cette année, ce but a été difficile à réaliser, car aucune excellente copie n'a pu véritablement émerger.

Analyse du sujet

Le sujet de cette année « La place du risque dans les sociétés contemporaines » est un sujet de pure réflexion. La thématique du risque est centrale, tant à un niveau individuel qu'à un niveau collectif. À 18-20 ans en effet, lorsque l'on ambitionne d'entrer dans une école de gestion, la question du risque – sa nature, sa perception, sa gestion – doit faire l'objet d'une analyse. À ce titre, il est très étonnant de constater combien les jeunes étudiants sont «frileux» vis-à-vis du risque, peu aventuriers, ou pour le moins très « calculateurs », rationnels. Il est clair que, sur un plan personnel, ils apparaissent peu preneurs de risques et soutiennent majoritairement l'idée qu'il convient d'avoir de nombreux filets de sécurité, publics et/ou privés (il est en ce sens assez symptomatique de constater que, pour de nombreux étudiants, le risque est une caractéristique de la jeunesse ; on parle par exemple de «comportements à risque», de sports extrêmes...).

Le candidat devait, pour débiter, se poser au moins trois questions clefs :

- qu'entend-on par « place » ?
- qu'est-ce que le risque ?
- que dénomme-t-on les « sociétés contemporaines » ?

Le terme de «place» peut se comprendre de différentes manières : il peut s'agir de sa taille (il convient alors d'effectuer un travail d'évaluation du risque), des différentes sphères d'une société qui apparaissent concernées par le risque (emploi, pauvreté, sphère financière ...), ou encore de l'importance du concept de risque dans le débat public (en d'autres termes, dans quelle mesure le risque occupe-t-il une place centrale dans l'agenda du gouvernement ?).

Le concept de risque doit également faire l'objet d'une analyse fine ; de nombreux candidats ont ainsi très correctement différencié risque, incertitude et aléa, certains reprenant, à juste titre, la définition de Beck, à savoir que le risque est la rencontre d'une vulnérabilité et d'un aléa. Partant de là, il était intéressant d'identifier les vulnérabilités d'une part et les aléas d'autre part.

L'expression «sociétés contemporaines», qui se comprend aisément, a curieusement donné lieu à quelques remarques de la part de candidats, expliquant ce que l'on entend par cette expression dans les programmes des classes B/L; certains ont alors justifié – tout en donnant l'impression de le regretter – qu'ils n'analyseraient le sujet que dans le cas français !

Analytiquement, étudier le rapport au risque, c'est étudier le rapport au futur, à l'avenir, ce rapport pouvant être inscrit dans les domaines économique, social, financier, ou de la vie personnelle. Face au risque, les comportements des individus diffèrent : ainsi, certains peuvent être paralysés, tétanisés, d'autres vivement stimulés. Le risque est cependant au coeur de l'invention, du progrès, et donc du mouvement de la société ; il est également au coeur de la finalité même de l'entreprise – faire du profit – et recherché par là même par l'entrepreneur. Le risque, comme on le voit, a des bienfaits, que les opportunités de profit révèlent.

Dans les sociétés contemporaines, le risque n'est pas le plus souvent perçu positivement. Ainsi sont connotés négativement les risques sociaux, les risques financiers, les risques systémiques, les risques naturels... On va alors mettre en place, en réponse à cela, une société « assurancielle», un «principe de précaution», des «notations» du risque, des méthodes de «couverture» du risque, un «cinquième risque» dans le domaine de la dépendance... Même dans la perception du futur proche, il convient d'utiliser des modèles d'anticipations «rationnelles», ou d'anticipations «adaptatives», qui tiennent compte des erreurs commises dans les prévisions du passé. La protection généralisée et systématique

provoque l'inertie, l'URSS en fournissant un exemple flagrant. Pour étayer son raisonnement, pour densifier ses propos, pour être plus convaincant aussi, le candidat pouvait – et devait – recourir à la littérature, tant sociologique qu'économique, théorique comme appliquée. Sur ce sujet, les sources étaient abondantes variées, au point d'ailleurs que les candidats devaient opérer une sélection au sein de celles-ci. On peut d'ailleurs noter qu'une majorité de candidats est parvenue à allier un raisonnement personnel de qualité et des références théoriques et académiques opportunes et pertinentes.

Sur un tel sujet, les problématiques étaient très variées ; ainsi dispose-t-on, dans l'ensemble des copies, d'une multitude de plans, parmi lesquels on peut retenir les plans suivants :

- Plan 1:

- I. Comment le risque module-t-il les rapports sociaux ?
- II. Le risque, frein à la croissance, ou source de croissance ?
- III. La gestion du risque

- Plan 2:

- I. Le risque est exclu de l'analyse des sciences sociales
- II. La prise en compte du risque, mécanisme central à l'oeuvre dans les sociétés contemporaines, devient un objectif prioritaire des sciences sociales

- Plan 3:

- I. De la mise à l'écart à la considération omniprésente du risque
- II. La tendance croissante au contrôle et à la réduction du risque

Analyse des copies

Les éléments de satisfaction sont, cette année, nombreux :

- la mobilisation des contributions d'auteurs majeurs ayant traité du sujet ; ainsi, les candidats ont en général cité avec beaucoup d'à propos Knight, Keynes, Schumpeter, Simon, Esping Andersen, Sen, Tocqueville...
- plus encore, la plupart des candidats ne se sont pas limités à la simple évocation des auteurs et de leurs théories ; ils les ont souvent explicités largement, utilisant à bon escient les seuls éléments utiles pour le raisonnement;
- toutes les copies traitent du sujet; ainsi n'a-t-on pas constaté de développements « à la limite du sujet», ou «hors sujet», ce qui est extrêmement rare à un concours ;
- dans la plupart des copies, l'argumentation est soignée, les idées étant démontrées, critiquées, relativisées, contredites. Une telle démarche permettait le plus souvent aux candidats d'obtenir une note au moins supérieure à la moyenne.

Quelques points plus négatifs doivent cependant être soulignés ici :

- dans la très grande majorité des copies, les mots clés du sujet ne sont pas définis avec clarté dans l'introduction; ainsi, certains candidats consacrent des longs développements à analyser le terme de «risque», alors même qu'il devait être présenté déjà avec clarté dès l'introduction ;
- le jury constate une fois de plus (ceci a déjà été souligné dans les rapports précédents) que très peu de candidats justifient leur plan : la problématique est en général indigente, et parfois absente ; le fait de répéter le sujet différemment de ce qu'il est posé ne peut faire office de problématique ; plus encore, dans la plupart des introductions, les problématiques sont interrogatives, alors même qu'elles gagneraient à être exposées de manière positive ; comme l'année passée, le jury rappelle qu'une introduction répond à des règles assez strictes, nécessaires pour rendre le développement intelligible. Ainsi, une «bonne» introduction doit être relativement

longue ; elle doit en effet contenir à la fois une présentation du sujet (historique du sujet, intérêt du sujet, définition des termes du sujet, actualité du sujet), une problématique générale qui constitue l'ossature du devoir et la manière dont le candidat s'approprie le sujet, et une annonce des deux (ou trois) parties ; le jury insiste une nouvelle fois, avec force, sur cet aspect formel qui est capital pour réussir une bonne dissertation ;

- beaucoup de candidats se limitent à l'étude d'un seul type de risque : les risques sociaux par exemple, ou encore les risques financiers. Ainsi a-t-on trouvé de très longs développements sur le système de protection sociale en France et à travers le monde, ou encore sur les marchés financiers, leur crise (par exemple la crise actuelle des subprimes) et ses modes de gestion ;

- les copies ont donné lieu à de longues descriptions, mais la place laissée à l'analyse, l'interrogation sur les questions clés, la critique des idées toutes faites sur le sujet, était insuffisante. Globalement, le jury regrette la relative frilosité des candidats dans les propos tenus ;

- très peu de copies mettent le plan de manière apparente ; sans que cela ne soit bien sûr une obligation, il n'en demeure pas moins que la mise en exergue des parties et des sous - parties du devoir participe à la bonne compréhension et à la bonne lecture de la copie (pour le candidat d'ailleurs, s'obliger à condenser la pensée en quelques mots est parfois hautement salutaire). Une nouvelle fois, le jury rappelle ce point.

Enfin, le jury souhaite rappeler une fois de plus qu'il ne corrige pas les copies en s'appuyant sur un corrigé type préparé à l'avance ; ainsi, tous les plans sont acceptables - et acceptés - dès lors qu'ils sont appuyés sur une problématique solide, pertinente et largement argumentée.

Le jury se veut rassurant et optimiste ; il espère que les quelques défauts présentés seront absents lors de la prochaine session. Il est sûr qu'à l'avenir les prestations s'amélioreront encore.



BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

CONCOURS D'ADMISSION DE 2008

Concepteur : ESSEC

OPTION LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

GREC troisième langue

Durée : 4 heures

Mercredi 7 mai de 14h à 18h

Les rhapsodes sont-ils vraiment comme les poètes inspirés par les dieux ?

Socrate s'entretient avec le rhapsode Ion d'Éphèse

ΣΩ. Οὐκοῦν ὑμεῖς αὖ οἱ βαψφοδοὶ τὰ τῶν ποιητῶν ἔρμη-
νεύετε ;

ΙΩΝ. Καὶ τοῦτο ἀληθὲς λέγεις.

ΣΩ. Οὐκοῦν ἔρμηνέων ἔρμηνῆς γίνεσθε ;

ΙΩΝ. Παντάπασι γε.

ΣΩ. Ἔχε δὴ μοι τόδε εἰπέ, ὦ Ἴων, καὶ μὴ ἀποκρύψῃ
ὅ τι ἂν σε ἔρωμαι· ὅταν εὖ εἴπῃς ἔπη καὶ ἐκπλήξῃς μάλιστα
τοὺς θεωμένους, ἢ τὸν Ὀδυσσεῖα ὅταν ἐπὶ τὸν οὐδὸν ἐφαλ-
λόμενον ἄδῃς, ἐκφανῇ γινόμενον τοῖς μνηστῆρσι καὶ ἐκ-
χέοντα τοὺς διστοῦς πρὸ τῶν ποδῶν, ἢ Ἀχιλλεῖα ἐπὶ τὸν
Ἔκτορα δρῶντα, ἢ καὶ τῶν περὶ Ἀνδρομάχην ἔλεινῶν τι
ἢ περὶ Ἑκάβην ἢ περὶ Πρίαμον, τότε πρότερον ἔμφρων εἶ
ἢ ἔξω σουτοῦ γίγνεται καὶ παρὰ τοῖς πράγμασιν οἴεται σου
εἶναι ἢ ψυχὴ οἷς λέγεις ἐνθουσιάζουσα, ἢ ἐν Ἰθάκῃ οὖσιν
ἢ ἐν Τροίᾳ ἢ ὅπως ἂν καὶ τὰ ἔπη ἔχη ;

ΙΩΝ. Ὡς ἔναργές μοι τοῦτο, ὦ Σώκρατες, τὸ τεκμήριον
εἶπες· οὐ γὰρ σε ἀποκρυψάμενος ἔρω. Ἐγὼ γάρ ὅταν ἔλει-
νὸν τι λέγω, δακρύων ἐμπύμπλανταί μοι οἱ ὀφθαλμοί· ὅταν
τε φοβερὸν ἢ δεινόν, δρῶναι αἱ τρίχες ἴστανται ὑπὸ φόβου
καὶ ἡ καρδία πηδᾷ.

ΣΩ. Τί οὖν ; φῶμεν, ὦ Ἴων, ἔμφρονα εἶναι τότε τοῦτον
τὸν ἄνθρωπον, ὃς ἂν κεκοσμημένος ἐσθῆτι ποικίλῃ καὶ
χρυσοῖσι στεφάνοις κλῆθ' ἐν θυσίαις καὶ ἑορταῖς, μὴ δὲν

ἀπολωλεκῶς τούτων, ἢ φοβῆται πλέον ἢ ἐν δισμυρίοις ἀνθρώ-
ποις ἐστηκῶς φίλοις, μὴδενὸς ἀποδύοντος μὴδὲ ἀδικοῦν-
τος ;

ΙΩΝ. Οὐ μὰ τὸν Δία, οὐ πάνυ, ὦ Σώκρατες, ὡς γε
τάληθές εἴρησθαι.

ΣΩ. Οἴσθα οὖν ὅτι καὶ τῶν θεατῶν τοὺς πολλοὺς ταῦτά
ταῦτα ὑμεῖς ἐργάζεσθε ;

ΙΩΝ. Καὶ μάλα καλῶς οἶδα· καθορᾷ γὰρ ἐκάστοτε
αὐτοὺς ἄνωθεν ἀπὸ τοῦ βήματος κλάοντάς τε καὶ δεινὸν
ἐμβλέποντας καὶ συνθαμβοῦντας τοῖς λεγομένοις. Δεῖ γάρ
με καὶ σφόδρ' αὐτοῖς τὸν νοῦν προσέχειν· ὡς ἂν μὲν
κλάοντας αὐτοὺς καθίσω, αὐτὸς γελάσομαι ἀργύριον λαμ-
βάνων, ἂν δὲ γελῶντας, αὐτὸς κλαύσομαι ἀργύριον
ἀπολλύς.

PLATON

* RAPPEL : L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

* Seul document autorisé : un dictionnaire grec-français BAILLY, GEORGIN ou MAGNIEN-LACROIX.

Troisième langue

VERSION GRECQUE

Jean-René TRICHON

Sujet : Le rhapsodes sont-ils vraiment, comme les poètes, inspirés par les dieux ?
Platon, *Ion* 535 a-e

27 copies corrigées (20 en 2007).
notes échelonnées entre 18,5 et 1 ; moyenne : 9
à la moyenne et au-dessus : 13 copies

Ion d'Ephèse, le personnage éponyme du dialogue de Platon, n'est pas un poète mais un rhapsode itinérant qui va de vile en ville, de fêtes en concours, chantant et commentant Homère. Mais dans l'exercice de son art, lors de ses prestations publiques, reste-t-il *ἔμψρων* «en possession de sa raison» (L.12), n'est-il pas plutôt, comme le poète lui-même, inspiré par la divinité, c'est-à-dire bénéficiaire de cette *θεία μοῖρα*, ce «don divin», qui constitue selon Socrate l'inspiration poétique ?

L'expression *ἐρμηνέων ἐρμηνῆς* (L.4) devait être traduite exactement : «interprètes d'interprètes». Socrate a précédemment comparé le pouvoir de la Muse à celui de l'aimant qui est capable d'attirer des anneaux de fer et, en leur communiquant sa propre force d'attraction, de former une chaîne : si le premier maillon de cette chaîne est le poète, le second est le *ῥαψωδός* - et le troisième sera les spectateurs *τοὺς θεωμένους* (L.8) comme Socrate le suggère (L.29-30).

La longue phrase des lignes 6 à 15 requérait une attention particulière. Sa difficulté tenait moins aux nombreuses références à l'*Odyssee* et à l'*Iliade* ou à sa complexité grammaticale qu'à la liberté extrême de l'ordre des mots. Elle accumule en effet les hyperbates : *ἡ περὶ Ἑκάβην* et *ἡ περὶ Πρίαμον* devraient être enclavés, comme *περὶ Ἀνδρομάχην*, entre *τῶν* et *ἐλενῶντι* : «un des endroits pathétiques concernant Andromaque, Hécube ou Priam» (L.11-12). A *παρὰ τοῖς πράγμασιν εἶναι* devaient être rattachés non seulement la relative *οἷς (=α) λέγεις* : «assister (*παρεῖναι*) aux événements dont tu parles», mais aussi le participe *οὔσιν* «où qu'ils se passent (soit... soit... soit...)». Le participe *ἐνθουσιάζουσα* «transportée d'enthousiasme», disjoint de *ἡ ψυχὴ σου*, est fortement mis en relief.

ὡς ἐναργές μοι... (L.16) : l'adjectif est attribut de l'objet *τεκμήριον* : «comme elle est claire (cette preuve que tu me donnes là)». *τί οὖν* (L.21) a généralement été rendu par un «pourquoi donc ?» qui n'a pas de sens : suivi du subjonctif délibératif *φῶμεν* «devons-nous dire», il marque un progrès dans la discussion : «eh bien, dirons-nous... ?»

Les participes *κεκοσμημένος* «paré» et *ἑστηκώς* «debout» marquent simplement un état, mais *ἀπολωλεκώς* a une valeur concessive : «bien qu'il n'ait rien (*μηδέν*) perdu de ces parures (*τούτων*)» - fausse naïveté (appuyée) de Socrate feignant d'imaginer que la pitié (*ὅς ἀν...κλάγεις*) ou la crainte (*ἢ φοβῆται*) éprouvée par le rhapsode pourrait avoir une cause rationnelle, donc naturelle et non divine. L'hellénisme *πλέον ἢ ἔν* «devant plus de» (maintien de la préposition *ἐν* devant son régime) a souvent surpris.

Mais le rhapsode, tel le comédien du *Paradoxe* de Diderot, jouit *ἀνωθεν ἀπὸ τοῦ βήματος* «du haut de son estrade» (et non de la tribune !) de son pouvoir sur les spectateurs (*συνθρομβοῦντας τοῖς λεγομένοις* «frappés de stupeur comme moi à mes paroles»), sans perdre le moins du monde le sens des réalités (*ἀργύριον* «l'argent», comme il le dit lui-même non sans un certain humour).

La morphologie est trop souvent mal maîtrisée. On ferait aisément un sottisier des confusions auxquelles ont donné lieu ἔρωμαι, θεωρέωμαι ou ἔδωμαι. Le vocabulaire aussi est déficient : on ne devrait pas avoir à chercher dans le dictionnaire ἔπη «vers épiques» (d'où l'embarras devant ὄταν εἴβῃ εἴπῃς ἔπη). Mais le manque de lectures se fait aussi sentir : comment admettre que certains ne reconnaissent pas immédiatement dans τοῖς μύστροις les prétendants de l'*Odyssee* ? Et le thème de l'inspiration divine du poète n'est pas une invention de Platon : les poètes eux-mêmes lui en avaient donné l'idée, ne serait-ce que par leurs invocations à la Muse...

Il y a une très sensible augmentation du nombre d'hellénistes (+7 par rapport à 2007), et c'est heureux, même si certaines mauvaises copies donnent à penser que le choix du grec s'avère parfois hasardeux...



BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

CONCOURS D'ADMISSION DE 2008

Concepteur : ESSEC

OPTION LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

TROISIÈME LANGUE

VERSION LATINE

Durée : 4 heures

Mercredi 7 mai de 14h à 18h

Attitude généreuse d'Atticus à l'égard d'Antoine au temps de la guerre de Modène (43 avant J.C.)

5 Secutum est bellum gestum apud Mutinam. In quo si tantum Atticum prudentem dicam,
minus quam debeam praedicem, cum ille potius diuinus fuerit, si diuinatio appellanda est
perpetua naturalis bonitas quae nullis casibus agitur neque minuitur. Hostis Antonius
iudicatus Italia cesserat, spes restituendi nulla erat. Non solum inimici, qui tum erant
10 potentissimi et plurimi, sed etiam qui aduersariis eius se dabant et in eo laedendo aliquam
consecuturos sperabant commoditatem, Antonii familiares insequabantur, uxorem
Fulviam omnibus rebus spoliare cupiebant, liberos etiam extinguere parabant. Atticus,
cum Ciceronis intima familiaritate uteretur, amicissimus esset Bruto, non modo nihil iis
15 indulsit ad Antonium uiolandum, sed e contrario familiares eius ex urbe profugientes
quantum potuit texit, quibus rebus indiguerunt adiuuit... Ipsi autem Fulviae, cum litibus
distineretur magnisque terroribus uexaretur, tanta diligentia officium suum praestitit ut
nullum illa steterit uadimonium sine Attico, sponsor omnium rerum fuerit (1). Quin etiam,
cum illa fundum secunda fortuna emisset in diem neque post calamitatem uorsuram facere
20 potuisset, ille se interposuit pecuniamque sine faenore sineque ulla stipulatione creditit,
maximum existimans quaestum (2) memorem gratumque cognosci simulque aperire se non
15 fortunae, sed hominibus solere esse amicum. Quae cum faciebat, nemo eum temporis
causa facere poterat existimare ; nemini enim in opinionem ueniebat Antonium rerum
potiturum.

CORNELIUS NEPOS

Notes : 1) *fuerit* : sujet Atticus
2) *Quaestum* : sous-entendre ici *esse*

- * RAPPEL : L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.
- * Seul document autorisé : un dictionnaire latin-français BORNECQUE, GAFFIOT, GOELZER ou QUICHERAT.

Troisième langue

VERSION LATINE

Elaboration 2008 : ESSEC

Correction : ESSEC
Jean-René TRICHON

Sujet : Attitude généreuse d'Atticus à l'égard d'Antoine au temps de la guerre du Modène (43 avant J.C.)

Cornelius Nepos, *Atticus* 9 1-6 (avec une coupure de 11 mots)

Au total 57 copies corrigées (38 en 2007)
moyenne : 8,26
notes échelonnées entre 18 et 0,5
à la moyenne et au-dessus : 21 copies

ESSEC : 37 copies
Moyenne : 9,78

Atticus, l'ami de Cicéron et de Cornelius Nepos, est loué ici par son biographe pour son *humanitas*, cette qualité qui consiste à aimer les êtres humains indépendamment des circonstances (particulièrement politiques) dans lesquels ils se trouvent engagés cf l.15-16 *aperire se non fortunae sed hominibus solere esse amicum* «montrer qu'il avait coutume d'être l'ami non des fortunes mais des personnes».

Secutum est «vint ensuite» (l.1) : ce parfait du verbe déponent *sequor* employé intransitivement a souvent été mal compris (et par suite tout le groupe sujet *bellum gestum apud Mutinam*). D'autres formes verbales appartenant au radical du parfait : *cesserat* (de *cedere*) (l.4), *textit* (de *tegere*) (l.10), *emisset* (de *emere*) (l.13) ont été mal interprétées.

Dans la deuxième phrase la traduction de certains mots méritait une attention particulière : *prudens* a son sens premier de «prévoyant» (< *providens*) et *divinus* celui de «qui devine», «devin» - le second de ces adjectifs enchérissant évidemment sur le premier comme le confirme ensuite l'emploi du mot *divinatio* «art divinatoire». *Bonitas* ne signifie pas «bonté» mais bien «honnêteté», «vertu» c'est-à-dire qualité de *vir bonus*.

Des termes usuels concernant les relations politiques, sociales ou familiales ont trop souvent donné lieu à des imprécisions. Antoine *hostis judicatus* «déclaré ennemi public» (comme l'avait été César quelques années plus tôt), cela impliquait la perte de tous ses droits - d'où *spes restituendi* «l'espoir de se (le) rétablir (dans tous ses droits)» (l.3-4). Par contre *inimicus* désigne l'ennemi privé : les *inimici* d'Antoine sont ses adversaires politiques (cf *adversariis ejus*), autrement dit le parti sénatorial (l.4-5). *Familiares* (l.6 et 9) ne désigne pas ses «domestiques» (comme on l'a lu dans certaines copies) mais ses «familiers» ; de même *liberos* (l.7) : ce n'est pas «les enfants» mais «ses enfants».

A la ligne 8 *cum* a une valeur évidemment concessive : *cum Ciceronis intima familiaritate uteretur* «bien qu'il entretînt une amitié intime avec Cicéron» (Atticus a donc fait mentir le proverbe : les ennemis de nos amis sont nos ennemis...).

Dans l'avant-dernière phrase, où l'ablatif absolu *secunda fortuna* a clairement une valeur temporelle : «dans le temps de la prospérité (d'Antoine)» (‡ *post calamitatem*), l'expression *in diem* se réfère au *dies pecuniae* (le jour du paiement) et son sens exact était indiqué par Gaffiot s.v. *in I 2* : *in diem emere* : acheter en fixant le paiement à un jour déterminé.

Dans la dernière phrase *temporis causa* signifie «en raison des circonstances» et *rerum potiturum* «(qu'Antoine) reprendrait le pouvoir» (ou «reviendrait au pouvoir») : certaines traductions ont été sévèrement sanctionnées comme témoignant d'une grande ignorance du latin ou d'un manque d'attention à la cohérence du texte... A été appréciée en revanche l'attention portée aux mots quand on a recouru au verbe agir pour rendre la répétition de *facere* ou quand (l.15) on a donné son sens exact à chacun des deux adjectifs *memorem gratumque* : «qui a de la mémoire et de la reconnaissance» (plan de la pensée et plan de l'action).

Le nombre de candidats a considérablement augmenté d'une année sur l'autre (+19) mais la moyenne des notes n'a pas suivi...